U d'/ of Ottawa
39003001240794

HUBERT PERNOT
Chargé de cours à la Sorbonne

D'HOMÈRE A NOS JOURS

PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES 6
Nouveau prix 8f00

HUBERT PERNOT
CHARGÉ DE COURS A LA SORBONNE

D'HOMÈRE A NOS JOURS

HISTOIRE, ÉCRITURE, PRONONCIATION DU GREC

AVEC ILLUSTRATIONS ET CARTES

PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6
—
1921

Universitas
BIBLIOTHECA

PA
1051
.P47H6
1921

PRÉFACE

Mon but principal, en écrivant ce volume, a été de faire une œuvre de vulgarisation, à l'usage des Lycées et des Universités. Lorsque j'apprenais les rudiments du grec ancien, je me suis demandé plus d'une fois : D'où vient cette langue? Comment la prononçait-on? Comment l'écrivait-on? Qu'est-il advenu d'elle après l'époque classique, et quels rapports y a-t-il au juste entre elle et le grec moderne? Pour dissiper mon ignorance, je n'eus, pendant assez longtemps, qu'un dictionnaire et une grammaire. L'un et l'autre piquèrent ma curiosité, plus qu'ils ne la satisfirent; j'aurais aimé trouver un opuscule qui leur servît de commentaire.

Il y a bien des années de cela. D'autres ouvrages ont remplacé ceux dont je disposais alors;

des travaux scientifiques ont jeté plus de lumière sur ces différentes questions. Mais les premiers ne donnent toujours que des indications fragmentaires, les seconds ne sont point faits pour des commençants, et j'imagine que plus d'un élève de l'enseignement secondaire, ou même supérieur, souffre, comme moi jadis, de n'avoir que de vagues données touchant le grec et son histoire.

J'avais, pour cette raison, songé d'abord à faire de ce volume une courte introduction à la grammaire du grec ancien. Mais je me suis vite rendu compte qu'en me tenant strictement dans ces limites, c'est-à-dire en m'adressant uniquement à ceux qui ne savent rien encore de cette langue, je bornerais trop étroitement mon sujet et serais en quelque sorte forcé de procéder par affirmations catégoriques, là où un élève plus avancé demanderait des éclaircissements et des preuves. J'ai donc choisi un moyen terme. Les trois premiers chapitres sont, tout au moins dans leurs lignes générales, rédigés pour des débutants. La partie qui traite de la prononciation est déjà plus spéciale; mais

quelques mots, à la fin de chaque paragraphe, en résument l'essentiel. Enfin, j'ai inséré, comme cinquième chapitre, un appendice destiné aux étudiants qui ont déjà quelque idée de la grammaire grecque. Le livre se trouve ainsi gradué en une certaine mesure. Il représente, dans son ensemble, le commentaire dont il vient d'être parlé.

Mon plan m'a amené à envisager l'opportunité d'une réforme dans notre manière d'écrire et de prononcer le grec. Je n'insiste pas sur cette question, puisqu'elle est traitée dans le cours du volume. En revanche, je tiens à dire au lecteur pourquoi il trouvera ici des simili-gravures, à première vue peu en rapport avec un ouvrage ainsi conçu.

Elles sont relativement nombreuses, et pas encore autant que je l'aurais désiré. L'expérience montre en effet que trop de nos lycéens se représentent le grec comme un assemblage de caractères d'imprimerie. Ils savent comment Agamemnon déclinait son nom, peut-être la façon dont il se servait de l'augment, mais, à de rares exceptions près, n'ont aucune idée du milieu

dans lequel il a vécu, du paysage qui lui fut familier. Assurément il existe des livres où sont traités de pareils sujets, mais il s'en faut que l'usage en soit répandu dans les classes. Combien de lycéens, combien même de nos étudiants, ont eu jamais entre les mains le *Guide-Joanne* de Grèce, dont il serait pourtant logique qu'une étude sommaire fît partie des programmes? Bien peu, certainement.

Le grec ne se meurt chez nous que parce que nous le laissons mourir. Nous n'avons pas encore tiré suffisamment parti, dans notre enseignement courant, des découvertes archéologiques et de la vulgarisation de la photographie. Un pays, des hommes, des idées, c'est là ce qui constitue le fond d'une langue, et c'est pour diriger davantage l'esprit des élèves dans ce sens que j'ai donné de la variété à l'illustration de ce volume.

Nombreuses sont les personnes auxquelles je dois des remerciements pour avoir contribué à le rendre plus complet et moins imparfait. M. le Président Vénizélos a eu la grande obligeance de tracer pour lui, quelques jours après avoir signé le traité de Sèvres, un autographe

qu'on trouvera à la page 90. M. Meillet a bien voulu lire l'ouvrage en placards et m'a indiqué de notables améliorations. MM. Haussoullier et Jouguet ont fait aimablement eux-mêmes la transcription et le commentaire, l'un des trois inscriptions, l'autre des deux fragments de papyrus dont j'ai donné la reproduction. MM. Bourguet, Fougères, Hesseling m'ont également aidé de diverses façons. Enfin, MM. Mercier et Petre ont mis à ma disposition quelques-unes de leurs excellentes photographies de Grèce. Je leur adresse à tous l'expression de ma vive gratitude.

Janvier 1921.

H. P.

N. B. — On trouvera aux pages 201 et suivantes l'explication des figures contenues dans ce volume.

D'HOMÈRE A NOS JOURS

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET PARENTÉ DU GREC

§ 1er. — **Le grec est une langue indo-européenne.**

Quand on compare entre elles les formes suivantes, qui toutes signifient « il est, ils sont », sanskrit *ásti*, *sánti*, grec ἔστι, ἔντι dialecte dorien ; latin *est*, *sunt*, allemand *ist*, *sind*, russe *yest*, *sout*, on est frappé de la ressemblance qu'elles présentent. Une science, qui s'appelle la linguistique et qui a pour but l'étude des langues et de leur évolution, a permis d'établir, au moyen de rapprochements de ce genre, que ces divers idiomes, sanskrit, grec, latin, allemand, russe, d'autres encore, ne sont que les transformations très variées d'un même parler, désigné chez nous sous le nom d'indo-européen, parce

qu'il a donné naissance à des langues de l'Inde et de l'Europe[1].

Ce parler ancien n'existe plus nulle part sous sa forme primitive; nous n'en avons aucun vestige écrit et il ne semble pas qu'il ait jamais été fixé par l'écriture: ce que nous en savons repose uniquement sur la comparaison des idiomes dans lesquels il s'est divisé. L'indo-européen, tel qu'il nous apparaît ainsi, suppose l'existence d'un groupement social correspondant; mais on ne sait au juste, ni à quelle époque ce groupement s'est constitué, ni quelles régions il occupait. C'est par approximation seulement qu'on lui assigne aujourd'hui, comme date, la fin du troisième ou le commencement du deuxième millénaire avant J.-C., et comme situation géographique, le nord-est de l'Europe.

§ 2. — Tableau des principales langues indo-européennes.

Les langues issues de l'indo-européen forment huit groupes, d'inégale importance : indo-iranien, hellénique, italique, celtique, germanique, balto-slave, albanais, arménien.

I. **Groupe indo-iranien.** — L'indo-iranien est, comme son nom l'indique, localisé dans l'Inde et dans l'Iran.

1. Les Allemands disent indo-germanique.

Fig. 2. — Grande salle du musée d'Héraclée (Crète).

1° Langues de l'Inde. — Elles comprennent trois divisions chronologiques : le vieil indien ou sanskrit, le moyen indien ou prâkrit, l'indien moderne.

Mais on remarquera qu'il ne s'agit pas d'un parler unique, pris à divers moments de son évolution. Ce ne sont là que des langues apparentées les unes aux autres et attestées à des époques différentes, sans qu'il y ait entre elles une filiation directe.

a) *Sanskrit.* — Il apparaît sous sa forme la plus ancienne dans les hymnes védiques, dont une partie semble remonter au II° millénaire avant J.-C.; puis dans une série de textes liturgiques en prose employés par les brâhmanes; plus récemment encore dans des œuvres littéraires comme les deux épopées qui ont pour titre Mahābhārata et Rāmāyana. Le sanskrit, védique ou autre, n'est nullement l'ancêtre du grec et du latin, comme on l'entend dire parfois. Il y a entre lui et ces deux langues un rapport analogue à celui du roumain, de l'espagnol et du français par exemple; ce sont les développements divergents d'un même parler et, au point de vue de l'indo-

Bibliographie. — Hovelacque, *La linguistique*, Paris (Reinwald), 4e édit., 1887; ouvrage vieilli, mais encore intéressant dans son ensemble. — Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin* (Hachette), 6e édit., 1908. — Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (Hachette), 4e édit., 1915. — Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduction française (Klincksieck), 1905.

européen, le sanskrit n'est pas moins altéré que ses congénères.

b Langues prâkritiques. — Le sanskrit, tel que nous le connaissons, est une langue religieuse et littéraire, dont on a continué à se servir, alors même qu'on ne le parlait plus, et qui peut être, à ce point de vue, comparé à notre latin d'église. Cependant, dans l'Inde, des idiomes vulgaires s'étaient progressivement développés, et à leur tour ils devinrent des instruments littéraires; ce sont eux qui forment le moyen indien; on les appelle prâkritiques. On en trouve les premières traces sur des inscriptions du IIIe siècle avant notre ère. Le mieux connu d'entre eux est le *pâli*, qui a servi à la propagande bouddhiste.

c Indien moderne. — L'indien moderne est représenté par l'*hindoustani*, le *bengali*, le *singhalais*, etc., bref par la majeure partie des langues de l'Inde. Cependant l'apport indo-européen n'a pas recouvert la presqu'île tout entière : il existe, surtout au sud, un type de langues appelées *dravidiennes;* c'est à ce type que se rattache le *tamoul,* en usage dans nos établissements de Pondichéry et de Karikal notamment.

2° Langues de l'Iran. — Trois périodes, comme précédemment :

a Zend ou avestique. Cette langue est conservée dans le livre sacré des sectateurs de Zoroastre, l'Avesta, dont certaines parties

semblent contemporaines des textes védiques les plus archaïques.

b Vieux perse. — Langue de l'époque de Darius et de Xerxès; on la connaît par les inscriptions de ces rois et de leurs successeurs. Une forme plus récente en est le *pehlvi*, qui apparaît épigraphiquement dès le IIIe siècle avant notre ère.

c Iranien moderne. — Il est représenté par diverses langues, dont la plus importante est le *persan*.

Remarque. Des textes récemment découverts en Asie centrale attestent en outre l'existence dans ces parages, avant le Xe siècle de notre ère, d'un autre groupe linguistique auquel on a donné le nom de *tokharien*. Il est distinct de l'indo-iranien et les documents qui s'y rapportent n'ont pas encore été complètement étudiés.

II. **Groupe hellénique.** — Ce groupe sera étudié dans le chapitre suivant, consacré au développement de la langue grecque.

III. **Groupe italique.**

1° Latin. — Le plus ancien monument connu en est une fibule agrafe qui date du VIe s. av. J.-C. et porte ces mots : *Manios med vhevhaked Numasioi* c'est-à-dire *Manius me fecit*[1] *Numasio* « Manius m'a faite pour Numasius ». Le latin est représenté, à l'époque ancienne, par le parler de Rome, qui peu à peu se pro-

1. *Vhevhaked*, parfait à redoublement, comme en grec.

pagea, à l'époque moderne par les langues romanes (*italien, espagnol, portugais, français, provençal, réto-roman*[1], *roumain*).

2° Ombrien. — L'ombrien n'est connu que par les Tables eugubines, ainsi nommées parce qu'elles ont été trouvées à Eugubium auj. Gubbio, au nord-est de Pérouse).

3° Osque. — De l'osque on possède environ 200 inscriptions, provenant de la partie méridionale de l'Italie et presque toutes peu étendues.

On ne sait que fort peu de chose des autres langues de la péninsule évincées par le latin. Dans cet ensemble l'étrusque occupe une place à part et semble n'avoir pas une origine indo-européenne.

IV. Groupe celtique.

1° Gaulois. — Du gaulois il ne reste qu'environ 450 mots, en majeure partie obscurs, et conservés, soit par de rares inscriptions écrites en caractères latins ou même grecs, soit par divers auteurs.

2° Brittonique. — Le brittonique, parler de la Grande-Bretagne, a été supplanté par le germanique, mais non pas complètement, car il en reste trois variétés :

a) *Gallois*. — Parler du Pays de Galles;

1. On désigne sous ce nom la langue qu'on parle dans les Grisons, le Tyrol et le Frioul.

quelques gloses au VIIIe siècle, textes littéraires à partir du XIe.

b Cornique. — Parler de Cornouailles; glossaire du XIIIe siècle, quelques textes littéraires à partir du XVe; ce dialecte s'est éteint au XVIIIe.

c Breton. — Parler du Finistère et d'une partie

Fig. 3. — Disque de Phaestos.

des Côtes-du-Nord et du Morbihan, importé par des émigrants venus de Grande-Bretagne; gloses du VIIIe siècle et textes littéraires depuis le XIVe.

3° Gaélique. — Le gaélique est encore en usage dans une partie de l'Irlande *irlandais*, de l'Écosse *erse* et dans l'île de Man *mannois*; gloses dès le VIIIe siècle, puis littérature irlandaise abondante.

V. Groupe germanique.

1° Gotique. — Le gotique ne nous est guère connu que par les restes de la traduction de la Bible qu'avait faite, au IVe siècle de notre ère, Wulfila (Ulfilas), évêque des Gots établis en Mésie.

Fig. 1. — Disque de Phaestos.

2° Germanique septentrional, aussi appelé norrois. Ce sous-groupe est représenté, d'abord par des inscriptions runiques, à partir du IIIe siècle de notre ère, et aujourd'hui par les quatre langues suivantes :

a) Islandais. — Les manuscrits les plus anciens, contenant des versions des Eddas, datent de la fin du XIIe siècle.

b) Norvégien. — Proche de l'islandais et attesté vers la même date. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le norvégien n'a été employé que populairement ; la langue littéraire du pays était le danois. Aujourd'hui la Norvège possède deux langues littéraires concurrentes : le dano-norvégien et le norvégien.

c) Suédois.

d) Danois.

3° Germanique occidental. — Il comporte trois subdivisions :

a) Haut-allemand. — En usage dans les parties hautes (c.-à-d. méridionales) de l'Allemagne, ainsi que dans les pays voisins (Suisse, Autriche) et représenté de plus par l'allemand littéraire moderne. Gloses du VIIIe siècle ; littérature à partir du IXe.

b) Bas-allemand. — Littérature à partir du IXe siècle. Le bas-allemand est continué de nos jours par deux langues très voisines l'une de l'autre, le *hollandais* (Pays-Bas) et le *flamand* (Belgique), ainsi que par les patois des plaines allemandes.

c) Frison et anglo-saxon. — Le frison est parlé dans la province hollandaise de Frise. De l'anglo-saxon, attesté dès le IXe siècle, est sorti l'*anglais* moderne.

VI. **Groupe balto-slave**, appelé aussi **letto-slave**.

1° Baltique. — Cette subdivision comprend elle-même trois parlers :

a) *Vieux prussien.* — De l'embouchure de la Vistule à celle du Niémen. Quelques textes du xve et du xvie siècles. Le vieux prussien s'est éteint dans la seconde moitié du xviie siècle.

b) *Lituanien.* — Idiome remarquable par certains traits tout à fait archaïques; « il est », par exemple, s'y dit *ĕsti*, comme en grec ancien. Le plus ancien texte est de l'année 1547 ap. J.-C.

c) *Lette.* — En usage au nord de la Lituanie; très proche du lituanien proprement dit, mais plus altéré que lui.

2° Slave. — Les principales langues slaves sont :

a) Au sud : le *bulgare* évangile du ixe siècle ; le *macédonien*, qui ne provient pas de l'ancien macédonien; puis les parlers du groupement yougo-slave : *serbo-croate* (Serbie, Monténégro, Dalmatie, Bosnie, Croatie) et *slovène* (sud de l'Autriche).

b) En Russie : le *grand russe*, à l'est; c'est aussi la langue officielle; le *petit russe*, au sud-ouest; le *blanc-russe*, au nord-ouest.

c) A l'ouest : le *tchèque* et le *slovaque*, très voisins l'un de l'autre, puis le *polonais*.

VII. **Albanais.** — L'albanais n'est connu que

depuis le XVIIe siècle. C'est une langue qui renferme, sur un vieux fond indo-européen, une foule de mots empruntés au latin, au grec, au slave, au turc et à l'italien.

VIII. **Arménien.** — L'arménien est attesté depuis le Ve siècle de notre ère et possède une littérature assez étendue.

Grec et latin. — Il n'existe pas, comme on le croit souvent, d'affinité particulière entre le grec et le latin. Les peuples qui parlaient ces deux langues ont eu, à l'époque historique, des rapports constants, qui se sont traduits par des emprunts lexicologiques et des influences littéraires; mais, ceci mis à part, le grec et le latin ne présentent rien d'où l'on pourrait conclure qu'il y a eu, à l'époque préhistorique, un groupement italo-hellénique. Le latin est plutôt voisin du celtique; le grec a plus d'analogie avec l'arménien et l'indo-iranien.

Les exemples suivants permettront de rapprocher quelques formes tirées des langues dont il vient d'être question :

Sanskrit *ásti*, *sánti* « il est, ils sont »; grec dorien ἔστι, ἔντι; etc. voir page 1. Indo-européen **ésti*[1], **s̥nti* (avec *n* vocalique).

1. En grammaire historique, l'astérisque devant une forme indique que celle-ci ne se trouve pas dans les textes, mais qu'on la restitue par conjecture. Toutes les formes de l'indo-européen doivent donc être précédées d'un astérisque.

Sanskrit *páñca* « cinq », grec πέντε, latin *quinque* pour **penque*, gotique *fimf*, lituanien *penki*, vieux slave *peti*. Indo-européen **pénqe*.

Sanskrit *mā́tā* « mère », grec dorien μάτηρ, latin *māter*, vieil irlandais *máthir*, vieil islandais *móðer*, lituanien *mótė* (femme), vieux slave *mati*, etc., indo-européen **mā́tēr*.

On appelle grammaire comparée la partie de la linguistique qui étudie les concordances de ce genre.

Fig. 5. — Acrobate en ivoire.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU GREC

§ 1er. — La langue et la race.

C'est par la puissance des Romains que s'explique la suprématie du latin en Italie, puis son expansion dans le bassin de la Méditerranée. Pour réaliser l'unité linguistique indo-européenne dont il a été question au chapitre précédent, il a fallu aussi un peuple, et un peuple fortement organisé par rapport à ses voisins. Mais il ne s'ensuit nullement qu'à cette unité d'organisation et de langue ait correspondu une unité de race : les Latins ont fait prévaloir leur langue, en Gaule par exemple, sans anéantir les populations celtiques, et il est, on peut dire certain, que nos ancêtres de la période indo-européenne étaient déjà eux-mêmes le résultat de multiples combinaisons ethniques.

Les idées de langue et de race, parfois réunies dans l'usage, souvent aussi confondues avec celle de nationalité dans un but politique, sont en réalité distinctes l'une de l'autre. La Grèce aussi en donne la preuve : une seule langue y est cou-

Fig. 6. — Siège dit Trône de Minos.

rante, dès une haute antiquité, et cependant, depuis lors, des gens d'origines diverses n'ont cessé de se heurter et de se mêler sur son sol ; à des données linguistiques parfaitement nettes s'opposent, en Grèce comme ailleurs, des faits ethnographiques multiples et fuyants.

§ 2. — Civilisations préhelléniques.

La langue grecque a été introduite dans le sud de la péninsule balkanique par des immigrations successives, qui seront mentionnées au paragraphe suivant. Ces immigrés se sont ainsi trouvés en contact avec des populations variées dont les auteurs nous ont conservé quelques noms : Dryopes, Ektènes, Aones, Temmikes, Hyantes, Abantes, Minyens, Kaukônes, etc. A cette énumération faut-il ajouter les Pélasges, qu'on trouve, à une époque lointaine, fixés dans les plaines thessaliennes[1]? Les témoignages antiques sont imprécis à leur égard, et les savants modernes discutent pour savoir si ces Pélasges étaient ou non de langue hellénique.

Diverses fouilles opérées dans la Grèce continentale, aux environs d'Orchomène par exemple (Béotie), ont fait découvrir des constructions, des poteries, qui ont appartenu, soit aux peuplades susdites, soit à d'autres plus anciennes encore; mais rien dans ces fouilles n'a donné des indi-

Bibliographie. — MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Hachette), 1913, 2e édit., 1921. — SCHRADER, *Atlas de géographie historique* (Hachette). — FOUGÈRES, *Grèce* (Collection des *Guides Joanne*, Hachette). — DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, Paris (Geuthner), 2e édit., 1914.

1. *Iliade*, II, 841-842 : « Hippothoos conduisait les tribus des Pélasges à la lance furieuse, qui habitaient Larissa aux mottes fertiles. » Cet Hippothoos était fils du Pélasge Léthos, qui régnait à Larissa, et ces Pélasges avaient pris le parti des Troyens. Comparer *Il.*, XVII, 288.

cations sur le parler de ces peuplades. Il n'a cependant pas complètement disparu. Des noms de lieux s'en sont transmis de bouche en bouche : Κόρινθος, Corinthe, Προβάλινθος, Τρικόρυνθος, dèmes de l'Attique, Ἐρύμανθος, Erymanthe, etc., Παρνασός, Parnasse, Ὑμηττός, Hymette, Λυκαβηττός, Lycabette, etc. Ces formes, inexplicables par le grec, trouvent leur équivalent dans des formes en -νθος et -σσος fréquentes en Asie Mineure; d'où l'on infère que les Grecs, en arrivant dans le pays, y ont vraisemblablement trouvé des gens apparentés linguistiquement à ceux du continent d'en face.

Le fait est d'autant moins surprenant qu'au témoignage d'Hérodote et de Thucydide les îles de la mer Égée furent d'abord occupées par des Cariens ou Lélèges[1], gens d'Asie Mineure. Comme traces de préhellénisme en ces parages, on a trouvé à Lemnos une inscription écrite en caractères grecs, qui paraissent dater du VIe siècle avant notre ère, et rédigée en une langue inconnue, dont la seule chose qu'on puisse dire est qu'elle rappelle vaguement l'étrusque. A Chypre, on s'est servi d'un alphabet syllabique pour

1. HÉRODOTE, I, 171 : « Autrefois (ces Cariens), comme sujets de Minos et sous le nom de Lélèges, occupaient les îles, mais sans payer de tribut, aussi loin du moins que la tradition orale me permette de remonter »; voir tout le passage. THUCYDIDE I, 4 : « Minos, dit la tradition orale, fut le premier qui se créa une marine. Il devint maître de la plus grande partie de la Mer hellénique actuelle et régna sur les Cyclades. La plupart de celles-ci furent même colonisées par lui pour la première fois. Il en chassa les Cariens et y installa ses fils comme gouverneurs. »

noter une langue indigène dont nous ne savons rien non plus, et cet alphabet a été par surcroît employé pour le grec. Mais c'est en Crète que les découvertes archéologiques ont été le plus fécondes.

Des fouilles, entreprises par un Anglais,

Fig. 7. — Déesse aux serpents.

M. Evans, à partir de l'année 1898, lorsque l'expulsion des Turcs permit dans cette île des recherches scientifiques méthodiques, ont mis au jour à Knossos, tout près d'Héraclée, les restes du palais même de Minos, immense et magnifique construction. Une brillante civilisation, antérieure à l'époque hellénique et que nous ne

connaissions auparavant que par des traditions incertaines, nous a été ainsi subitement révélée (*fig.* 2, 3-9). Le touriste qui visite Knossos et le musée d'Héraclée, où sont conservés la plupart des objets trouvés au cours des fouilles, est stupéfait d'apercevoir, dans ce palais, les traces

Fig. 8. — Déesse aux serpents.

d'un confort tout moderne, et, dans le musée, des objets d'art, des détails de costume, qu'on dirait actuels et dont certains datent d'environ 3.500 ans. C'est aux descendants de ce peuple minoën qu'Homère donne le nom d'Ἐτεόκρητες « vrais Crétois[1] », et leur type, distinct du type

1. *Odyssée*, XIX, 171 et suiv. « La Crète est une terre — au milieu

hellénique, est aujourd'hui encore reconnaissable pour le voyageur qui parcourt l'île de Crète.

On a trouvé dans l'est de l'île, à Praesos, des inscriptions qui cachent, sous leurs caractères grecs, un idiome non identifié. Un disque, provenant des fouilles de Phaestos, près de la côte méridionale, au sud-est d'Héraclée, et une foule d'autres objets portent des caractères inconnus, correspondant à divers alphabets et notant une langue, ou des langues, qui ne paraissent pas être du grec. Il est probable que, dans certains de ces cas, on est en présence du minoën. Sur ce qu'a été ce parler on restera dans l'indécision, tant qu'une inscription bilingue ou quelque heureux hasard n'en donnera pas la clé; mais on tient aujourd'hui pour très vraisemblable que le grec lui a emprunté un grand nombre de termes. Les mots ἐλαιά, olivier, ἔλαιον, huile, οἶνος, vin, σῦκον, figue, μίνθη, menthe, κυπάρισσος, cyprès, ῥόδον, rose, λείριον, lis, ἀσάμινθος, baignoire, en grec et dans les langues où on les retrouve, paraissent provenir du minoën, ou de l'égéen, pour se servir de l'appellation qui lui est maintenant couramment donnée. Le mot λαβύρινθος « labyrinthe » lui-même, qui renferme la

de la mer noirâtre — belle et grasse, entourée d'eau. Il y a des hommes nombreux, infinis, et quatre-vingt-dix villes. Les langues y sont entremêlées. On y trouve des Achéens, et des Eteocrétois magnanimes, et des Cydoniens, et des Doriens aux trois tribus, et de divins Pélasges. Parmi ces villes est Knossos la grande, où Minos, le familier du grand Zeus, a régné neuf ans. »

finale -νθος signalée précédemment, ne s'explique pas par l'indo-européen; on le rapproche de Λαβραυνδός, nom du Jupiter carien, dont l'emblème est la hache lydien λάβρυς, et cette hypothèse

Fig. 9. — Fresque dite de la Parisienne.

est d'autant plus plausible que la double hache est un emblème fréquent dans le palais de Minos; le fameux labyrinthe aurait été, croit-on, une partie du palais même.

Ces quelques faits suffisent à montrer combien complexe et peu claire encore est l'histoire de la Grèce avant la venue des Hellènes.

§ 3. — Les immigrations helléniques.

Suivant la tradition antique, Deucalion, après le déluge, aurait compté, parmi ses nombreux fils, Hellen; et celui-ci aurait à son tour engendré Aeolos, qui occupa la Thessalie, Doros, qui eut la Grèce centrale, Xuthos, auquel échut le Péloponèse et qui fut le père d'Ion et d'Achéos. Éoliens, Doriens, Ioniens, Achéens, tels sont encore les quatre groupements importants que distingue la science moderne dans les immigrations helléniques.

Comme ces immigrations se sont toutes produites avant l'époque historique, beaucoup d'obscurité les enveloppe, mais on en peut néanmoins dégager l'essentiel. Elles se sont faites du nord au sud. La fertilité de la plaine thessalienne et de certaines parties du Péloponèse (Élide, Argolide, Messénie) a été de tous temps un appât pour des populations septentrionales. Au moyen âge, des Slaves d'abord, des Albanais ensuite, se sont ainsi répandus par la Grèce, tantôt en masses compactes et les armes à la main, tantôt plus isolément, en poussant des troupeaux devant eux. Dans l'antiquité les choses ont dû se passer sensiblement de même. On se tromperait d'ailleurs, en pensant que ces mouvements d'envahissement sont comparables à ceux d'une eau qui s'écoule plus ou moins vite, sans jamais remonter vers sa source : il y a eu des

fluctuations, des arrêts, des reculs; ici, les envahisseurs ont été absorbés et assimilés par les indigènes; là, ce sont eux qui ont eu le dessus, mais dans des proportions variables; ailleurs, ils ont dû lutter contre d'autres peuplades helléniques installées avant eux. Tous ces faits ont donné lieu à de multiples combinaisons : disparitions, mélanges, émigrations nouvelles.

Sous ces réserves, et la question des Pélasges mise à part (p. 16), c'est peut-être aux **Ioniens** qu'il convient d'accorder la première place dans cette énumération. Ils occupèrent, dès une époque très ancienne, l'Eubée, l'Attique et quelques points du Péloponèse. Ils furent peut-être les devanciers, tout au moins les contemporains des Achéens sur le sol grec, et colonisèrent de bonne heure nombre d'îles de l'Archipel.

Quant aux **Achéens**, ils se répandirent d'abord dans la Grèce du nord-est, d'où ils envoyèrent, eux aussi, des colons dans la mer Égée; puis une partie d'entre eux gagna le Péloponèse, s'y établit, sans entamer cependant les Ioniens de l'Eubée et de l'Attique, et poussa même plus au sud, en Crète par exemple. Les Achéens se trouvèrent ainsi partagés en deux branches : sur le continent, les Achéens du nord-est ou **Éoliens**; dans la péninsule, les **Achéens** proprement dits.

C'est à cette vaste population, qui, à un moment donné, occupa, comme on voit, la

majeure partie de la Grèce, que se rattache la riche civilisation mycénienne, héritière de la minoënne. Elle est ainsi nommée du lieu où, en

Fig. 10. — Carte schématique de la Grèce continentale dans la période préhistorique.

1876, un archéologue allemand, Schliemann, en a découvert les plus beaux vestiges : Mycènes, résidence d'Agamemnon, se trouve à 31 kilomètres au nord-ouest de Nauplie; la ligne de chemin de fer Athènes-Péloponèse, conduit aujourd'hui

les touristes tout près des restes encore fort imposants du palais du roi des rois (*fig.* 13 et 14). Dans le voisinage, plus près de la mer,

Fig. 11. — Galerie de Tirynthe.

Argos, et davantage encore l'archaïque Tirynthe, sur lesquelles régnait aussi Agamemnon, donnent une impression de puissance et de prospérité (*fig.* 11 et 12).

L'importance des Achéens étant telle, leur nom se généralisa : Homère appelle Ἀχαιοί tous

les Grecs qui participent à la guerre contre Troie, Ioniens y compris. C'est sans doute dans un sens très général aussi qu'il faut prendre la plus ancienne mention que nous ayons d'eux et de toute peuplade grecque : des textes égyptiens rapportent que, sous le roi Mineptah, vers 1220 avant notre ère, débarquèrent en Égypte divers envahisseurs, parmi lesquels se trouvaient des *Aqaiwusha*, forme où il est difficile de ne pas voir le grec Ἀχαιός ou mieux Ἀχαϝός, avec un digamma à valeur de *w* (lat. *Achivus*).

Cette domination achéenne prit fin vers le XIIe ou le XIe siècle avant J.-C., par l'invasion des **Doriens**. Les peuplades que l'on désigne sous ce nom paraissent être parties de la région du Pinde (au nord-ouest de la Grèce). Moins nombreuses, semble-t-il, mais plus guerrières que les précédentes, elles eurent raison des Achéens et ruinèrent en grande partie leur civilisation. Au nord-est, des Éoliens résistèrent. Au sud, des Achéens proprement dits se maintinrent, sans doute dans la contrée qui a gardé le nom d'Achaïe (rive méridionale du golfe de Corinthe), et mieux encore en Arcadie; d'autres fuyant de plus en plus vers le sud, gagnèrent Chypre. Mais la plupart des anciens maîtres du pays devinrent les serfs des nouveaux venus. Une oligarchie militaire appesantit sur eux sa lourde main. Dès lors, l'histoire grecque se ramène à

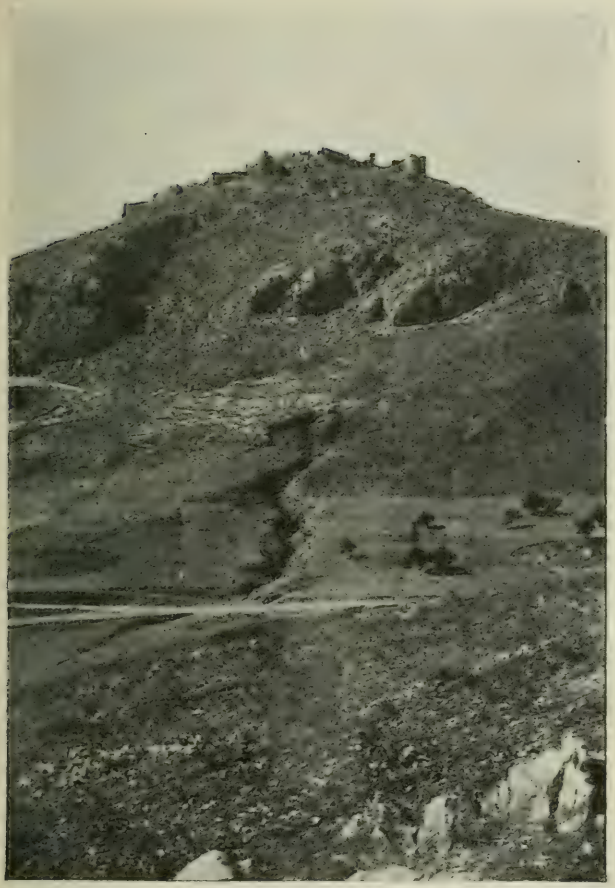

Fig. 12. — L'acropole d'Argos.

une lutte séculaire entre cet élément oligarchique,

incarné dans Sparte la dorienne, et l'élément démocratique ionien, que représente Athènes.

Quelques dates approximatives peuvent servir

Fig. 13. — Cimetière royal, à Mycènes.

de point de repère pour ce qui précède. De 2.000 à 1.500, civilisation minoënne ou égéenne, dont le centre est la Crète. De 1.500 à 1.100, civilisation achéenne, dont le centre est Mycènes. Vers 1.100, invasion dorienne.

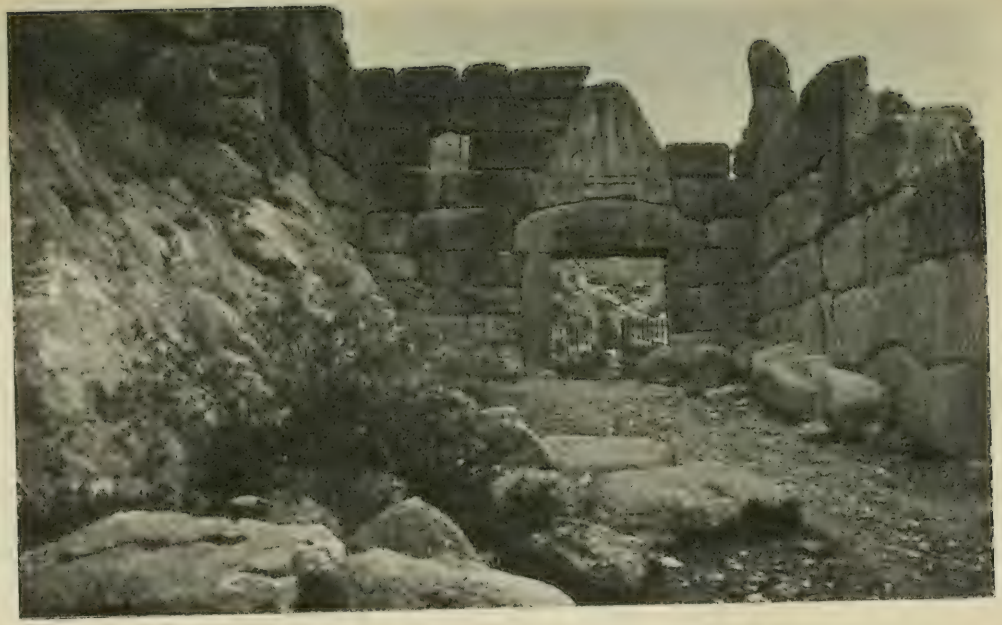

Fig. 14. — La Porte des Lions, à Mycènes.

§ 4. — Les noms des Grecs.

Pour désigner l'ensemble des Grecs, les poèmes homériques emploient, à côté du mot Ἀχαιοί, ceux de Ἀργεῖοι et de Δαναοί, que les Latins ont rendu par *Argivi* et *Danai*. Les **Argiens** étaient, à l'origine, les habitants de la seule ville d'Argos, au fond du golfe de Nauplie. Mais le nom de cette ville a pris de l'extension : déjà chez Homère il désigne soit la ville elle-même, soit un royaume dont le siège, au temps des Achéens, était Mycènes, soit même la Grèce entière. D'où l'épithète d'Argiens synonyme d'Achéens. **Danaëns** n'est qu'une variante d'Argiens, due au fait que le roi Danaüs a régné sur Argos.

A ces mots se sont substitués plus tard ceux d'**Hellènes** Ἕλληνες et d'Hellade Ἑλλάς. Mais cette substitution est postérieure à l'état de choses que décrit l'Iliade, car Hellas y désigne une ville ou une province de Thessalie, dont les Hellènes sont les habitants et Achille le chef. « Je n'épouserai pas une fille d'Agamemnon l'Atride, dit Achille[1] : ... si les dieux me préservent et que je rentre chez moi, c'est Pélée lui-même qui me choisira une femme, car il y a beaucoup d'Achéennes filles de princes, dans l'Hellade et à Phthie[2]. » On remarquera cepen-

1. *Iliade*, II, 388 et suiv.
2. Comparer THUCYDIDE, I, 3.

dant que dans l'Odyssée[1] l'expression ἀν' Ἑλλάδα καὶ μέσον Ἄργος « par l'Hellade et en Argos » semble déjà renfermer une acception élargie du mot Ἑλλάς. On trouve en outre le terme Πανέλληνες « Panhellènes » dans l'Iliade, à un passage qui paraît de date relativement récente[2], chez Hésiode ± VIIe s. av. J.-C.[3], chez Archiloque (± 650 av. J.-C.[4], etc. Mais en réalité le premier exemple du mot Ἕλλην vraiment généralisé nous est fourni par la mention des Ἑλλανοδίκαι sur une inscription d'Olympie antérieure à l'année 580 av. J.-C. Les Ἑλλανοδίκαι ou Hellanodices « juges des Hellènes » la forme est dorienne et serait en attique Ἑλληνοδίκαι) étaient les arbitres des jeux olympiques, dont on connaît le caractère panhellénique. On ignore, il est vrai, pour quelles raisons précises ce nom de Ἕλληνες, qui vraisemblablement fut à l'origine celui d'une tribu épirote, s'est généralisé, mais il est licite de supposer que ces raisons sont d'ordre historique et qu'il y a eu dans le monde grec prédominance de la tribu des Hellènes, après que celle-ci se fut installée et développée en Thessalie.

Aristote, avec lequel la science moderne est ici d'accord, pense que ces Hellènes habitaient, dans des temps très reculés, les parages de

1. *Odyssée*, I, 344; IV, 726; XV, 80.
2. *Iliade*, II, 530; comparer II, 684.
3. HÉSIODE, *Travaux et jours*, 528.
4. STRABON, VIII, 6, 6.

Dodone et sur les bords de l'Achéloos (Épire). Il déclare en outre qu'ils se seraient d'abord appelés Γραικοί, **Grecs**[1]. C'est là le témoignage le plus ancien que nous ayons sur cette forme, fréquente à partir d'Alexandre et connue encore des Grecs d'aujourd'hui. Des savants mettent en doute le bien-fondé de cette opinion d'Aristote. Pour eux, les habitants de l'Italie auraient été en relations particulièrement fréquentes avec une peuplade de la Grèce septentrionale, les Γραῖοι; d'où le nom de *Graii* (Virgile), appliqué ensuite par eux à tous les Grecs (comparer le nom d'Allemands donné aux Germains). Cela est juste. *Graius*, ajoutent-ils, aurait pris comme doublet *Grai-cus* puis *Graecus* et serait alors, grâce sans doute aux nombreuses colonies helléniques de l'Italie méridionale, rentré en Grèce sous la forme Γραικός. Or, ceci est beaucoup moins facile à admettre. Mieux vaut croire avec Aristote que Γραικός est une forme indigène. A la suite de circonstances qu'il est difficile de discerner, et auxquelles les conquêtes d'Alexandre n'ont peut-être pas été étrangères, cette forme est restée dans la langue en tant que nom ethnique : c'est sur elle que les Latins ont fait *Graecus*, *Graecia*, et c'est à l'usage latin que nous devons l'emploi chez nous des mots *Grecs* et *Grèce*, au lieu d'Hellènes et d'Hellade.

Dans les siècles qui suivirent la conquête

1. ARISTOTE, *Météores*, I, 14.

romaine (146 av. J.-C.), l'union des Latins et des Grecs devenant plus étroite, ceux-ci prirent le nom de Ῥωμαῖοι, Romains[1]. Il s'est conservé dans le pays jusqu'à ce jour, sous la forme Ῥωμιός, plur. Ῥωμοί (pron. *romyí*), à côté de l'ancien terme de Ἕλληνες qui, pour des raisons nationales, regagne peu à peu du terrain.

Les expressions les plus courantes pour désigner la langue grecque et son emploi sont : ἡ ἑλληνικὴ γλῶσσα (Hérodote), ἡ Ἑλλὰς φωνή (Lucien ; ἑλληνιστί ou ἑλληνικῶς « en grec », ἑλληνίζω « parler grec ». Aujourd'hui ἡ ἑλληνική, τὰ ἑλληνικά signifie le grec en général et τὰ ῥωμαΐικα, le grec usuel ; voir pages 55-59.

§ 5. — Dialectes et langues communes.

Il est indispensable, pour l'intelligence de ce qui va suivre, d'expliquer ici deux termes qui reviendront plus d'une fois au cours de cet exposé : ceux de *dialecte* et de *langue commune*.

Un enfant qui apprend à parler fait toujours preuve d'individualité : il prononce à sa façon et modifie les formes grammaticales : il dira par exemple *un sval* (cheval), *des svals*. Mais ses parents le corrigent et parviennent peu à peu, quelquefois non sans peine, à le faire s'exprimer comme eux. La langue de la famille se trouve ainsi soumise à deux tendances différentes : elle est

1. C'est là un cas tout différent du précédent ; voir page 55.

maintenue dans l'unité par le fait des parents, elle tend à la diversité par celui des enfants; centralisation d'une part, décentralisation de l'autre.

Cette observation s'applique tout aussi bien à des cercles plus larges. Dans les langues, c'est, suivant les circonstances, tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux tendances qui l'emporte. Des gens fondent un village au milieu des montagnes et coupent, ou rendent plus difficiles, les communications entre eux et la localité qu'ils ont quittée : décentralisation, diversité de langage après quelques générations. Ailleurs, entre le continent et une île à peu près isolée jusque-là, on établit un service régulier de bateaux : centralisation; les parlers se rapprochent, et si les communications deviennent fréquentes, ils finissent par se confondre. La décentralisation produit le dialecte, la centralisation crée la langue commune.

Quand les Romains implantèrent le latin en Gaule, au Ier siècle avant notre ère, il se trouvait à l'état de langue commune. Mais la période d'unité administrative dans ce pays fut de courte durée. Avec la déchéance de l'Empire et l'arrivée des Barbares commença une période de décentralisation. La vie devint de plus en plus localisée. Ainsi se formèrent de petites unités linguistiques, qui ne sont autres que nos patois[1].

1. Il n'est donc pas exact de dire que les patois sont du français déformé. Tous les patois subissent l'influence du français, mais, par leur origine, ils en sont indépendants.

Cependant de nouveaux facteurs politiques et sociaux firent sentir leur action. Une vie provinciale s'éveilla. Pour des raisons historiques, quelques-uns de ces parlers locaux prirent le pas sur les autres; ils se répandirent, devinrent dialectes, et même dialectes littéraires : le latin transformé se partagea ainsi en langue d'oc (gascon, languedocien, limousin, provençal, dauphinois, savoyard et en langue d'oïl français, picard, normand, bourguignon). Enfin, dès le XIe siècle, après l'avènement des Capétiens, un pouvoir central se substitua progressivement aux pouvoirs féodaux; l'île de France devint le siège du royaume, et pour cette raison le dialecte français évinça peu à peu ses concurrents. A l'heure présente les patois sont en voie de disparition; nous sommes dans une période de langue commune.

Pour qu'on puisse employer ce terme, il n'est d'ailleurs nullement nécessaire que tous les habitants d'un pays parlent identiquement de même, condition qui ne se trouve jamais réalisée. Il suffit qu'il existe une règle, admise par tous et à laquelle chacun essaie de se conformer.

Ces quelques observations vont trouver leur application dans l'histoire de la langue grecque.

§ 6. — Les dialectes grecs.

C'est comme un assemblage de dialectes que le grec s'offre à nous, depuis les poèmes homé-

riques, qui sont les plus anciens textes que nous en possédions, jusqu'à l'époque d'Alexandre. Ces dialectes ont entre eux des points communs, qui les différencient du latin ou du celtique par exemple. Il est donc probable que ce sont les débris d'une langue commune, issue de l'indo-européen, et dont nous ne savons rien historiquement.

Deux raisons principales ont créé et maintenu ce morcellement linguistique de la Grèce : les invasions successives, chaque peuplade apportant son dialecte; puis la nature du pays, où de nombreuses îles et de hautes montagnes font obstacle aux communications.

En Grèce, de même qu'en France, ces dialectes se subdivisaient en un nombre considérable de patois; chaque bourgade, chaque agglomération avait le sien. Mais une foule de ces patois ont disparu sans laisser de traces. Seuls les parlers de certains centres, et plus encore les grands dialectes, sont connus de nous, par des inscriptions, des textes littéraires, des témoignages de grammairiens ou de lexicographes.

Ces dialectes, tels que nous les trouvons répartis à l'époque historique, après les invasions doriennes, comprennent quatre groupes princi-

Bibliographie. Meillet. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Hachette), 2e éd. 1921. — Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte*, Heidelberg (Winter), 1909. — Buck. *Introduction to the Study of the Greek Dialects*, Chicago et Londres, 1910. Audouin. *Etude sommaire des dialectes grecs littéraires autres que l'attique*. Paris (Klincksieck), 1891 (élémentaire et vieilli).

paux, correspondant aux quatre mouvements de peuplades envisagés plus haut (p. 22 et suiv.) :

Fig. 15. — Carte schématique des dialectes de la Grèce continentale dans la période historique.

l'*ionien*, l'*éolien*, l'*arcado-chypriote*, et le *dorien* auquel se rattachent, d'ailleurs peu étroitement, certains parlers du nord-ouest[1].

1. Les élèves qui ne connaissent pas encore la grammaire grecque feront bien de ne pas s'arrêter au détail des pages imprimées en petits caractères.

Nous nous bornerons, dans les lignes qui vont suivre, à caractériser brièvement chacun de ces dialectes, sans vouloir être complet et en renvoyant pour le détail, soit aux grammaires, soit aux ouvrages spéciaux mentionnés dans la note bibliographique. De plus nous passerons sous silence les différences de vocabulaire qui existaient dans les dialectes à l'époque historique. Elles sont naturellement très nombreuses et ce que nous en révèlent les inscriptions ou les textes est encore peu de chose par rapport à la réalité.

1. **Groupe ionien**. — Ce groupe se subdivise en deux branches : l'attique et l'ionien proprement dit.

L'**attique**, parlé dans la contrée du même nom, fut tout ce qui subsista du dialecte ionien sur le continent. Mais des colons, à des dates diverses, portèrent l'**ionien** très au loin : en Eubée; dans les îles de l'Archipel situées au nord de la ligne Mélos-Théra-Kalymnos, l'île de Lesbos exceptée; sur la côte d'Asie Mineure, depuis Halicarnasse jusqu'à Smyrne et à Phocée (là était l'opulente Ionie); aux bords de l'Hellespont; dans la presqu'île chalcidique; au nord-est de la Sicile; à Naples et à Cumes; à Marseille et à Agde (anciennement Ἀγάθη).

Au point de vue grammatical, l'attique et l'ionien eurent en commun, et exclusivement à eux deux, certains phénomènes dont les plus courants sont :

1. Le changement de ᾱ en η : lat. *māter*, grec μάτηρ, ion.-att. μήτηρ[1].

2. La métathèse dite de quantité : λᾱός « peuple », ion.-att. λαός (type μάτηρ, μήτηρ), puis par métathèse de quantité, λεώς[2].

1. On verra tout à l'heure que l'ionien a été plus loin que l'attique dans cette voie.

2. En d'autres termes, le groupe vocalique –⏑ s'est changé en ⏑–; d'où le nom de métathèse de quantité. Mais cette appellation n'est

3. Le ν euphonique, appelé aussi éphelcystique, à cause de son nom grec, νῦ ἐφελκυστικόν, qui signifie « attiré à la suite » : ἔστι(ν) ἄνθρωπος « il est un homme ».

L'attique se séparait de l'ionien par les principaux points suivants :

1. Grande propension à la contraction des voyelles.

2. Groupe ττ en regard de l'ionien σσ : ion. θάλασσα « mer », att. θάλαττα[1].

3. Groupe ρρ au lieu de l'ionien ρσ : ion. ἄρσην et ἔρσην « mâle », att. ἄρρην.

L'ionien se séparait de l'attique par les principaux points suivants :

1. Changement de α en η après ε, ι, υ, ρ[2] : att. θέατρον « théâtre », ion. θέητρον; att. ἰατρός « médecin », ion. ἰητρός; att. σοφία « savoir », ion σοφίη; att. συκᾶ « figuier », ion. συκέη; att. ἡμέρα « jour », ion. ἡμέρη.

2. Perte de l'aspiration initiale : att. ὅλος « entier », ion. οὖλος; att. ἥλιος, « soleil », ionien homérique ἠέλιος; att. ἀφικνοῦμαι « j'arrive » (pour ἀπ' ἱκνέομαι), ion ἀπικνέομαι. Les formes ioniennes δέκομαι « je reçois », αὖτις « de nouveau », en regard de l'attique δέχομαι, αὖθις, ne témoignent pas d'une désaspiration ionienne, mais d'une aspiration attique.

3. Gutturale en regard de labiale, dans l'ionien d'Hérodote : att. πόσος, « combien », ion. κόσος; att. ὅπως « comme », ion. ὅκως.

II. **Groupe éolien.** — Le terme d'éolien a eu dans l'antiquité deux sens. On entendait par là, tantôt le dialecte

pas rigoureusement exacte : un ο allongé devient ου (page 36) et non ω. C'est le timbre, et non la durée, qui a joué ici le rôle important.

1. Ce phénomène, comme le suivant, existait aussi en Eubée, île voisine de l'Attique.

2. L'attique n'a pas poussé jusque-là le changement de α en η. En pareil cas l' α attique était anciennement fermé (page 118).

des lyriques lesbiens. Alcée et Sapho, tantôt tout ce qui n'était ni ionien-attique, ni dorien. Les hellénistes modernes donnent à ce mot une troisième acception. L'éolien est pour eux ce qui reste de l'achéen du nord-est. Il se partage en trois branches : l'**éolien d'Asie** (de Smyrne à l'Hellespont, l'île de Lesbos y comprise), le **thessalien** et le **béotien.**

Dans ces dialectes quelques phénomènes, trop spéciaux pour être mentionnés ici, témoignent, croit-on, de l'ancienne unité achéenne. Mais en fait les liens qui rattachent entre eux le *lesbien* (notre source principale pour l'éolien d'Asie), le *thessalien* et le *béotien*, sont déjà assez lâches : la mer, la plaine, la montagne, formaient ici une triple délimitation sociale, et par conséquent linguistique. On peut néanmoins signaler comme phénomènes éoliens :

1. Le π initial correspondant à τ : vieil ion. τέσσαρες (Homère) « quatre », att. τέτταρες, nouvel ion. τέσσερες (Hérodote), lesb. πέσσυρες, béot. πέτταρες[1]; la forme thessalienne fait défaut. Au même ordre de phénomènes se rapporte Θεσσαλός « Thessalien », att. Θετταλός, béot. Φετταλός, thess. Πετθαλός.

2. Le participe parfait actif en -ών, comme le présent, au lieu de -ώς : πεποιηκών au lieu de πεποιηκώς « ayant fait ».

3. Le patronymique exprimé, non par le génitif du nom paternel, mais par un adjectif dérivé : att. Φίλιππος Ἀντιφάνους « Philippe (fils) d'Antiphane », éol. Φίλιππος Ἀντιφάνειος, « Philippe Antiphanien ».

Les phénomènes lesbiens les plus connus sont :

1. Le recul de l'accent : πόταμος « rivière », βασίλευς « roi », λεῦκος, « blanc », etc., au lieu de ποταμός, βασιλεύς, λευκός, etc.

1. Pour le groupe ττ, le béotien offrait avec l'attique des analogies, mais non une identité absolue.

2. La diphtongue αι dans des formes comme παῖσα « toute », ion.-att. πᾶσα, provenant de πάνσα.

3. La consonne redoublée dans des formes comme ἔμμι « je suis », ion.-att. εἰμί, provenant de *'esmi*, ξέννος « étranger », ion.-att. ξένος, provenant de ξένϝος.

III. **Groupe arcado-chypriote.** — Du grand domaine linguistique des Achéens dans le Péloponèse et dans les îles, les invasions doriennes n'ont laissé subsister que trois îlots : l'**arcadien**, au centre même du Péloponèse ; et, très loin vers le sud, le **chypriote**, auquel se rattache le **pamphylien**, sur la côte asiatique voisine.

Le trait principal de ce groupe est le changement de ο en υ, correspondant à *ou* français (ἀπὺ pour ἀπό « de ») et celui de ε en ι devant ν (ἐν pour ἐν « dans »)[1]. On en conclut que l'achéen devait posséder des ο et des ε très fermés.

IV. **Groupe dorien.** — A l'époque historique le dorien était parlé : à Mégare et Corinthe ; dans le Péloponèse : en Argolide, Laconie, Messénie et Achaïe[2] ; dans les îles méridionales de l'Archipel, à partir de la ligne Mélos-Théra-Kalymnos (la Crète y comprise) ; sur certains points de la côte méridionale d'Asie Mineure, à partir d'Halicarnasse : sur le Bosphore : à Byzantion (plus tard Byzance) et à Chalcédoine qui lui fait face ; dans les Sept-îles : à Corcyre (aujourd'hui Corfou), Leucade, Ithaque, Céphalonie, Zante ; sur la côte d'Afrique : en Cyrénaïque ; au sud et au sud-ouest de la Sicile, notamment à Syracuse : dans la péninsule italique : à Tarente.

1. Cet ἐν pour ἐν est également attesté en Crète, où les Doriens se superposèrent aux Achéens (voir le passage de l'Odyssée cité page 19, note), et l'on considère cette forme crétoise comme un achéisme.

2. Le fait que cette dernière région, voisine de l'Arcadie, conserva ce nom permet cependant de supposer qu'elle garda longtemps un caractère achéen.

Plusieurs faits, ordinairement donnés comme caractéristiques du dorien, ne sont tels que par comparaison avec l'ionien-attique; c'est ce groupe qui a innové, alors que le dorien au contraire restait fidèle à la tradition.

Ainsi le dorien dit μάτηρ (lat. *māter*). Il a conservé l'*ā* indo-européen, et il a cela de commun avec tous les autres dialectes grecs. Seul l'ionien-attique dit μήτηρ: il a changé l'α en η.

Le dorien dit encore δίδωτι « il donne », λύοντι « ils délient », avec un τ conforme à la tradition (comparer ἐστί « il est »). L'ion.-att. et la plupart des autres dialectes ont le type δίδωσι, λύονσι (d'où en ion.-att. λύουσι): ils ont changé τι en *-τσι, puis en -σι.

On peut considérer comme caractéristiques du dorien les quelques phénomènes que voici :

1. Les gén. plur. en ᾶν provenant de -άων, ion. -έων, att. ῶν : dor. δραχμᾶν « des drachmes », ion. δραχμέων, att. δραχμῶν; dor. νεανιᾶν « des jeunes gens », ion. νεηνιέων, att. νεανιῶν.

2. Les premières personnes du pluriel en -μες, autres dialectes -μεν : dor. εὑρίσκομες « nous trouvons », autres dial. εὑρίσκομεν.

3. Les futurs en -σέω (plus tard en -σίω et -σῶ) dits futurs doriens et correspondant à des futurs en -σω dans les autres groupes : dor. πραξέω, πραξίω, πραξῶ « je ferai », autres dial. πράξω[1].

4. Les aoristes en -ξα correspondant à certains présents en -ζω (autres dialectes -σα) : κομίζω « je prends soin, je porte », dor. ἐκόμιξα, autres dial. ἐκόμισα. Ce phénomène est la règle générale dans le groupe dorien et l'exception partout ailleurs.

En regard de ces traits qui leur étaient communs, les

1. Ce futur se présente aussi en ion.-att., mais exceptionnellement : ἐσσεῖται = ἔσται « il sera », πεσέονται = πέσονται « ils tomberont » (Homère), φευξοῦμαι = φεύξομαι « je partirai » (Euripide).

parlers du groupe dorien offraient d'ailleurs bien des divergences de détail, qu'il n'y a pas lieu de mentionner ici.

On rapproche du groupe dorien les **parlers du nord-ouest** : Phocide (Delphes, fouilles françaises; *fig.* 1 et 27-29), Locride, Étolie, Acarnanie, Épire; et dans le Péloponèse, Élide (Olympie, fouilles allemandes; *fig.* 26). Outre les phénomènes qui leur sont communs avec le dorien, mais qui n'impliquent pas nécessairement une étroite parenté, ces parlers ont en propre :

1. Le changement de ερ en αρ : φάρω pour φέρω « je porte ».

2. Le changement de σθ en στ : type λύεσται pour λύεσθαι « être délié ».

Dialectes littéraires. — Dans la Grèce ancienne, comme dans la France du moyen âge, tandis que les patois locaux restaient relégués au rang d'idiomes familiers, les dialectes tendirent à devenir des instruments littéraires. On écrivit donc en ionien, en dorien, en attique, tout comme chez nous en langue d'oc ou d'oïl. Mais, fait particulier à la Grèce, il arriva souvent que tel dialecte, une fois employé avec succès dans un certain genre poétique, se cristallisa dans ce genre et en devint inséparable; des auteurs s'en servirent, bien que ce ne fut pas leur dialecte maternel : Hésiode, béotien, emploie la langue homérique; Théognis, de Mégare, et par conséquent dorien, écrit ses élégies en ionien; Sophocle, né à Colone, à quelques kilomètres d'Athènes, a rédigé les parties lyriques de ses tragédies en dorien. Il en

résulte que, pour indiquer brièvement quelle fut la répartition littéraire des dialectes, le plus simple est d'adopter une division sommaire par genres.

Poésie épique et didactique. — C'est sous un aspect général ionien que nous connaissons les poèmes homériques. Cependant on y trouve des éolismes fréquents. Le fond en est vraisemblablement un éolien d'Asie Mineure qui, lorsque ces poèmes passèrent par des pays ioniens, dans la bouche des aèdes, se chargea d'ionismes de plus en plus nombreux. De toute façon la langue des poèmes homériques est une langue littéraire, artificielle en un sens; elle n'a jamais été employée telle quelle dans une conversation courante.

On sait qu'elle a servi de modèle à toute la poésie épique ultérieure, ainsi qu'à la poésie didactique (mythologique, philosophique, etc.). Au commencement du IIIe siècle de notre ère, Oppien d'Anazarbe (Cilicie) rédigeait encore ses *Halieutiques* (Poème sur la pêche) en langue homérique.

Poésie lyrique. — On trouve des traces plus ou moins profondes de l'influence homérique dans toute la poésie ancienne; mais cette influence est particulièrement sensible dans les genres qui emploient, comme les poèmes homériques, le rythme dactylique (-⏑⏑). Telle l'*élégie*, composée

d'hexamètres et de pentamètres formant distiques; en Ionie asiatique, elle a pour dialecte propre l'ionien, avec de nombreuses imitations homériques. Telle encore l'*épigramme*, qui comporte elle aussi le distique; mais celle-ci, plus familière, subit plus aisément les influences locales.

La *satire* au contraire, avec son rythme iambique ⏑–, est, dès son origine, nettement indépendante. Production ionienne, elle a pour langue l'ionien, non plus homérique, mais courant, à fort peu d'exceptions près.

Les lyriques *éoliens*, Alcée et Sapho (de Lesbos), Corinne (de Tanagra, en Béotie) emploient des rythmes particuliers, qui sont des rythmes de chansons. Leur langue aussi est particulière; c'est, pour les deux premiers le lesbien, et pour Corinne le béotien.

Quant à la lyrique *chorale*, qu'on appelle aussi dorienne, parce que c'est chez les Doriens qu'elle a pris son essor, on sait quels en sont les deux traits principaux. Elle n'est pas l'œuvre de Doriens, mais d'étrangers mandés pour prêter leur art à des populations trop rudes : Terpandre et Alcman, les plus anciens d'entre eux, étaient, l'un de Lesbos, l'autre de Sardes; Pindare, le plus célèbre, était béotien. C'est de plus une poésie faite, non pour des personnes isolées, mais pour des groupes; non pour la vie individuelle, mais pour la vie publique. La langue de la lyrique

chorale est, dans l'ensemble, du dorien, avec des influences éoliennes et aussi d'assez nombreuses imitations homériques.

Poésie dramatique. — Dans la *tragédie*, qui est née et s'est développée en Attique, le chœur garde la langue de la lyrique chorale, mais en l'atténuant; la marque principale en reste l'α dorien, au lieu de l'η ionien-attique : μάτηρ au lieu de μήτηρ. Le dialogue, dont le mètre est iambique ou trochaïque, se fait en un attique fortement teinté d'ionismes : ainsi les tragiques emploient σσ et ρσ, alors qu'on prononçait à Athènes ττ et ρρ : γλῶσσα « langue », ἄρσην « mâle ».

La *comédie* devait, par essence, recourir à des parlers locaux. Épicharme, qui la fit fleurir à Syracuse, s'est servi du dialecte de cette ville. Quand le genre passa à Athènes, ce fut l'attique qui y devint de règle [1].

La prose. — On ne trouve pas en prose la même diversité dialectale qu'en poésie. Le développement de la prose a été conditionné par celui de l'histoire, de l'éloquence, de la philosophie, de la géographie, etc. Ce furent les Ioniens qui, les premiers, cultivèrent ces diverses

1. On sait qu'Aristophane, entre autres, a mis en scène un Béotien (*Acharniens*, 729-835), un Mégarien (*ibid.*, 860-954) et des Spartiates (*Lysistrata*, 81-240, 980-1013, 1076-1188, 1242-1321), parlant chacun leur dialecte; mais l'imitation n'était sans doute qu'approximative, à peu près comme chez Molière dans des cas semblables.

branches; ainsi naquit une prose ionienne qui se généralisa. On ne saurait être surpris qu'Hérodote, d'Halicarnasse, ville dorienne, ait écrit en ionien, car au ve siècle l'ionien avait pénétré dans cette ville; mais dans le même temps un logographe comme Hellanicos de Lesbos, un médecin comme Hippocrate de Cos, îles dans lesquelles on parlait lesbien et dorien, écrivent eux aussi en ionien. On possède bien quelques traités de l'école pythagoricienne provenant de Sicile et rédigés en dorien, mais ils constituent une exception. L'ionien tendait à devenir la langue courante de la prose par toute la Grèce.

C'est ce qui serait arrivé, si Athènes, dès le ve siècle, n'avait acquis la prépondérance politique et intellectuelle. Les rôles, dès lors, furent renversés : l'attique l'emporta sur l'ionien. Au début, des Athéniens comme Thucydide gardent encore les groupes ioniens σσ et ρσ par exemple, mais bientôt le pur attique s'implante dans la prose. Il est illustré par des œuvres comme celles des grands orateurs et de Platon; c'est la langue de la prose grecque à l'époque classique; elle brille d'un si vif éclat que, dix-sept siècles plus tard, des auteurs comme Anne Comnène la prennent encore comme modèle.

Principaux auteurs ioniens. — Poésie épique et didactique : Homère, Hésiode; iiie s. av. Apollonios de Rhodes, *Argonautiques;* ive ap. Quintus de Smyrne, *La suite d'Homère;* v^e ap. Nonnos de Panopolis, *Diony-*

siaques. — IIe ap. OPPIEN de Cilicie. *Halieutiques* : IIIe ap. OPPIEN le Syrien, *Cynégétiques*. — VIe-Ve av. fragments poétiques des philosophes XÉNOPHANE, PARMÉNIDE, EMPÉDOCLE. Ve ap. PROCLOS de Constantinople. *Hymnes*.

Poésie lyrique : VIIe av. CALLINOS d'Éphèse. MIMNERME de Colophon. VIIe-VIe av. ARCHILOQUE de Paros. SIMONIDE d'Amorgos. VIe av. PHOCYLIDE de Milet, HIPPONAX d'Éphèse. VIe-Ve av. ANACRÉON de Téos. IIIe av. CALLIMAQUE de Cyrène, *hymnes* 1-4.

Mimes : IIIe av. HÉRONDAS.

Prose : Ve av. HÉCATÉE de Milet, historien : HÉRODOTE d'Halicarnasse, historien. Ve-IVe av. HIPPOCRATE de Cos, médecin. IIe ap. ARRIEN de Nicomédie, géographe.

Principaux auteurs attiques. — Tragédie : Ve av. ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE. — Comédie. Ve-IVe av. ARISTOPHANE. IVe-IIIe av. MÉNANDRE.

Philosophie : Ve-IVe av. PLATON.

Éloquence : Ve av. ANTIPHON, GORGIAS. VIe-IVe av. LYSIAS, ISOCRATE, ISÉE, HYPÉRIDE. IVe-IIIe av. ESCHINE, DÉMOSTHÈNE.

Histoire : Ve av. THUCYDIDE. Ve-IVe av. XÉNOPHON.

Polygraphie : IVe av. ARISTOTE.

Principaux auteurs éoliens. — VIIe-VIe av. ALCÉE et SAPHO, de Lesbos. VIe av. CORINNE de Tanagra. THÉOCRITE a imité le dialecte lesbien dans ses idylles 28, 29 et 30.

Principaux auteurs doriens. — Poésie chorale : VIIe s. av. ALCMAN de Sardes. VIIe-VIe av. STÉSICHORE d'Himère. VIe s. av. IBYCOS de Rhegium. VIe-Ve av. SIMONIDE de Céos, PINDARE de Cynocéphales (Béotie). Ve av. BACCHYLIDE de Céos. IIIe av. CALLIMAQUE de Cyrène, hymnes 5 et 6.

Poésie dramatique : VIe-Ve av. ÉPICHARME de Syracuse, comédies. Ve av. SOPHRON de Syracuse, mimes.

Poésie bucolique : IIIe av. THÉOCRITE de Syracuse.

Sciences : IIIe av. ARCHIMÈDE de Syracuse.

§ 7. — Le grec commun.

La suprématie politique d'Athènes a pour limites le siècle dit de Périclès. Elle est établie après la bataille de Salamine (480), chancelle avec la guerre du Péloponèse (431), et dès 404 les Spartiates détruisent les murs d'Athènes. Triomphe d'ailleurs tout éphémère : par la victoire de Chéronée (338) Philippe, souverain hellénisé de Macédoine, marque sa mainmise sur la Grèce. Pour la première fois depuis qu'elle nous apparaît dans l'histoire, celle-ci est réunie sous un seul sceptre; quatre ans plus tard, Alexandre, fils de Philippe, conduit l'ensemble des Hellènes à la conquête de l'Égypte et de la Perse.

A la mort de ce prince (323 av.), la vie du pays se trouve profondément modifiée. Athènes garde encore, pour un temps, son prestige littéraire et artistique, mais n'est plus, politiquement, qu'une ville de second ordre. Des cités nouvelles, qui deviendront rapidement de grands centres, sont fondées ou vont l'être : Alexandrie d'Égypte (331), Antioche, en face de Chypre (300), Pergame, en face de Lesbos (283). Au prix de beaucoup de sang versé, le commerce et l'industrie prennent un prodigieux essor; les anciennes limites locales sont brisées et le resteront, même quand l'empire d'Alexandre s'effritera; on communique aisément

et fréquemment d'un bout de l'Hellade à l'autre. Alors se constitue la langue commune grecque, la κοινή, que d'ailleurs on sentait poindre dès l'antiquité classique. La domination romaine qui viendra plus tard (146 av. - 324 ap.) ne fera qu'affermir cette langue commune[1].

Nos principales sources d'information relativement à la κοινή se ramènent à six : 1° inscriptions; 2° papyrus; 3° textes bibliques; 4° témoignages des grammairiens; 5° grec moderne; 6° œuvres littéraires.

Les **inscriptions** de la période postclassique sont très nombreuses. Ayant toujours un caractère plus ou moins officiel, elles n'offrent en général que des renseignements peu importants sur la langue parlée.

Il en va tout autrement des **papyrus**. Les plus anciens papyrus grecs datent de la fin du IVe siècle avant notre ère; les plus récents appartiennent au Xe[2]. Certains d'entre eux nous conservent des textes littéraires, mais la plupart renferment des documents publics ou privés, dont les plus précieux pour la connaissance de la langue courante sont ceux qui ont pour auteurs des gens peu instruits (voir *fig.* 19 et 20).

1. A côté de ce terme on emploie aussi celui de *grec hellénistique*, qui désigne, pour les uns, le grec de la période alexandrine, et pour les autres, la κοινή elle-même dans son sens le plus large.

2. Aujourd'hui encore on fabrique en Sicile, à Syracuse, au moyen de plantes cultivées sur les lieux, des feuilles de papyrus de petite dimension qu'on vend aux touristes à titre de curiosité.

L'Ancien Testament, traduit de l'hébreu (IIIe et IIe siècle av.), le **Nouveau Testament** composé en grec, (Ier et IIe siècle ap.), tous deux destinés à la foule et rédigés en conséquence, coïncident avec les papyrus sur bien des points et les complètent sur d'autres.

Lorsqu'un **grammairien** comme Phrynicos (IIe ap.), poussé par des préoccupations d'atticisme qui furent celles de nombre de gens à l'époque gréco-romaine, écrit : « Gardez-vous bien d'employer λιθάριον petite pierre); dites λιθίδιον », on en peut conclure que de son temps λιθάριον était déjà la forme courante. En effet, l'exemple le plus ancien que nous en ayons est de Théophraste (IVe-IIIe av.) et on la retrouve dans le grec moderne λιθάρι « pierre ». Les cas de ce genre sont nombreux, comme aussi ceux où le **grec moderne**, corroboré ou non par des textes anciens, permet de restituer telle ou telle forme commune.

Des **écrivains** comme Polybe (IIe av.), Diodore de Sicile (Ier av.), Strabon (Ier av.-Ier ap.), Plutarque (Ier av.-IIe ap.), pour ne rien dire de ceux qui, comme Lucien, visent à l'atticisme, sont loin de nous fournir des renseignements aussi précis sur la langue parlée à leur époque; ils subissent l'influence d'une tradition littéraire. Souvent pourtant on peut puiser chez eux d'utiles informations.

La langue que nous apercevons ainsi repose

sur l'ionien, mais un ionien qui s'était déjà fortement mélangé d'attique à l'époque de la suprématie athénienne. Ainsi, c'est le traitement attique de l'α qui a persisté dans la κοινή : ἡμέρα, ἡμέρας « jour » (ion. ἡμέρη, ἡμέρης). On y décline aussi, à la façon attique : πολίτης, πολίτου « citoyen » (ion. πολίτης, πολίτεω), πόλις, πόλεως « ville » (ion. πόλις, πόλιος), etc. En revanche, à part quelques formes avec ττ et ρρ, passées anciennement de l'attique en ionien, c'est l'ionien σσ et ρσ qui a prévalu dans la langue commune. On a également sacrifié le type attique ὁ λαγώς, τοῦ λαγώ « le lièvre » à l'ionien plus régulier ὁ λαγός, τοῦ λαγοῦ; etc.

Remarquablement peu nombreux sont les mots ou formes venus d'autres dialectes que l'ionien-attique : λοχαγός « capitaine » (en regard de στρατηγός « général), ναός, « temple » (att. νεώς, ion. νηός), λαός « peuple » (att. λεώς, ion. rare ληός), sont des infiltrations doriennes dont la première apparaît, en attique même, dès le ve siècle avant notre ère.

Il va de soi que la langue commune présente, outre ce mélange dialectal, des innovations qui lui sont propres. Une langue en effet ne traverse pas une période de plusieurs siècles sans qu'évoluent ses sons, ses formes, sa syntaxe et son vocabulaire. On ne saurait entrer ici dans le détail de cette question, mais du moins peut-on dire que la tendance générale a été une simplifi-

cation : le grec commun est moins complexe que le grec ancien.

C'est dès les premiers siècles de notre ère que les dialectes ont été, dans l'usage parlé, supplantés par la langue commune. Il ne semble pas qu'à cette époque aucun dialecte subsistât encore dans les villes. En revanche divers témoignages d'auteurs anciens permettent d'affirmer qu'au IIIe encore il n'en était pas de même dans certaines campagnes : des dialectes s'y conservaient à l'état de patois. Cet état de choses a sans doute été de courte durée.

La disparition des particularités dialectales fut totale, à bien peu de chose près. Celles qui ont persisté jusqu'à nous sont locales et extraordinairement rares : le tsakonien, dialecte parlé sur la côte orientale du Péloponèse, à une quarantaine de kilomètres au sud de Nauplie, a conservé des α doriens ; on y dit par exemple ἁ ἁμέρα pour ἡ ἡμέρα « le jour », ἁ μάτη (pron. *a ma'ti*[1]) pour ἡ μήτηρ « la mère », σάμερε pour σήμερον « aujourd'hui », etc[2].

1. Dans les transcriptions l'aigu marque l'accent tonique. Voy. pages 102 et suiv.

2. L'ouvrage de Thumb cité à la bibliographie de la page 36 donne comme dorismes tsakoniens quelques autres phénomènes qui n'en sont certainement pas.

§ 8. — Le grec moderne.

En 146 avant J.-C., la Grèce devient province romaine; en 324, Constantin transporte la capitale de son empire, des bords du Tibre aux rives du Bosphore, et sur l'emplacement de Byzance fonde Constantinople (Κωνσταντινούπολις « ville de Constantin »), qu'on appelait aussi « Nouvelle Rome », νέα Ῥώμη. Dès lors c'en est fait de la prépondérance occidentale; la scission entre Byzance et Rome sera définitive en 394, à la mort de Théodose. Néanmoins l'influence romaine continue, durant plusieurs siècles encore, à faire sentir son action, qui ne cesse guère qu'après Justinien (VIe siècle). Le cérémonial des empereurs en a même conservé des vestiges jusqu'au Xe siècle : à la cour de Constantin Porphyrogénète on disait par exemple κονσέρβετ Δέους ἡμπέριουμ βέστρουμ, qu'on prononçait *konnsè'rvèt δè'ous*[1] *immpè'rioum vè'stroum*, « conservet Deus imperium vestrum ».

On sait, par la disparition rapide du gaulois notamment, quelle force de pénétration avait le latin. On a vu (p. 33), par le mot Ῥωμαί, combien

Bibliographie. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Munich (Beck, 2e édit., 1897; traduction grecque moderne par SOTIRIADIS, Athènes (Bibliothèque Marasli), 3 vol. 1897-1900.. PERNOT, *Grammaire de grec moderne* (langue parlée), Garnier, 4e édit., 1921, *Recueil de textes en grec usuel*, avec traduction française. notes et remarques étymologiques, Garnier, 1918. — PERNOT et POLACK, *Grammaire de grec moderne* (langue officielle), Garnier, 1918.

1. Pour le son rendu ici par δ, voir page 160.

fut grande en Grèce l'influence de Rome. La survivance du grec dans de telles conditions est un fait remarquable et s'explique surtout par le souvenir d'un grand passé. C'est à l'ombre de l'hellénisme ancien qu'est né et que s'est développé l'hellénisme byzantin et moderne.

Après les Romains d'autres peuples s'installèrent en Grèce : Slaves, dès le VIe siècle; Francs (c.-à-d. Français et Italiens), après la quatrième croisade (1204) ; Turcs, vers 1453. Le grec, qui avait résisté victorieusement au latin, n'eut pas de peine à triompher de ces nouveaux assauts, et tout naturellement il redevint langue d'État, quand, après de longs siècles d'esclavage, le royaume hellénique se trouva enfin reconstitué (1830).

Pour indiquer brièvement quel fut le développement du grec durant la période byzantine et moderne, il importe de distinguer la tradition populaire et la tradition savante.

Tradition populaire. A la période de centralisation alexandrine et gréco-romaine succède, avec l'empire byzantin, une période de décentralisation, car immédiatement après le règne de Justinien, cet empire se désagrège peu à peu. La vie locale reparaît. Des idiomes particuliers se dégagent de la κοινή; des patois se forment. Ils ont persisté jusqu'à ce jour. Mais, en 1834, Athènes devient la capitale de la Grèce. Elle reprend donc

linguistiquement son ancien rôle. En moins d'un siècle une langue commune s'est formée autour d'elle et celle-ci évince maintenant assez rapidement les patois.

Cette évolution rappelle, on le voit, celle du français. Pourtant il n'y a pas identité. La Grèce compte bien, comme la France, une foule de parlers locaux, souvent différents de village à village. Mais, sauf cas exceptionnels, les divergences y sont moindres que chez nous. La Tsakonie et certaines régions d'Asie Mineure mises à part, un Athénien peut comprendre sans trop de peine n'importe quel paysan s'exprimant en son patois et se faire comprendre de lui. Quant aux gens des villes, assurément ils se distinguent entre eux par des traits de prononciation, des formes ou des mots spéciaux, mais ce ne sont là que des nuances.

On peut dire que le Nouveau Testament est le plus ancien monument du grec moderne. Il est, pour les Grecs d'aujourd'hui au moins aussi facilement compréhensible que, pour nous, la Chanson de Roland. Après lui, des papyrus, des vies de saints et autres ouvrages ecclésiastiques, nous permettent de suivre, assez mal d'ailleurs, l'évolution du grec parlé. C'est seulement à partir des XIe et XIIe siècles qu'on possède des œuvres d'assez grande étendue, basées sur la tradition populaire. Elles sont en vers; la prose n'a été employée de la sorte qu'à partir du

XIVe siècle, et tout d'abord dans des chroniques. Cette longue évolution, qui va des premiers siècles de notre ère jusqu'à nos jours, peut se partager en deux périodes, pour des raisons du reste plus historiques que linguistiques : période du moyen âge ou byzantine, finissant en 1453; période moderne.

Ce qui frappe dans le grec moderne tel qu'on le parle aujourd'hui, c'est son caractère conservateur. Assurément, depuis l'antiquité, la prononciation s'est profondément modifiée. Mais la plupart de ces modifications datent au moins des premiers siècles de notre ère; depuis, elles ont été fort peu nombreuses. En outre on n'en a pas tenu compte dans l'écriture : on écrit toujours ὁ ἥλιος « le soleil », τὸ φῶς « la lumière », ὁ ναύτης « le matelot », bien qu'on prononce *o i'lyos, to fōs, o na'ftis.*

Le grec moderne ne possède plus le duel; ce nombre a disparu du grec non continental dès avant l'époque classique, et du grec continental dès les premiers temps de la κοινή. Mais des cinq cas anciens, le datif seul a été éliminé[1]. Si bien que la déclinaison d'un mot comme ἄνθρωπος « homme » est aujourd'hui ὁ ἄνθρωπος, ἄνθρωπε. τὸν ἄνθρωπο[2], τοῦ ἀνθρώπου — οἱ ἄνθρωποι, ἄνθρωποι,

1. On l'a remplacé, soit par le génitif, soit par la préposition εἰς (réduite à ᾽ς) et l'accusatif.

2. Pour τον ἄνθρωπον. Le ν final est fréquemment supprimé en grec moderne.

τοὺς ἀνθρώπους. τῶν ἀνθρώπων. Tous les paradigmes d'ailleurs ne sont pas aussi bien conservés que celui-ci. D'une façon générale, la simplification du système de déclinaison, commencée dans la κοινή, s'est accentuée en grec moderne.

Dans la conjugaison, l'optatif et l'infinitif ont disparu; ce dernier a été remplacé par le subjonctif précédé de νὰ (gr. anc. ἵνα) : je veux écrire, θέλω νὰ γράψω. Le futur se forme au moyen de θὰ, qui est pour θέλω νὰ, et du subjonctif : j'écrirai, θὰ γράψω. L'indicatif présent de γράφω est : γράφω, γράφεις, γράφει, γράφομε, γράφετε, γράφουν. Les verbes en -όω ont été remplacés par des verbes en -ώνω se conjuguant sur γράφω. Il n'y a plus de verbes en -μι.

La syntaxe est beaucoup moins complexe que celle du grec ancien et offre de grandes analogies avec celle des langues romanes.

Le vocabulaire a relativement peu varié : « je vois la lumière du jour », βλέπω τὸ φῶς τῆς ἡμέρας. D'innombrables diminutifs neutres en -ι, pour -ιον, se sont substitués aux positifs anciens : παιδί, enfant, dim. de παῖς, παιδός; πόδι, pied, dim. de ποῦς, ποδός; κεφάλι, tête, dim. de κεφαλή; etc. Les Grecs ont emprunté des mots latins, slaves, italiens, turcs, français; mais ceci n'a nullement modifié le caractère de la langue; la proportion des mots étrangers est peut-être moindre en grec qu'en français.

Dans son ensemble le grec moderne parlé est

beaucoup plus voisin du grec ancien que l'italien ne l'est du latin.

Tradition savante. La tradition qui, dans l'antiquité même, a poussé tant d'auteurs à écrire en une langue différente de celle qu'ils parlaient, s'est perpétuée, sous diverses formes, depuis les temps anciens jusqu'à ce jour : encore au XIIe siècle après J.-C., Anne Comnène vise à l'atticisme ; ses modèles préférés sont Thucydide et Polybe. A l'heure actuelle, la langue officielle très employée lorsqu'on écrit, et même parlée dans les occasions un peu solennelles, diffère beaucoup du grec parlé : c'est à vrai dire du grec ancien débarrassé de ses formes trop insolites et accommodé à la moderne au point de vue de la syntaxe.

Cette diglossie, pernicieuse à beaucoup d'égards, a fait naître en Grèce ce qu'on appelle τὸ γλωσσικὸν ζήτημα « la question de la langue ».

§ 9. — Le grec n'est pas une langue morte.

Il résulte de ce qui précède que le grec ancien est à tort qualifié couramment de langue morte. A aucune époque le grec n'a cessé d'être parlé et écrit en Grèce. Entre la langue homérique et la κοινή, qui toutes deux sont du grec ancien, les divergences sont plus profondes qu'entre cette κοινή et le grec d'aujourd'hui. En réalité, nous

sommes bien en présence d'une seule langue. Les divers noms qu'on lui donne, grec ancien, grec byzantin, grec moderne, indiquent approximativement différentes phases de son évolution, mais cette évolution a été ininterrompue. Le tableau suivant en marquera sommairement la chronologie.

I. Les dialectes des origines jusque vers le IVe siècle av.) Prépondérance d'Athènes (Ve av.).

II. La langue commune. A. Période alexandrine (IIIe-IIe av.) — B. Période gréco-romaine (IIe av.-IVe ap.).

III. Le grec moderne. A. Période du moyen âge ou byzantine (IVe-XVe). Formation de nouveaux dialectes. — B. Période moderne (XVe siècle à nos jours). Prépondérance d'Athènes (1834).

CHAPITRE III

L'ÉCRITURE

§ 1. — L'alphabet.

La science moderne reporte jusqu'au troisième millénaire l'usage de l'écriture dans le bassin oriental de la Méditerranée. Cette écriture fut d'abord hiéroglyphique. C'est d'elle qu'est sortie l'écriture linéaire, par des intermédiaires qu'on ne peut encore restituer et dont l'un fut peut-être l'écriture égéenne.

Les Grecs donnaient aux caractères linéaires dont ils se servaient le nom de φοινικήϊα γράμματα « lettres phéniciennes » ; c'était Cadmus, disaient-ils, qui les leur avait apportées. On admet

Bibliographie. Dussaud. *Civilisations préhelléniques*, 2e édit., pag. 421 et suiv. — Salomon Reinach. *Manuel de philologie classique* (Hachette, 2e édit., 1883; *Traité d'épigraphie grecque* Leroux, 1885. — J. Gaw et S. Reinach, *Minerva*, introduction à l'étude des classiques scolaires grecs et latins (Hachette), 1909. Meisterhans-Schwyzer. *Grammatik der attischen Inschriften*. Berlin (Weidmann), 3e édit.,

aujourd'hui qu'en effet le modèle de l'alphabet hellénique a été un alphabet, soit véritablement phénicien, soit si voisin de ce dernier, qu'on peut continuer à le prendre comme base pour exposer les transformations successives de l'alphabet hellénique.

Les plus anciennes inscriptions grecques connues de nous ne semblent pas remonter au delà du VIIe siècle avant notre ère. Mais il est vraisemblable qu'on a écrit du grec, avec cet alphabet, à une époque encore plus reculée.

En phénicien, comme dans toutes les langues sémitiques et aujourd'hui encore en hébreu et en arabe, on écrivait en partant de la droite. Les Grecs firent d'abord de même. Puis, soit pour faciliter la lecture des inscriptions un peu longues, en évitant au lecteur de revenir à la ligne, soit pour d'autres raisons, ils allèrent successivement de droite à gauche et de gauche à droite, βουστροφηδόν, ce qui veut dire en tournant comme des bœufs (lorsqu'ils creusent un sillon). Enfin, vers 550 avant J.-C., prévalut la disposition actuelle, qui passa à toutes les écritures européennes.

Cette transformation fut sans doute chez les Grecs l'effet d'une superstition. L'Orient, où naît

1990. — VENDRYES, *Traité d'accentuation grecque* (Klincksieck), 1904. — THOMPSON, *Handbook of Greek and Latin Paleography*, Londres, 3e édit., 1906. — ÉMILE LEGRAND, *Fac-similés d'écritures grecques du dix-neuvième siècle* (Garnier), 1901.

le jour, leur paraissait une région favorable, et l'Occident, avec ses ténèbres, une région funeste. Or, pour l'observateur tourné vers le Nord — et c'est ainsi que se plaçaient par exemple les auspices, quand ils observaient le vol des oiseaux — l'Orient était à droite et l'Occident à gauche : δεξιός « droit » et ἀριστερός « gauche » prirent ainsi le sens d' « oriental » ou « propice » et d' « occidental » ou « de mauvais augure[1] ». La direction heureuse fut d'abord celle de l'ouest à l'est, puis simplement de gauche à droite : dans l'Iliade, c'est en allant de gauche à droite qu'Héphaistos verse aux dieux le nectar[2], et c'est encore de la même façon que, dans l'Odyssée, Ulysse mendie auprès des prétendants[3]. Si l'on en croit Hérodote, les Égyptiens s'imaginaient être dans le vrai *en partant* de la droite et ils accusaient les Grecs d'écrire à gauche (ἐπ' ἀριστερὰ ποιεῖν)[4]. Ceux-ci au contraire considéraient qu'ils écrivaient à droite, *en allant* vers la droite. Ce qui les séparait ici n'était donc qu'une question secondaire.

1. Chez les Latins au contraire, l'auspice se tournait vers le Midi. Il avait donc l'Orient à sa gauche. Aussi le mot *sinister* eut-il anciennement un sens favorable *fulmen sinistrum*, coup de foudre de bon présage (Cicéron), *avi sinistra*, sous d'heureux auspices (Plaute). Si plus tard *sinister* a pris le sens de *sinistre* (Virgile, Ovide, Tacite), c'est vraisemblablement sous une influence hellénique. Mais peut-être subsiste-t-il encore quelque chose de la conception latine primitive : l'habitude militaire de partir du pied gauche.

2. *Iliade*, II, 597.

3. *Odyssée*, XVII, 366.

4. HÉRODOTE, II, 36.

Dans l'écriture de droite à gauche, les caractères étaient penchés vers la gauche; dans l'écriture de gauche à droite, ils prirent l'inclinaison contraire.

L'alphabet phénicien se composait des 22 lettres suivantes[1] :

1.	𐤀	alf	9.	𐤈	ṭēt	17.	𐤓	pē
2.	𐤁	bēt	10.	𐤉	yōd	18.	𐤑	ṣādē
3.	𐤂	gaml	11.	𐤊	kaph	19.	𐤒	qoph
4.	𐤃	delt	12.	𐤋	lamd	20.	𐤓	rōsch
5.	𐤄	hē	13.	𐤌	mēm	21.	𐤔	schin
6.	𐤅	wāou	14.	𐤍	noūn	22.	𐤕	tāou
7.	𐤆	zaïn	15.	𐤎	samk			
8.	𐤇	hēt	16.	𐤏	'aïn			

Il ne comprenait que des consonnes, qui sont, dans les langues sémitiques, les éléments constitutifs du mot: les voyelles, au contraire, y ayant un caractère un peu flottant, n'étaient pas notées dans l'écriture; aujourd'hui encore, pour la même raison, elles ne le sont qu'exceptionnellement en hébreu et en arabe.

Un certain nombre de ces consonnes n'avaient pas leur équivalent en grec. Les lettres qui les

1. L'alphabet ici reproduit est celui de la stèle dite de Mésa, du nom du roi qui la fit graver pour célébrer ses victoires vers 896 av. J.-C.). Cette stèle est au musée du Louvre.

Les noms placés en face des lettres sont approximativement les noms phéniciens. En hébreu on les désigne ainsi : alef, beth, gimel, daleth, hé, vaou, zayin, heth, tet, yod, kaf, lamed, mem, noun, samek, ayin, pé, tsadé, kof, resch, schin, taou.

représentaient pouvaient donc servir à marquer les voyelles helléniques qui, elles, étaient nettes et comptaient dans les mots plus encore que les consonnes. On eut ainsi 1 = *a*, 5 = *e*, 10 = *i*, 16 = *o*. A cette série vocalique il manquait *ou*. Ce fut, semble-t-il, la lettre n° 6 qui représenta ce son. Elle désignait à l'origine un *ou* consonne (page 101) ; on la fit, croit-on, passer au n° 23 avec une valeur vocalique, tandis qu'un signe nouveau (*F* ou ⊏) se substituait à elle et s'appelait, soit *wau*, à cause du son qu'il représentait, soit *digamma*, à cause de la forme de double Γ qu'il avait. L'origine de cette lettre est controversée. On peut se demander si elle ne provient pas simplement du Γ. Il y a, entre les sons du gamma (= g) et du wau (= w), une grande affinité phonétique, qui tient à leur nature gutturale, et il n'est pas impossible que, pour transcrire un *w*, on se soit servi de la lettre Γ légèrement modifiée.

Le n° 9 rendait un *t* particulièrement fort, qui a servi à noter le *t* aspiré grec. Mais, outre ce *t* aspiré, le grec possédait un *p* et un *k* de même nature. Dans certaines contrées on marqua ce *p* et ce *k* spéciaux en ajoutant aux n°s 17 et 11 le n° 8 (avec une seule barre), qui équivalait à une aspiration. Mais ces graphies avaient un double inconvénient : elles ne cadraient pas avec le n° 9 et elles rendaient par deux signes des consonnes qu'on pouvait tenir phonétiquement pour

simples. On sentit donc ailleurs le besoin de créer deux signes nouveaux : ce furent Φ et X. Le premier (Φ) est, suivant les uns, une modification du n° 9, suivant d'autres une forme archaïque du n° 19, ce qui semble plus vraisemblable. Le second (X) n'est qu'une variante du n° 22.

Là se borna l'alphabet attique ancien, pour ne parler que de celui-là. Il avait à peu près l'aspect que voici (cf. *fig.* 16 B) :

1. A	6. F	11. K	16. O	21. Z
2. B	7. I	12. L	17. Γ	22. T
3. Γ	8. H	13. M	18.	23. V
4. Δ	9. ⊗	14. N	19. Q	24. Φ
5. E	10. I	15.	20. P	25. X

1° Dans leur ensemble, les lettres de cet alphabet sont celles du précédent, tournées de gauche à droite.

2° Les voyelles n'y sont qu'imparfaitement notées : on ne distingue pas, comme on le fera plus tard, entre longues et brèves, ouvertes et fermées.

3° Les exemples attiques de digamma sont très rares. Encore n'est-il pas sûr que les inscriptions qui les portent soient vraiment indigènes. De plus, le *F* ainsi employé ne rend pas un digamma ancien ; il ne se trouve qu'avec un Υ : AFΥΤΑΡ, pour αὐτάρ « mais ». Dans d'autres régions, le *F*

a été plus persistant : ϝΕΡΓΟΝ, ἔργον « œuvre » (Argos). Certaines langues indo-européennes l'ont conservé : grec ϝέργον « œuvre », all. *werk;* grec ϝοῖκος « maison », lat. *uicus* « ferme, village ».

4° Le n° 8, qui sera ultérieurement l'ἧτα, ne marque pas un *e*, mais une aspiration, tout comme en phénicien : ΗΕΚΑΤΟΝ = ἑκατόν « cent ».

5° Il n'y a pas encore de lettres uniques pour les groupes κσ et πσ; en vieil attique on les écrit ΧΣ et ΦΣ; ainsi ΧΣΥΛΟΝ = ξύλον « bois », ΦΣΥΧΗ = ψυχή « âme ».

6° Le n° 19 (κόππα) ne se trouve que devant ο et ου.

Les mêmes raisons qui favorisèrent en Grèce le maintien des dialectes y créèrent des diversités d'écriture. Ce fut partout le même alphabet qui servit de prototype, mais il subit des adaptations et des transformations variables avec les régions. L'un de ces alphabets helléniques, celui de Chalcis, en Eubée, fut transporté par les habitants de cette île dans leur colonie de Cumes, près de Naples, et aurait pénétré de la sorte en Italie. C'est en tout cas par une influence de ce genre que s'expliquent les grandes analogies qu'on observe entre les écritures grecque et latine. Le C représente un Γ arrondi, tel qu'on le trouve à Chalcis et ailleurs; le F correspond au digamma (Ϝ); le signe H a gardé la valeur d'aspirée qu'il a perdue en grec; le Q n'est autre que le ϙ; etc.

On ne s'étonnera pas qu'un pays aussi important à tous égards que l'Ionie ait eu son propre alphabet. Celui-ci coïncidait sur bien des points avec l'alphabet attique et s'en écartait sur d'autres. Au début du VIe siècle avant notre ère, il se présentait à peu près ainsi (cf. *fig.* 16 A) :

1. Α	6.	11. Κ	16. Ο	21. Σ	26. Ψ
2. Β	7. Ϊ	12. Λ	17. Γ	22. Τ	27. Ω
3. Γ	8. Η	13. Μ	18.	23. Υ	
4. Δ	9. ⊗	14. Ν	19.	24. Φ	
5. Ε	10. Ι	15. Ξ	20. Ρ	25. Χ	

1° La forme des lettres est sensiblement la même qu'en Attique.

2° Les voyelles se sont enrichies de deux notations (8 et 27), qu'on verra tout à l'heure.

3° Le digamma (6) a disparu.

4° La tendance à la désaspiration signalée, page 39 (voir aussi p. 114) a rendu libre le signe H. On l'a alors employé pour marquer un *e long ouvert* (p. 123).

5° Des mots comme ξύλον, ψυχή ont été écrits en vieil attique, exceptionnellement ΚΣΥΛΟΝ, ΠΣΥΧΗ, et le plus souvent ΧΣΥΛΟΝ, ΦΣΥΧΗ. Quelle qu'ait été la valeur de ce Χ et de ce Φ, il est évident que les groupes ΧΣ et ΦΣ répondaient à un son double. Les Ioniens au contraire ont employé ici des lettres uniques, Ξ et Ψ. C'est donc que chez eux *ks* et *ps* se prononçaient

A.

B.

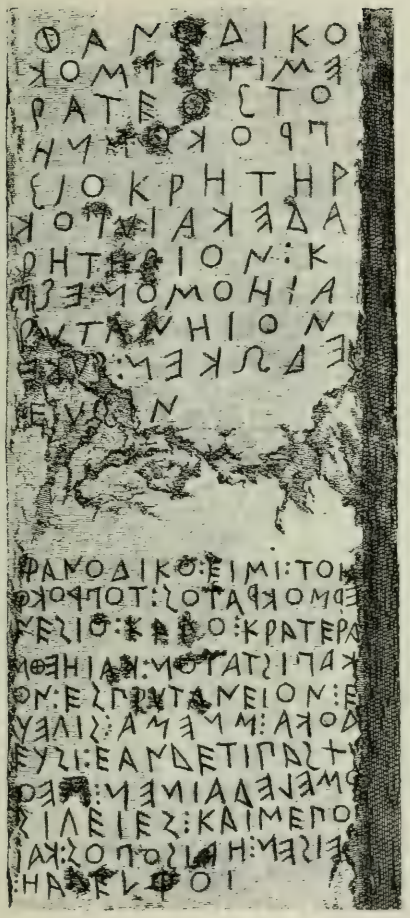

Fig. 16. — Stèle de Sigéion (VIe s. av. J.-C.).

A. Texte ionien. — B. Texte attique.

chacun comme un son simple[1]. Et, si cette notation a plus tard pénétré en Attique, on en doit conclure qu'alors le Ξ et le Ψ y étaient aussi des sons simples. La lettre Ξ est le *samk* phénicien (15), resté inemployé dans l'alphabet attique. Le Ψ (26) est un Υ (23) avec barre supplémentaire. Ce Ψ était tout d'abord angulaire, comme l'Υ; c'est ultérieurement qu'il a pris la forme arrondie que nous lui connaissons.

6° Le ϙ (19) a disparu. Il marquait, au début, une prononciation spéciale du K, qu'on a ensuite renoncé à indiquer, sans doute parce qu'elle était allée en s'atténuant.

7° Il était naturel que les Ioniens, ayant distingué l'*e* fermé (E) de l'*e* ouvert (H), fissent aussi la distinction de l'*o* fermé et de l'*o* ouvert. Pour noter ce dernier (français *or*), ils modifièrent l'O, en l'ouvrant par le bas (Ω), parfois seulement en y mettant un point au centre ⊙[2].

L'importance de l'Ionie dans le monde grec eut pour conséquence la diffusion de son alphabet. Celui-ci pénétra peu à peu en Attique dans le cours du ᵛᵉ siècle avant notre ère, et en 403, sous l'archontat d'Euclide, une loi proposée par

1. Il en est encore ainsi en grec moderne. On trouve de même, en français, le mot *médecin* prononcé dialectalement *métsin*, avec un *ts* qui est en réalité une consonne simple; et bien des gens disent *accent*, *absent*, avec un *ks* (*x*) et un *ps* simples.

2. Dans l'inscription que des mercenaires grecs ont gravée, au ᵛᵉ ou au ᵛᵉ siècle avant notre ère, sur le colosse d'Abou-Simboul (Ipsamboul) en Nubie, l'O sert encore pour ο et ω. On y trouve aussi le koppa. Mais déjà la lettre H n'y a que valeur de voyelle.

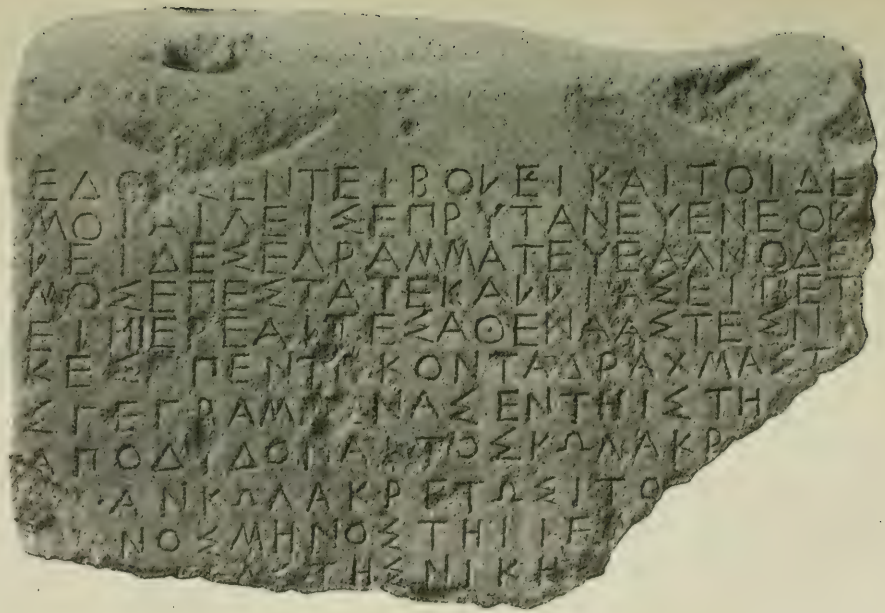

Fig. 17. — Fragment d'un décret attique (ve s. av. J.-C.)

Archinos l'y fit adopter officiellement. Les cinq premières lignes de l'inscription du ve siècle donnée *fig.* 17, ainsi que la première syllabe de la sixième ligne, sont en alphabet attique; la fin, peut-être gravée quelques années plus tard que le début, est en alphabet ionien. Ultérieurement les autres régions suivirent l'exemple des Attiques; de sorte qu'à l'époque alexandrine il y eut, dans ce monde hellénique qui tendait à l'unité de langue, unité d'alphabet. Voir les *fig.* 18 et 19.

§ 2. — Accents et ponctuation.

Accents. Dans les inscriptions et les plus anciens manuscrits, les lettres se suivent, toutes majuscules, et sans aucune espèce d'accents. L'invention de ceux-ci est attribuée au grammairien Aristophane de Byzance, bibliothécaire d'Alexandrie, qui naquit vers 262 avant J.-C. On verra, au chapitre de la prononciation, que ces accents correspondaient à diverses modulations de la voix. Ils étaient au nombre de trois : l'aigu (´), le circonflexe (˜) et le grave (`).

Un Athénien du temps de Thucydide n'avait nul besoin d'accents, lorsqu'il lisait le texte de cet auteur, car tout mot, dans sa bouche, comportait une voyelle accentuée de certaine façon. De même un Anglais, un Allemand ou un Russe

n'ont pas besoin de signes spéciaux pour savoir, lorsqu'ils lisent leur propre langue, sur quelle syllabe du mot doit porter l'effort de la voix. Mais la prononciation grecque se transforma ; des difficultés d'accentuation apparurent, d'abord pour les textes les plus anciens, Homère, Alcman, etc., puis pour d'autres plus récents. Les grammairiens établirent alors un code d'accentuation.

A partir du VIIe siècle de notre ère, on nota dans les manuscrits l'accent de chaque mot, alors qu'auparavant on ne le faisait qu'exceptionnellement, et avant Aristophane de Byzance pas du tout. C'est à cette tradition que se rattache notre habitude d'accentuer les textes de grec ancien. Elle a son importance, puisqu'elle correspond à un fait de prononciation.

Esprits. On a vu plus haut que les Ioniens avaient donné une valeur vocalique, celle d'*e long ouvert*, au signe H, qui primitivement marquait une aspiration. Après l'adoption de l'alphabet ionien, Héraclée et Tarente, colonies grecques de l'Italie méridionale, adoptèrent le signe ⊢ (partie gauche de l'H) pour noter l'aspiration initiale : ⊢EKATON « cent ». Les grammairiens alexandrins conservèrent ce signe, qui devint l'esprit rude, et prirent, pour marquer l'esprit doux, la partie opposée de la même lettre. Ces deux signes sont devenus, en cursive, (‘) et (’).

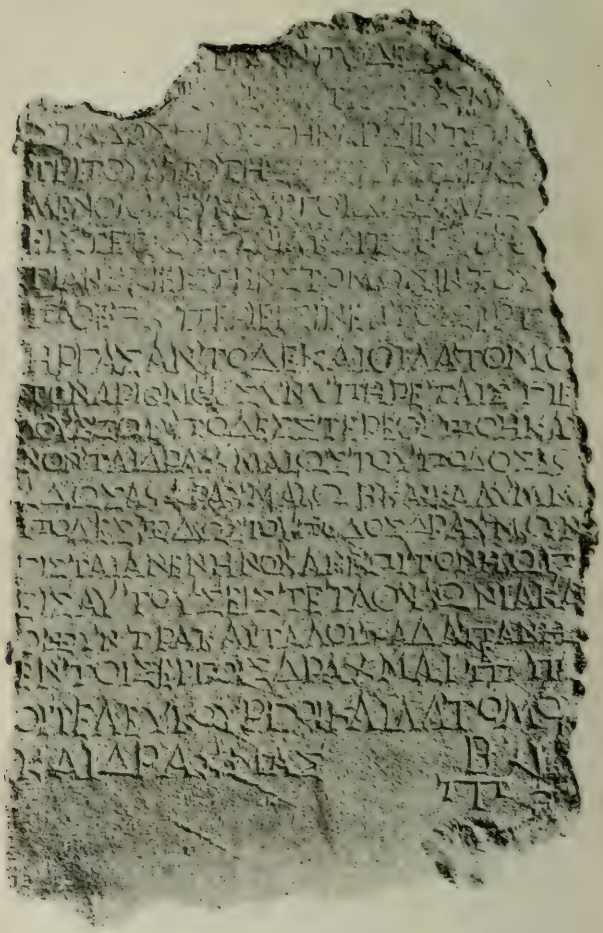

Fig. 18. — Fragment d'un compte milésien (IIe s. av. J.-C.)

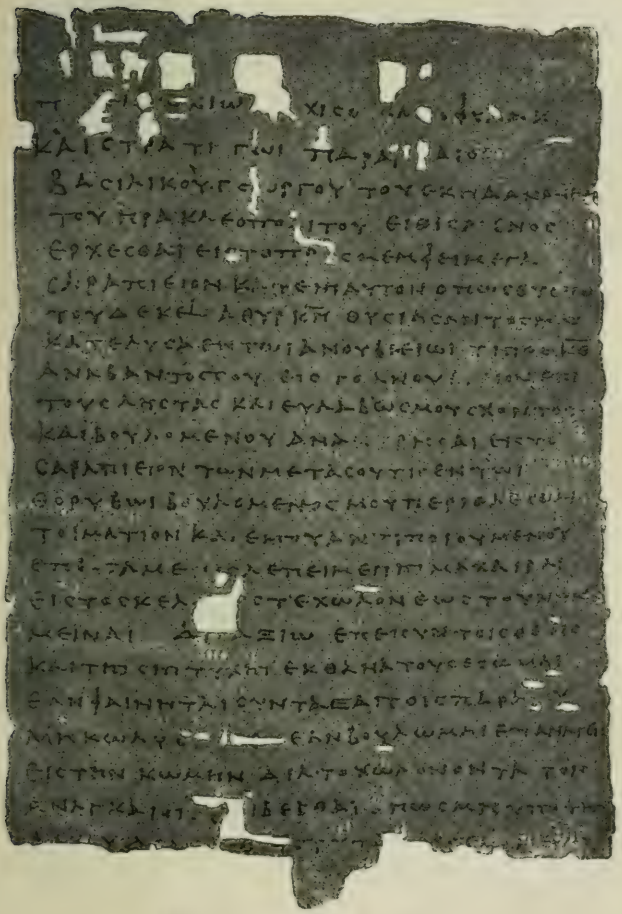

Fig. 19. — Papyrus du Louvre.

Ponctuation. Dans les inscriptions archaïques, on trouve comme signes de ponctuation, et d'ailleurs irrégulièrement, un point, deux points ou trois points superposés. Ces signes séparent des mots ou des groupes de mots, sans égard à la structure grammaticale. A l'époque classique ces signes mêmes se restreignent et ne servent plus guère qu'à attirer l'attention sur le mot suivant, nom de nombre ou nom propre par exemple. Cela revient à dire qu'il n'y a plus de ponctuation.

Il en est de même pour les manuscrits les plus anciens. Les lettres s'y suivent la plupart du temps de façon ininterrompue ; seuls des blancs constituent les grands points de repère. Aristophane de Byzance inventa bien le point en haut, le point en bas et le point au milieu, équivalents de notre point, de notre virgule et de notre point et virgule ; mais sa doctrine ne fut pas celle des copistes ; pendant longtemps ceux-ci se contentèrent d'un simple point marquant les divers arrêts de la diction. Dès le IXe siècle on trouve le signe ;) comme point d'interrogation. L'emploi de la virgule paraît antérieur de quelques siècles. D'une façon générale la ponctuation de nos éditions grecques est conforme à nos habitudes françaises. Jamais elle n'est la reproduction de celle des manuscrits.

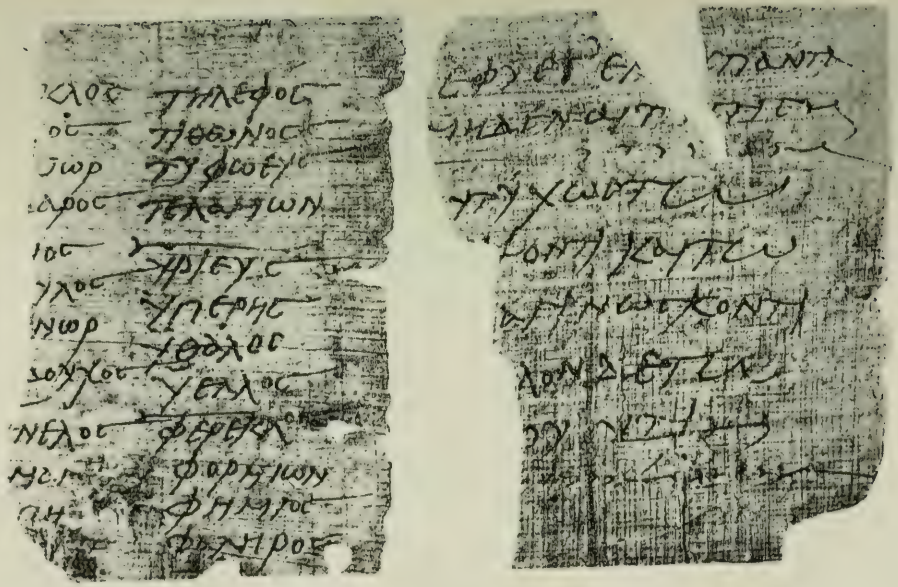

Fig. 20. — Papyrus de Lille.

§ 3. — **Manuscrits et copistes.**

A l'origine, les caractères de l'alphabet furent gravés. Les Grecs utilisèrent dans ce but la pierre, la terre cuite, des plaquettes de plomb, et surtout des tablettes de bois qu'on recouvrait de cire, pour qu'elles pussent resservir. Les peaux d'animaux (Hérodote, v, 58) ne furent sans doute employées alors que d'une manière exceptionnelle.

D'assez bonne heure, peut-être dès le VIIe siècle avant notre ère, ces procédés rudimentaires firent place, dans l'usage courant, à un autre plus pratique. On importa d'Égypte une pâte en feuilles, préparée avec la moelle du papyrus et sur laquelle on traça les caractères, au moyen d'un roseau et d'encre. Quand on avait rempli la feuille, qu'on pouvait acheter très longue, couper à volonté (*fig.* 19 et 20) ou encore réunir à une autre en la collant, on la roulait autour d'une baguette et ce rouleau formait un volume. La première bibliothèque publique, celle d'Alexandrie, fondée au commencement du IIIe siècle avant J.-C. par Ptolémée Soter, sur les conseils de Démétrios de Phalère, et brûlée lors du siège de cette ville par César, comprenait 700.000 volumes de ce genre.

Mais le papyrus était une matière assez fragile et d'un maniement en somme peu commode. On propagea donc, vers le IIIe siècle avant notre

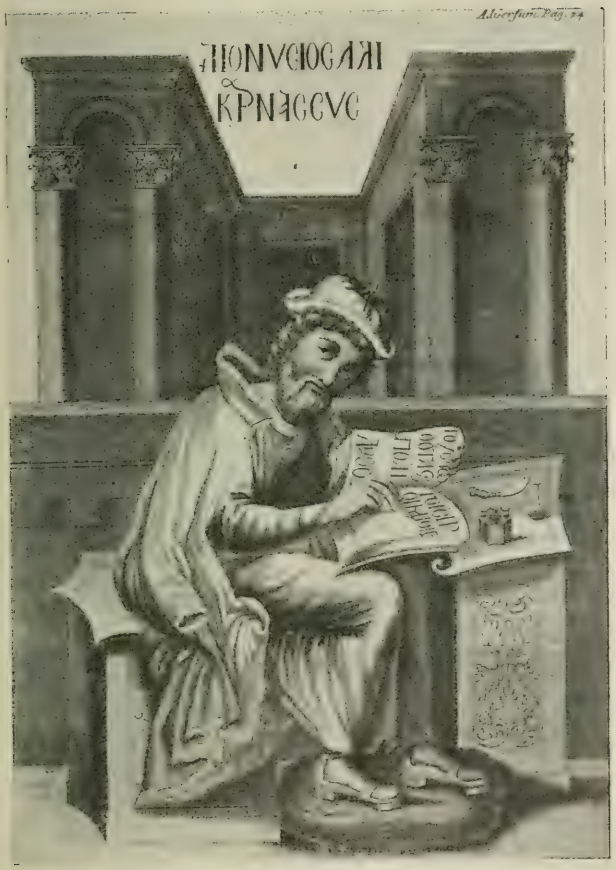

Fig. 21. — Denys d'Halicarnasse.

ère, l'emploi des peaux d'âne ou de mouton, convenablement travaillées. Ce fut à Pergame qu'on s'en servit tout d'abord ou qu'on les fabriqua le mieux : elles reçurent le nom de περγαμηναί (sous-entendu διφθέραι) « peaux de Pergame »; d'où est venu le français *parchemin*, par l'intermédiaire du latin vulgaire **percaminum*. Les manuscrits alors prirent la forme de livres formés de feuillets séparés.

On a vu (p. 50) que néanmoins le papyrus ne disparut que lentement. Ce qui lui porta le dernier coup fut l'introduction en Europe du papier de fil, venu d'Asie. On s'en servit en Égypte dès le IXe siècle; peu à peu, à cause de son prix modique, il évinça le parchemin lui-même.

La gravure de la page 79, exécutée d'après la *Paléographie grecque* de Montfaucon (Paris, 1708, in-fo), reproduit un dessin contenu dans un manuscrit du Xe siècle, sur parchemin. Ce dessin est censé représenter Denys d'Halicarnasse (fin du Ier siècle av. J.-C.). Sur le meuble qu'a devant lui le scribe, sont l'encrier, le couteau qui servait à tailler le calame, et une petite fiole contenant le cinabre avec lequel on traçait les caractères rouges. Le meuble de derrière est une bibliothèque ; on lit en tête : ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΕΥΣ.

§ 4. — Transformations de l'écriture.

Depuis l'époque lointaine où les Grecs ont

emprunté l'alphabet phénicien, jusqu'à nos jours, l'écriture grecque a subi de nombreuses transformations, non seulement suivant les lieux, mais aussi suivant les temps. Nous avons reproduit plus haut (pages 69, 71 et 74) quelques spécimens d'inscriptions. Il reste encore à donner de brèves indications sur l'écriture, non plus gravée, mais tracée au calame et plus tard à la plume[1].

On peut distinguer deux grandes périodes dans son évolution : des origines au IXe siècle environ ap. J.-C; du IXe siècle environ à l'époque actuelle.

La première période est celle des **majuscules**, dites aussi *capitales* ou *onciales* (du latin *uncialis* « d'un pouce »). Toutes les inscriptions sont en capitales, et originairement l'écriture des papyrus fut, à peu de chose près, celle des inscriptions : entre les lettres du plus ancien papyrus grec actuellement connu, celui des *Perses* de Timothée de Milet (fin du IVe siècle av.), et celles des inscriptions de même époque, les différences sont minimes. Mais bientôt on éprouva le besoin d'écrire vite; on tendit donc à relier les lettres et à simplifier leur tracé : à côté de l'écriture calligraphiée, réservée aux textes importants, comme ceux de l'Évangile, on se servit alors, pour les notes, les lettres, les comptes, etc., de capitales cursives.

1. La science qui s'occupe des écritures anciennes s'appelle *paléographie*. Elle permet de fixer, à une cinquantaine d'années près, la date d'un document, par le seul tracé des lettres.

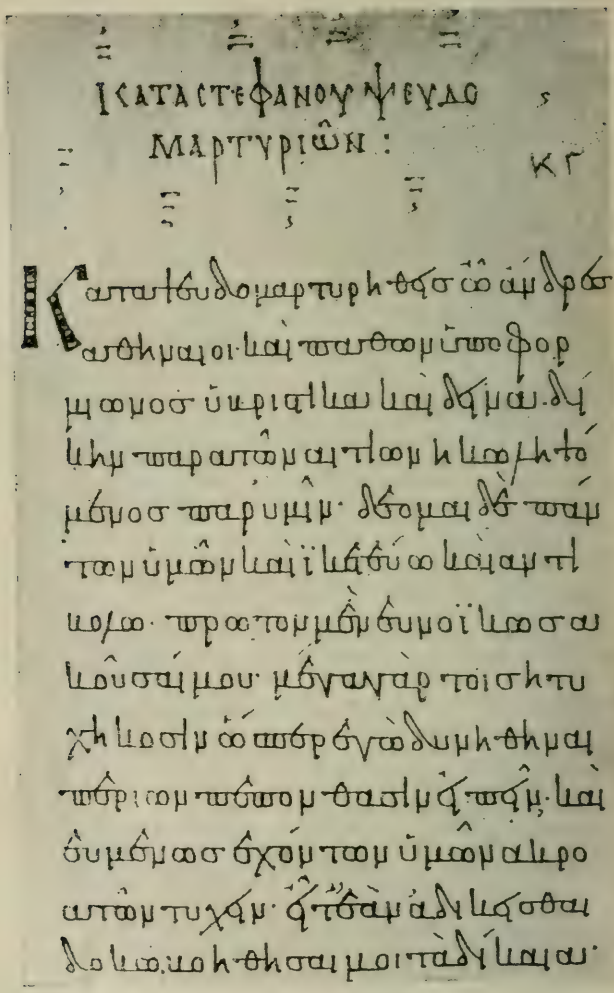

Fig. 22. — Manuscrit Σ de Démosthène (xe s.)

Cette cursive s'écarta de plus en plus de la belle onciale. Elle se changea en minuscule. La seconde période est celle de la **minuscule**. De l'ancienne onciale il ne reste, à cette époque, que certaines initiales de chapitres. Pour les textes les plus soignés on emploie dès lors une minuscule calligraphiée, dont un des spécimens les plus anciens et les plus beaux est le manuscrit Σ de Démosthène (*fig.* 22). Remarquer notamment la façon dont les lettres y sont réunies, ainsi que les formes de l'α, du ζ, du κ, du λ et du π.

La fig. 23, qui donne un échantillon (année 1541) de l'écriture du célèbre copiste grec Constantin Palæocappa, montre les modifications subies par la minuscule dans l'espace de six siècles.

Nos caractères imprimés ne sont qu'une imitation de la minuscule. Cette imitation a varié avec les siècles. Ainsi, François Ier, peu satisfait des caractères grecs dont on se servait de son temps pour l'impression, en fit fondre de nouveaux, sur l'écriture d'un Crétois, émule de Palæocappa et nommé Ange Vergèce. Ces caractères, qu'on appelle grecs du roi, ou caractères de Garamond, du nom de l'artiste qui grava les poinçons, existent toujours à notre Imprimerie nationale. Ils s'y trouvent en trois corps, c'est-à-dire en trois grandeurs ; c'est avec le caractère moyen, obligeamment prêté par cette Imprimerie,

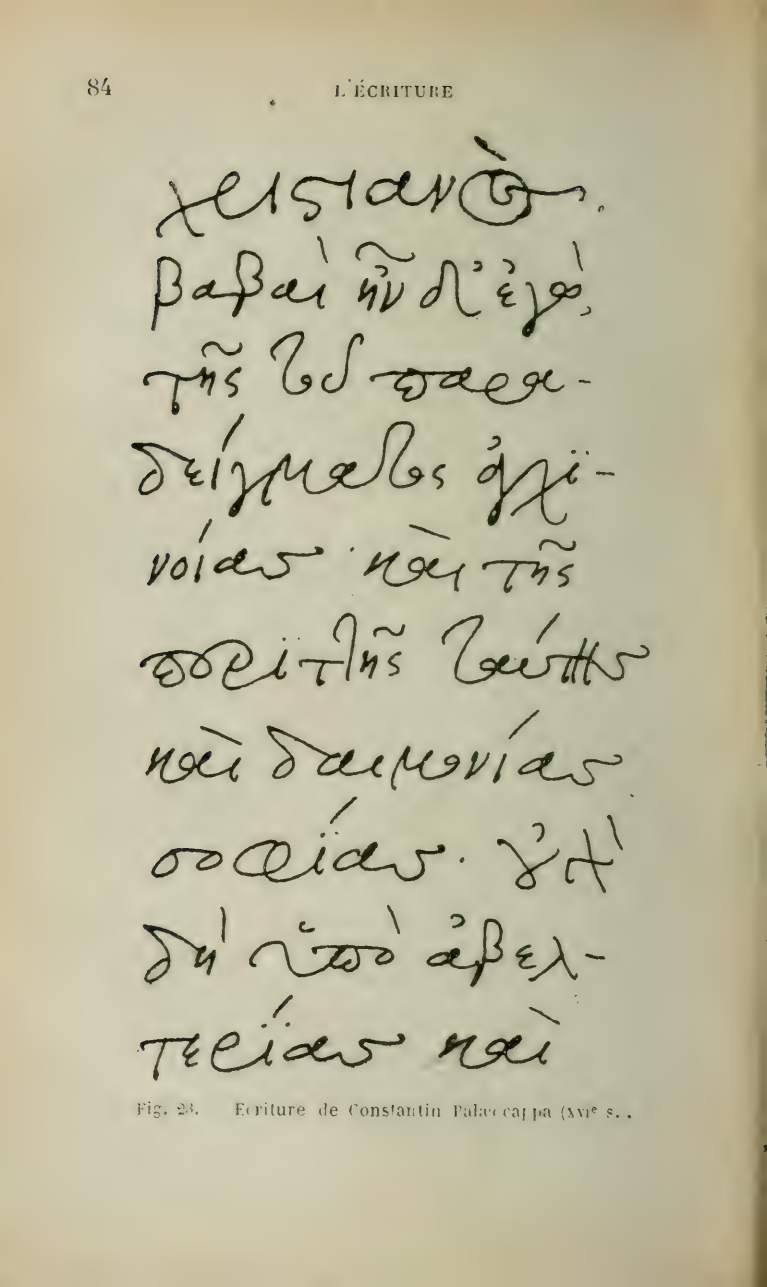

Fig. 28. Ecriture de Constantin Palaeocappa (XVIe s.).

qu'a été composé le début de la fable ésopique du Corbeau et du Renard reproduit ci-dessous.

Κόραξ κρέας ἁρπάσας ἐπί τινος δένδρου ἐκάθισεν· ἀλώπηξ δὲ θεασαμένη αὐτὸν καὶ βουλομένη περιγενέσθαι, στᾶσα ἐπῄνει αὐτὸν ὡς εὐμεγέθη τε καὶ καλόν, λέγουσα καὶ ὡς πρέπει αὐτῷ μάλιστα τῶν ὀρνίων βασιλεύειν, καὶ τοῦτο πάντως ἂν γένοιτο, εἰ φωνὴν εἶχεν[1].

Des caractères analogues à ceux-ci ont été fréquemment employés dans les anciennes éditions. Mais, si les ligatures étaient jolies à l'œil, elles avaient l'inconvénient d'augmenter le nombre des caractères d'imprimerie. On simplifia donc, en fondant les lettres séparément, comme on le fait encore aujourd'hui.

L'écriture grecque en usage dans nos écoles est le calque, plus ou moins bien réussi, de nos caractères modernes d'imprimerie. Le procédé est impratique, peu gracieux et injustifié, puisque les lettres séparées, avantageuses pour l'impression, ne conviennent nullement à la plume. A défaut de la majuscule ancienne, abandonnée précisément pour des raisons de ce genre, il

1. Un corbeau, qui avait ravi de la viande, s'était perché sur un arbre. Un renard l'aperçut et voulut s'emparer de cette viande. Il s'arrêta donc et se mit à louer le corbeau de sa prestance et de sa beauté, ajoutant que c'était à lui de régner sur les oiseaux, et que ce serait certainement le cas, s'il avait de la voix.

serait logique d'adopter l'écriture dont se servent les Grecs d'aujourd'hui et qui est, à l'onciale grecque ancienne, ce que notre propre écriture est à l'onciale latine. Conçoit-on les Grecs modernes écrivant le latin comme on l'imprime, sans se soucier de l'usage graphique des pays romans? C'est là cependant ce que nous faisons. Une réforme de notre cursive grecque, si on peut l'appeler de ce nom, est certainement désirable. Le tableau qui suit permettra de voir qu'elle est, en outre, facile à réaliser[1].

Α α	Η η	Ν ν	Τ τ
Β β	Θ θ	Ξ ξ	Υ υ
Γ γ	Ι ι	Ο ο	Φ φ
Δ δ	Κ κ	Π π	Χ χ
Ε ε	Λ λ	Ρ ρ	Ψ ψ
Ζ ζ	Μ μ	Σ σ ς	Ω ω

1. Pour l'imprimé, les Grecs modernes ont des caractères identiques à ceux de nos éditions.

Majuscules cursives dont le tracé se retrouve en français : A, B, Δ, E, Z, H, I, K, M, N, O, P (correspondant à notre *ρ* majuscule).

Minuscules cursives dont le tracé se retrouve en français : α, β, η (= *n*), ι (= *i* sans point), κ (= *u*), ο, ς (à la finale seulement), υ (= *v*).

Majuscules en un trait : A, Γ, Δ, E, Z, H, Θ, I, Λ[1], M, N, Ξ, O, Σ, Υ, Ω.

Majuscules en deux traits : B, K, P[2], T (d'abord le trait du bas), X[3].

Majuscules en trois traits : H, Φ, Ψ. Parfois, le Φ en deux : d'abord la hampe, puis un grand O, traversé par elle en son milieu. Parfois aussi le Ψ en deux : d'abord la hampe, puis un grand v cursif, traversé par elle en son milieu.

Minuscules en un trait : β, γ, δ, ε, ζ, θ, ι, κ, ν, ξ, ο, π, ρ, σ, et ς, τ, υ, φ, ψ, ω. L'α et l'η calligraphiés se font en deux traits, et ordinairement en un seul trait dans l'écriture courante.

Minuscules en deux traits : λ (d'abord le plein; puis le délié, de haut en bas), μ, χ (pour ce dernier, on trace d'abord le plein, de haut en bas et de gauche à droite; puis le délié, de bas en haut et de gauche à droite, en croisant le plein).

Toutes les majuscules dépassent l'alignement par le haut seulement. Les minuscules α, ε, η, ι, κ, ν, ο, π, σ et ς, υ, ω sont à l'alignement. Les lettres γ, λ, μ, ρ, φ, χ dépassent l'alignement par le bas seulement. Les lettres ζ, ξ et ψ sont seules à le dépasser par le bas et le haut.

1. Souvent le Λ se fait en deux traits, comme la minuscule correspondante, mais en restant au-dessus de la ligne.

2. Le B et le P peuvent aussi se faire en un trait, comme en français.

3. Très fréquemment le X se trace comme la minuscule correspondante, mais entièrement au-dessus de la ligne.

Si l'on ajoute au ς une petite boucle à droite, sur la ligne, on obtient un ξ. Si cette boucle est allongée verticalement, au détriment de la partie supérieure gauche du ξ, on obtient un ψ. Un ξ et un ψ mal tracés pourraient être pris l'un pour l'autre.

Le Γ s'écrit en partant du haut, et d'un seul trait. On ne peut le confondre avec le T, qui se fait en deux traits et sans la petite boucle.

Le Ξ présente un tracé compliqué. C'est un Z avec une sorte de 8 horizontal : mais toute la lettre se fait d'un seul trait.

Le π a l'aspect d'un ω fermé par le haut, soit au moyen d'un trait horizontal (ce qui oblige à lever la plume), soit le plus souvent au moyen d'une boucle. Si la fermeture n'est pas complète, il peut y avoir confusion avec ω. Dans la pratique d'ailleurs ces confusions ont moins d'importance encore que chez nous celle de *n* et de *u* : l'aspect du mot indique suffisamment s'il s'agit d'un π ou d'un ω.

Ne pas oublier que le ς final, identique à notre *s* français, ne s'emploie jamais ni au commencement, ni à l'intérieur des mots.

En principe, toutes les lettres peuvent être unies à la suivante, soit grâce à leur tracé propre, soit au moyen d'un petit trait additionnel. Mais, en grec comme en français, il faut tenir compte des habitudes individuelles : les uns lient la plupart de leurs lettres, les autres lèvent plus souvent la plume.

Les tracés qui viennent d'être indiqués sont les tracés calligraphiques et il va de soi qu'ils varient un peu suivant les personnes. C'est le sort de toutes les écritures. Voici, calligraphiquement, le début de la fable ésopique du *Corbeau et du Renard*.

Κόραξ πρέας ἀρπάσας ἐπί τινος δένδρου ἐπάδισεν· ἀλώπηξ δὲ δεασαμένη αὐτὸν καὶ βουλομένη περιγενέσθαι, στᾶσα ἐπῄνει αὐτὸν ὡς εὐμεγέθη τε καὶ καλόν, λέγουσα καὶ ὡς πρέπει αὐτῷ μάλιστα τῶν ὀρνέων βασιλεύειν, καὶ τοῦτο πάντως ἂν γένοιτο, εἰ φωνὴν εἶχεν.

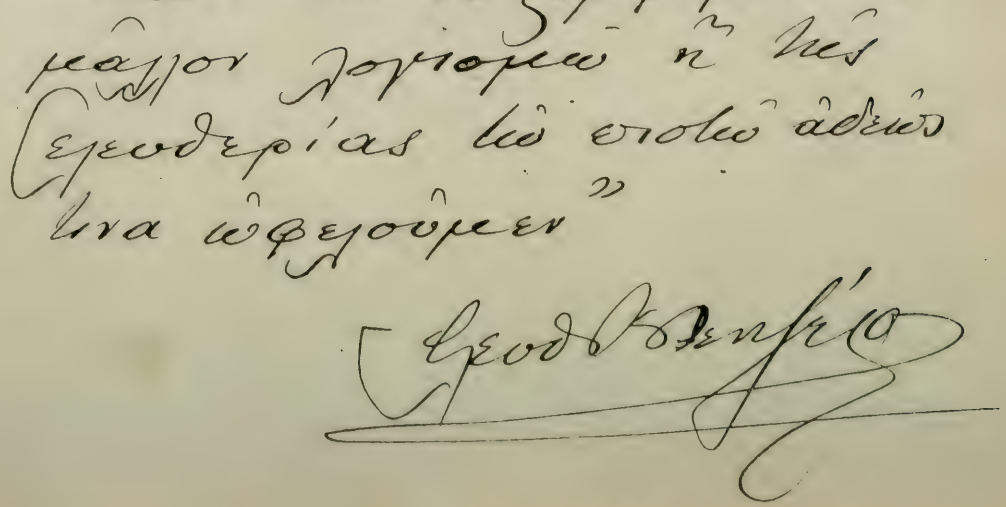

Fig. 24. — Facsimilé de l'écriture de M. Vénizélos

CHAPITRE IV

LA PRONONCIATION

§ Ier. — Reuchliniens et Érasmiens.

Les sons d'une langue, par le fait seul qu'elle est parlée, évoluent peu à peu. Nous prononçons aujourd'hui avec une voyelle *é*, notée dans l'écriture au moyen de *ai*, des mots comme j'*avais*, *français*, qui au XVIe siècle sonnaient couramment à Paris *j'avoès*, *françoès*, et s'écrivaient *j'avois*, *françois*. Plus on remonte haut, plus les différences sont sensibles ; c'est uniquement par des changements progressifs de la prononciation que des formes latines telles que *collocare*, *legere*, sont devenues *coucher* et *lire*.

Bibliographie. HAVERCAMPUS, *Sylloge scriptorum, qui de linguae graecae vera et recta pronunciatione commentarios reliquerunt* Leyde, 1736-1740, 2 vol. — EMILE EGGER, *L'hellénisme en France*. Paris, 1869, 2 vol. — FR. BLASS, *Ueber die Aussprache des Griechischen*. Berlin (Weidmann), 1888, 3e édit. — GUSTAV MEYER, *Griechische Grammatik*, Leipzig (Breitkopf), 1869, 3e édit. — P. KRETSCHMER, *Die griechischen Vaseninschriften*, Gütersloh (Bertelsmann), 1894. — JANNARIS. *An Historical Greek Grammar*, Londres (Macmillan), 1897. — MEIS-

La prononciation se transforme plus ou moins vite, d'après les lieux et les circonstances; jamais elle n'est indéfiniment stable; et il suffit de savoir que le grec n'a pas cessé d'être parlé au cours des siècles, pour pouvoir affirmer que des changements sont survenus dans sa phonétique, de l'antiquité à nos jours.

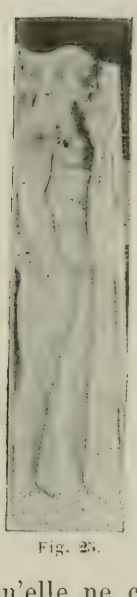

Fig. 25.

Durant tout le moyen âge, les très rares Occidentaux qui étudièrent le grec ancien le firent avec la prononciation des Grecs de leur temps; et, quand aux environs de 1453, d'autres Grecs, fuyant le joug ottoman, firent refleurir en Europe le goût des lettres helléniques, ce fut encore leur prononciation qu'ils propagèrent. Elle était déjà, d'ailleurs, ce qu'elle est aujourd'hui.

Ils n'ignoraient point cependant qu'elle ne correspondait pas à la prononciation ancienne. En 1494 par exemple, l'un des plus marquants d'entre eux, Janus Lascaris, écrivait

TERHANS-SCHWYZER, *Grammatik der attischen Inschriften*, Berlin (Weidmann), 1900. — N. G. HATZIDAKIS, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα (Bibliothèque Marasli), Athènes, 1902, pag. 284-484. — EDW. MAYSER, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*, Leipzig (Teubner), 1906. — BRUGMANN-THUMB, *Griechische Grammatik*, Munich (Beck), 1913, 4e édit. — HESSELING ET PERNOT, *Érasme et les origines de la prononciation érasmienne* (*Revue des Études grecques*, t. XXXII, 1921, pp. 278-301).

qu'à l'époque où les Hellènes se servaient d'un alphabet de dix-huit lettres, l'ἦτα était le signe d'une aspiration et qu'ensuite on l'employa pour marquer un *e long*. Ce furent très probablement ces Grecs qui attirèrent sur ce point l'attention des savants européens. Certainement on discuta plus d'une fois ce problème dans les séances de l'Académie des Alde à Venise, et tout porte à croire qu'il y avait à cet égard accord de principe entre les érudits occidentaux et leurs maîtres grecs.

Mais, tandis que ces derniers paraissent n'avoir envisagé la question que fragmentairement et théoriquement, en continuant à se servir de la prononciation hellénique, leurs élèves lui donnèrent plus d'ampleur et se préoccupèrent aussi de son application pratique. Dès 1508 au moins, Alde Manuce la posait publiquement, pour ce qui concernait les voyelles et l'accent. En 1510, l'Espagnol Antonius Nebrissensis (Antonio de Lebrixa) la traitait plus largement, dans son livre intitulé *Introductiones in latinam grammaticam*. En 1513, Girolamo Aleandro l'étudiait également, dans ses *Tabulæ*, publiées à Paris. En 1527, Jacobus Ceratinus (de son vrai nom, Teyng, de Hoorn en Hollande) reprenait à son tour cette question, dans une dissertation dédiée à son compatriote Érasme. Mais c'est à Désiré Érasme lui-même, que revient sans conteste possible le mérite d'avoir systé-

matisé la doctrine. Dans le traité qui a pour titre *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione* (1528), il s'est proposé de rechercher quels sons les Anciens donnaient aux différentes lettres, et sa théorie, pour le grec, peut se résumer ainsi :

Voyelles : α = a, ε = e, η = è, ι = i, ο = o, ω = o, υ = u français.

Diphtongues : οι = oi, αι = ai, ει = ei, αυ = aou, ευ = eou, ου = oou.

Quantité. On marquait dans la prononciation les brèves et les longues. Donc η = è long, ω = o long.

Accent. L'accent était constitué, non par un allongement, mais par une élévation de la voix ; et à ce point de vue, on faisait une différence entre l'aigu, le grave et le circonflexe.

Consonnes : π, β, φ = p, b, f bilabial ; τ, δ, θ = t, δ grec moderne? (la description d'Érasme n'est pas claire), th anglais ; κ, γ, χ = k, g, ch allemand de *ach* ; ζ = sδ (le δ comme précédemment). Les autres consonnes ne sont l'objet que d'observations de moindre importance.

Dans ce traité, la légèreté voulue de la forme n'exclut aucunement le sérieux du fond ; l'auteur s'y montre, en plus d'un passage, phonéticien très avisé. C'est à tort qu'on a vu là parfois un simple badinage ; le caractère méthodique des observations d'Érasme n'est pas niable, et le fait que celui-ci continua à user, dans la pratique,

de la prononciation moderne, n'enlève rien à la valeur scientifique de son ouvrage. Quoique le principe de la théorie ne soit pas d'Érasme, quoique l'application n'en ait pas été identique à celle que préconisait le savant hollandais, il n'en reste pas moins que son Dialogue a servi de base à la réforme. C'est donc à juste titre que celle-ci a été qualifiée d'*érasmienne*.

Au système érasmien on oppose chez nous, suivant un usage allemand, le système *reuchlinien* (ou néo-hellénique). Reuchlin (1455-1522), qui fut le fondateur des études grecques en Allemagne et enseigna aussi en France, le pratiqua en effet, mais sans avoir à prendre parti contre les théories d'Érasme, qu'il ne vit pas imprimées. On donne aussi aux érasmiens le nom d'*êtacistes*, et à leurs adversaires celui d'*itacistes*, en se basant sur la façon dont ils désignent respectivement la lettre η (*êta* ou *ita*).

Le problème, une fois soulevé, passionna les érudits. Dès 1542, le fameux évêque Stephen Gardiner, alors recteur de l'Université de Cambridge, menaçait de peines très sévères les professeurs et les élèves qui, s'écartant de la tradition, distinguaient dans la prononciation αι de ε, ει et οι de ι. L'esprit de libre examen, qui se développait alors, trouva là matière à s'exercer. Ce n'est pas, semble-t-il, l'effet du hasard si, parmi les adeptes des théories nouvelles, apparaissent

chez nous en première ligne des réformés comme Pierre Ramus, Denys Lambin, Théodore de Bèze et Henri Estienne.

A la fin du XVIe siècle, ils avaient, on peut dire, cause gagnée. Au XVIIe, la prononciation néo-hellénique n'était plus pratiquée en Europe que par un petit nombre de personnes; en France, Ménage y restait attaché, et Molière, qui dans *les Femmes savantes* a représenté cet auteur sous les traits de Vadius, fait dire à celui-ci :

On voit partout chez vous l'ithos [1] et le pathos.

Mais il advint que la théorie érasmienne, juste dans son principe et susceptible de perfectionnements scientifiques à mesure que les connaissances de grec ancien gagnaient en précision, prit un caractère surtout pratique. Il en fut du grec comme du latin; chaque peuple y introduisit les traits essentiels de sa propre phonétique. Une grande diversité s'en est suivie : ce ne sont plus seulement les Grecs qui ne comprennent pas les Européens; les Européens mêmes, lorsqu'ils lisent du grec ancien, ne s'entendent plus entre eux.

Assurément c'est une tâche ardue que de déterminer quelle a été la prononciation du grec ancien. On se rendra compte des difficultés du

1. Ἦθος, partie de la rhétorique qui traite des mœurs; πάθος, expression des passions.

problème, si l'on songe combien cette langue a varié avec les classes sociales, les lieux et les temps : du lettré à l'esclave; entre Athènes, Sparte et la Béotie par exemple; de l'époque homérique à la période attique; de celle-ci aux premiers siècles de notre ère. Le problème cependant est loin d'être de tous points insoluble.

Ce que nous rechercherons de préférence, dans les pages qui vont suivre, c'est la prononciation d'Athènes, au moment de l'épanouissement intellectuel de cette ville, donc au Ve siècle avant J.-C. Les renseignements alors sont assez nombreux et assez précis pour permettre plus d'une conclusion ferme. Et on peut en tout cas délimiter les chances d'erreur.

Il est clair, en effet, que par les inscriptions, notre source la plus abondante en l'espèce, c'est une langue officielle, littéraire, que nous atteignons le plus souvent. Le risque couru, en se basant sur elles, est donc de verser un peu dans l'archaïsme. Mais le dommage est minime : si, dans 2.500 ans, ceux qui s'occuperont de la prononciation parisienne actuelle placent au XXe siècle quelques faits du XVIIe, n'auront-ils pas encore atteint une précision suffisante? Or, il ne semble pas que, pour l'athénien classique, l'écart possible soit beaucoup plus considérable.

§ 2. — Notions générales.

La voix *a* se forme en ouvrant fort la bouche : *a*

(MOLIÈRE, *Bourgeois gentilh.*, II, 6.)

Pour décrire les sons grecs sans trop d'ambiguïté, il est indispensable d'expliquer tout d'abord quelques termes de phonétique générale.

Voyelles. — Les voyelles se répartissent en deux grandes catégories, suivant la position de la langue au moment de leur émission : **antérieures** ou *palatales* (*é, i, u*), **postérieures** ou *gutturales* (*a, o, ou*)[1].

Une voyelle peut être *longue* ou *brève* : *è* est long dans *fête* et bref dans *prêt* ; *a* est long dans *pâte* et bref dans *pâtisserie*, malgré l'accent circonflexe.

Elle peut être aussi **ouverte**, *moyenne* ou **fermée** ; mais comme les voyelles moyennes ne jouent qu'un petit rôle en grec ancien, on les passera ici sous silence.

L'a est ouvert, c'est-à-dire voisin de *è*, dans le parisien *madame, car, char, cage*. Il est fermé, c'est-à-dire voisin de *o* dans le parisien *plâtre, gaz, espace*[2].

1. Souvent aussi on compte l'*a* comme une voyelle intermédiaire ou neutre.

2. Certains auteurs envisageant, non pas la position des lèvres, mais celle de la langue, appellent fermé l'*a* qui va vers *è* et ouvert celui qui va vers *o*. J'ai conservé les dénominations usuelles.

L'**e** est ouvert dans le parisien *cher*, *sèche*, *fève*. Il est fermé dans le parisien *boucher*, *chanter*, *pied*.

L'**o** est fermé dans le parisien *nôtre*, *chose*, *gigot*, *hôtel*. Il est ouvert dans le parisien *or*, *port*, *sort*.

La qualité ouverte ou fermée d'une voyelle constitue son **timbre**. Le timbre de l'*i*, de l'*u*, de l'*ou*, est, en grec, sans importance grammaticale.

Diphtongues. — Une diphtongue (du grec δίφθογγος « à double son »), est la réunion de deux *sons* vocaliques en une seule syllabe; ex. *ao* dans *extraordinaire*, lorsque l'*a* et l'*o*, tout en restant distincts, ne comptent que pour une syllabe. C'est par un abus regrettable qu'on appelle quelquefois diphtongue la notation d'un son simple au moyen de deux lettres ex. : *ai* dans *maire*. Le groupe *ai* de ce mot (lat. *maior*) a bien été une diphtongue autrefois; mais celle-ci s'est réduite à une voyelle unique, identique à l'*è* de *mère*. S'il fallait de toute nécessité un nom aux orthographes de ce genre, celui de *digramme* leur conviendrait mieux. On ne donnera ici au mot diphtongue que son sens étymologique.

Consonnes. — Les consonnes peuvent être envisagées au point de vue de leur durée, de leur sonorité, de leur articulation.

Durée. On appelle **continues** les consonnes susceptibles d'être prolongées tant que la respiration ne manque pas : *f*[1], *j*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, *v*, *z*. Celles qui au contraire n'ont qu'une durée limitée portent le nom de **momentanées** : *b*, *d*, *g*, *k*, *p*, *t*[2].

(occlusives, éclatantes)

Sonorité. Supposons qu'on prononce une consonne telle que *z* dans *gaz*. Si l'on touche en même temps du doigt le larynx, dans la région de la pomme d'Adam, on sentira les vibrations que produit l'air en frôlant les cordes vocales. Si l'on se bouche les oreilles, on entendra une forte résonance. Qu'on émette au contraire le sifflement caractéristique de *s*, on ne percevra ni vibration, ni résonance. On appelle **sonores** les consonnes accompagnées de vibrations des cordes vocales (*b*, *d*, *g*, *j*, *l*, *m*, *n*, *r*, *v*, *z*), et **sourdes** toutes les autres (*f*, *k*, *p*, *s*, *t*)[3].

Articulation. Trois consonnes sont articulées avec les lèvres : *p*, *b*, *m*. On les appelle **labiales**.

Deux sont articulées avec la lèvre inférieure et les dents : *f*, *v*. On les appelle **labio-dentales**.

Toutes les autres sont articulées principalement

1. En transcription phonétique, chaque lettre a sa valeur propre. Il ne faut pas dire *èf*, mais *f* comme dans *esquif*. Toutes les autres consonnes se prononcent, elles aussi, comme si elles étaient finales d'un mot.

2. On dit aussi *spirantes* au lieu de continues, et *explosives* au lieu de momentanées. Le nom de *muettes* (= momentanées) est aujourd'hui tombé en désuétude.

3. On dit aussi *douces* au lieu de sonores, et *fortes* au lieu de sourdes, parce qu'une sourde demande ordinairement plus de pression qu'une sonore. Mais cette particularité est accessoire; l'essentiel est la sonorité ou la surdité.

avec la langue et le palais. Elles comprennent deux grandes divisions : consonnes **palatales**, celles qui sont articulées à l'avant du palais (*d*, *j*, *ch*, *l*, *n*, *r*, *s*, *t*, *z*); consonnes **gutturales**, celles qui sont articulées à l'arrière du palais (*g*, *k*)[1]. Cette distinction a de l'intérêt : on parle ainsi d'un *r* palatal (ou antérieur), qui est l'*r* appelé communément roulé, et d'un *r* guttural (ou postérieur), qui est l'*r* parisien; d'un *n* palatal (ou antérieur), qui est l'*n* de *nous*, et d'un *n* guttural (ou postérieur), qui est l'*n* méridional de *languir*, ou le premier γ dans le mot ἄγγελος[2]; etc.

Pour plus de commodité on répartit encore les consonnes en d'autres groupes : **dentales** : *t*, *d*; **sifflantes** : *s*, *z*; **chuintantes** : *ch*, *j*; **liquides** : *l*, *r*; **nasales** : *m*, *n*; etc.

Un *p* est donc une momentanée sourde labiale; le *b* est la sonore correspondante. Un *v* est une continue sonore labio-dentale; le *f* est la sourde correspondante. Le *s* est une sifflante sourde; le *z* une sifflante sonore; etc.

Semi-voyelles. — Dans des mots comme *oui* et *yacht*, les sons initiaux ne sont, à vrai dire, ni voyelles, ni consonnes. On les appelle tantôt semi-voyelles, tantôt *ou consonne*, *i consonne* ou *yod*, et on les transcrit *w* et *y*. Ces sons se

1. On dit aussi *antérieures* et *postérieures*.
2. Cet *n* spécial, qu'on peut aussi nommer *g nasal* est noté dans ce volume par un *n̂* surmonté d'un point : *n̂*.

rencontrent en français dans *ouate*, *moi*, *hier*, *bien*, etc. Le digamma ou wau n'est autre chose que la semi-voyelle *w*.

§ 3. — L'accent tonique.

Dans la plupart des langues, tout mot pris isolément renferme une syllabe qu'on prononce avec une intonation particulière, variable d'ailleurs suivant les pays : italien *canta're*, anglais *inte'lligent*, allemand *wahrschei'nlich*. En français cette intonation, ordinairement placée sur la finale, est peu marquée et il s'ensuit que souvent les élèves ne donnent pas à celle des langues étrangères toute l'attention qu'il convient. Mais en fait la syllabe accentuée est l'âme du mot : les étrangers dont nous parlons la langue sont beaucoup moins déroutés par une voyelle ou une consonne mal prononcées, que par un accent mal placé. On ne saurait trop insister sur ce point, capital dans l'étude des langues.

Nature de l'accent. — L'accent indo-européen consistait en une élévation musicale de la voix, et il en était de même en grec ancien. La preuve qu'il ne s'agissait ni d'un accent de longueur, ni d'un accent de force est donnée par le fait que cet accent n'a joué aucun rôle dans la transformation des mots, ni dans la versification. En effet, on ne trouve pas en grec ancien de phénomène comparable à la chute des atones dans

lat. *bonitátem*, ital. *bontà*, fr. *bonté;* et dans les vers, longues et brèves, temps forts et temps faibles, sont répartis indépendamment de l'accent.

Denys d'Halicarnasse non seulement confirme

Fig. 26. — Temple d'Héra, à Olympie.

cette théorie, mais même indique que cette élévation de la voix ne dépassait pas une quinte. « Le chant du langage parlé, déclare-t-il, a donc pour mesure un seul intervalle[1], qui est approximativement celui qu'on nomme quinte. Il ne s'élève pas au-delà de trois tons et demi, pour l'aigu, et ne descend pas plus que de cet inter-

1. Un seul, parce que l'auteur oppose la monotonie de la parole à la variété du chant.

valle, pour le grave[1]. » L'assertion prête à discussion dans le détail, mais le principe mérite néanmoins d'en être retenu : l'accent musical était, dans le grec du 1er siècle avant notre ère, un élément assez important pour frapper Denys d'Halicarnasse.

Du grec ancien au grec moderne, un changement profond est survenu dans l'accent : la hauteur n'a pas disparu, mais elle s'est doublée d'un autre élément, la longueur. Dans un mot comme λόγος, « discours », le premier *o* est plus aigu et plus long que le second.

Remarque I. Accessoirement, l'accent du grec moderne rend plus ouvertes les voyelles *e* et *o* : dans λόγος, le premier *o* sonne comme celui de *or*, et le second comme celui de *noce* ; dans ἔχε « aie », le premier *e* est semblable à l'*è* de *tête*, le second à celui de *péril*.

Remarque II. Pour des raisons spéciales, dans le détail desquelles on ne saurait entrer ici, la finale accentuée d'un mot grec moderne (ποταμός par ex.) prend un accent de hauteur et donne, à l'oreille, l'impression de n'avoir aucun accent de longueur. On mettra correctement l'accent dans les cas de ce genre en prononçant tout simplement à la française.

Cette longueur qu'ont prise les voyelles accentuées est, dans l'histoire de la prosodie grecque, d'une importance capitale. Elle a eu en effet *pour conséquence* l'abrégement de toutes les voyelles atones longues. Dans la prononciation grecque

1. Den. Hal., *De compositione verborum*, 11 : Διαλέκτου μὲν οὖν μέλος ἑνὶ μετρεῖται διαστήματι τῷ λεγομένῳ διὰ πέντε ὡς ἐγγιστα· καὶ οὔτε ἐπιτείνεται πέρα τῶν τριῶν τόνων καὶ ἡμιτονίου ἐπὶ τὸ ὀξύ, οὔτ' ἀνίεται τοῦ χωρίου τούτου πλέον ἐπὶ τὸ βαρύ.

moderne, sont longues toutes les voyelles accentuées, sont brèves toutes les voyelles atones. Ex. : τῶν λόγων, *tōn lo'gŏn*[1] « des discours ».

C'est, semble-t-il, aux premiers siècles de notre ère qu'a été achevée, dans la Grèce proprement dite, cette superposition de l'accent de durée à l'accent musical. La preuve la plus nette en est fournie par la confusion, sur les inscriptions attiques, au IIe siècle après J.-C., de η, de αι et de ε. L'η représentait alors un *e* fermé (p. 130); αι et ε indiquaient un *e* plus ouvert (p. 120 et 143); mais leur durée, devenue pareille, rendait accessoire cette différence de timbre pour les graveurs peu lettrés[2].

Ce témoignage est corroboré par la versification. Au IIe siècle de notre ère, Babrius accentue régulièrement son vers sur l'avant-dernière syllabe. Au IVe, Apollinaire de Laodicée se sert d'un mètre où l'accent joue un rôle prépondérant.

Remarque I. Les vers grecs modernes reposent sur le nombre des syllabes et la place de l'accent. Les toniques étant

1. En grec moderne, le circonflexe de l'article est purement graphique.

2. En revanche, la permutation de ο et de ω, attestée pour l'attique dès le IIe siècle avant J.-C., n'est nullement probante. C'est un cas exceptionnel. Ces deux voyelles présentaient vraisemblablement alors (p. 135) une identité de timbre. Les graveurs ont donc pu faire parfois abstraction de la longueur, qu'on n'indiquait pas non plus pour α, ι, υ. Néron, à ce que rapporte SUÉTONE (*Néron*, § 33), disait de Claude après sa mort qu'il avait cessé de « mōrari inter homines », et il allongeait en même temps l'ο bref de *morari*, ce qui faisait penser au grec μωρός « sot » et donnait à sa phrase le sens de « Il a cessé de faire des sottises en ce monde ». On en peut conclure qu'au Ier siècle de notre ère les lettres tout au moins ne confondaient pas encore la quantité de l'ο et celle de l'ω.

longues et les atones brèves, ce vers possède donc un rythme prosodique; mais à la différence du grec ancien, cette prosodie est dans la dépendance de l'accent.

Remarque II. L'accent du grec moderne n'est pas, comme on le croit généralement, un accent de force ou d'intensité. Dans la plupart des langues européennes, ce qu'on prend d'ordinaire pour un accent d'intensité est, comme en grec, un accent de hauteur et, souvent en même temps, de longueur.

Diverses sortes d'accents. — Il a été dit, page 73, qu'à partir du VIIe siècle de notre ère, on prit en Grèce l'habitude de marquer la place de l'accent au moyen d'un aigu, d'un grave ou d'un circonflexe. Cette distinction reposait sur l'étude minutieuse que certains grammairiens avaient faite de la prononciation ancienne, et elle correspondait aux phénomènes que voici :

L'**accent aigu** indiquait une élévation de la voix : σοφία « sagesse ».

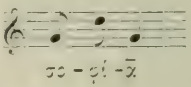

Aujourd'hui encore, quand les Grecs prononcent ce mot isolément, la différence entre l'ι et les deux atones est voisine de la quinte dont parlait Denys d'Halicarnasse, mais ils donnent à l'ι valeur de noire et à l'α valeur de croche.

L'**accent grave** correspondait à l'absence de hauteur musicale; il marquait l'intonation normale. Et en effet, on écrivit d'abord σὸφία. Mais, pour simplifier, on convint de supprimer l'accent grave

dans les formes de ce genre. Il en resta cependant quelques traces. Voici la plus fréquente :

Soit la phrase française : « Cet homme est méchant ». L'adjectif qualificatif s'y trouve en relief et il a son accent normal, sur la finale. Si l'on dit au contraire « un méchant homme », la syllabe *-chant* se fond dans le reste de la phrase, elle n'a pas d'accent par elle-même. Il en est de même en grec. Un adjectif comme κακός, dont l'accent se trouve sur la finale, prend l'aigu devant une pause : ἄνθρωπος κακός. Partout ailleurs il perd son intonation propre, et on marque cette particularité au moyen de l'accent grave : κακὸς ἄνθρωπος. L'interrogatif « qui ? » fait exception à la règle et prend toujours l'accent aigu, pour la raison très simple que, même à l'intérieur d'une phrase, il conserve son relief. La prononciation n'a pas varié, à ce point de vue, du grec ancien au grec moderne.

Le **circonflexe** ou **périspomène** est une combinaison de l'aigu et du grave; conformément à son origine, on l'écrivait primitivement ^. Ceci revient à dire que la voyelle marquée du circonflexe était aiguë dans sa première partie seulement, la seconde ayant l'intonation normale. Il en résultait une modulation qu'on peut aisément se représenter :

Nous avons en français une modulation ana-

logue, quand nous disons *ah!* avec une nuance d'étonnement.

On peut se rendre compte de l'origine de certains circonflexes en examinant les cas de contraction : ποιέετὲ → ποιεῖτε « vous faites », μισθόομὲν → μισθοῦμεν « nous donnons à loyer », etc. Comparer ἐγώ « moi » avec voyelle longue aiguë, et ποιέω → ποιῶ « je fais », avec voyelle finale périspomène.

Il résulte en somme de ce qui précède, que le grec ancien avait une seule intonation, l'aiguë, et que parfois, à la suite d'une contraction, cette intonation aiguë se trouvait sur une partie de voyelle. Le grec moderne n'a pas conservé cette dernière nuance; il ne possède qu'une intonation, longue-aiguë. L'intonation de τοῦτον « celui-ci » y est identique à celle de τούτου.

Place de l'accent. — L'accent, en grec ancien et en grec moderne, ne se trouve que sur l'une des trois dernières syllabes du mot. Mais, dans ces limites, sa place est variable. Il peut, dans un même mot, passer d'une syllabe à l'autre : gr. anc. et mod. ὁ ἄνθρωπος « l'homme », τοῦ ἀνθρώπου « de l'homme ». Les grammaires indiquent les règles des déplacements de ce genre. En revanche, rien, ou presque rien, ne peut faire prévoir quel est l'accent propre d'un nom : ἄνθρωπος, mais ἀδελφός, « frère », οἰκία « maison », mais σκιά « ombre », etc.

Importance de l'accent. — Tous les hellénistes reconnaissent que l'accentuation, telle que l'ont inventée les Alexandrins, est un utile secours pour la compréhension des textes. Aussi personne ne songe-t-il à revenir à l'écriture classique, sans aucun signe diacritique.

L'accent a été qualifié plus haut d'âme du mot. En faire abstraction dans la prononciation du grec, c'est enlever à cette langue une partie de sa vitalité. Le mettre uniformément sur la finale, suivant l'usage français, c'est agir en barbare. Qu'on se figure ce que serait une de nos phrases, dans laquelle, par un procédé inverse, on accentuerait la première syllabe des mots : « Hé quoi! ch*a*rmante *É*lise, vous d*e*venez m*é*lancolique, *a*près les *o*bligeantes *a*ssurances que vous *a*vez eu la b*o*nté de me d*o*nner de votre foi! » On touche au ridicule, quand, avec cette méthode, on lit un texte grec en y mettant de l'expression : l'intonation finale des mots prend alors plus de relief encore, et la cacophonie est augmentée d'autant.

Agir de la sorte, c'est encore, pour tous ceux qui veulent faire des études helléniques sérieuses, se préparer dans l'avenir un travail long, fastidieux, souvent infécond, puisqu'à défaut de l'oreille, leur seul guide pour l'accentuation sera le dictionnaire. De là vient que si peu de personnes sont en état d'accentuer correctement le grec. Que de peines seraient épargnées et combien les résultats deviendraient plus satisfaisants, si, dès

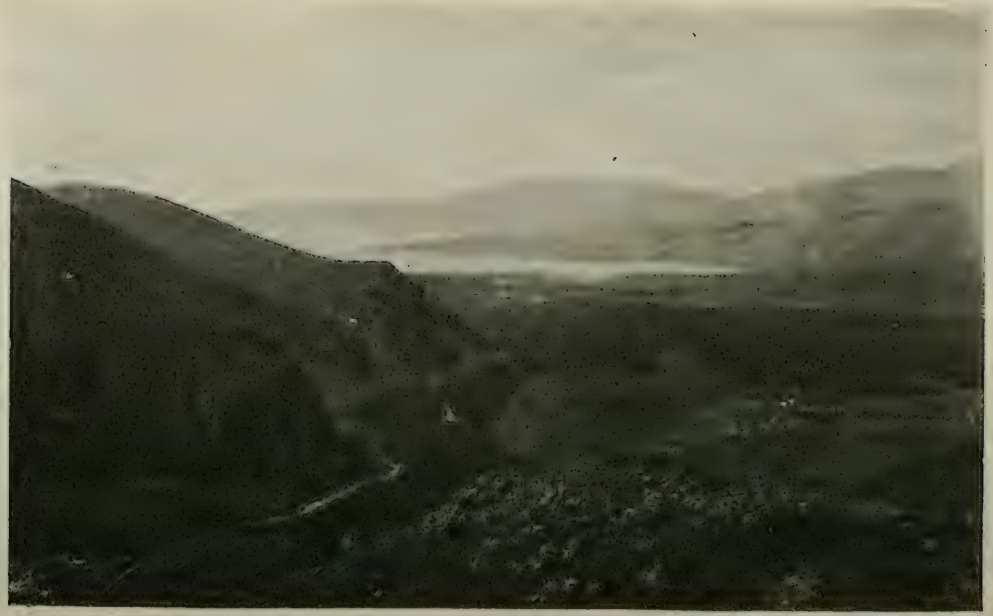

Fig. 27. — Delphes : La plaine sacrée.

Fig. 28. — Delphes : Le Temple d'Apollon pythien.

que l'élève lit un mot, il s'attachait à lui donner l'intonation nécessaire! L'effort à faire, pourvu qu'on s'y prenne au début, est insignifiant; et la même question se pose du reste pour toutes les langues étrangères modernes que nous apprenons. Parmi les réformes auxquelles on peut songer dans la prononciation du grec, celle-là est de beaucoup la plus urgente.

On ne manquera pas d'objecter que l'accent antique, simple élévation de la voix, tantôt longue, tantôt brève, nuancée encore par le circonflexe, est pour nous d'une imitation, sinon impossible, du moins peu facile. J'en doute. L'accent musical ne nous est nullement étranger. En français, nous élevons la voix sur la finale (p. 105, Rem.). Mettez cette acuité sur la syllabe accentuée du grec, et sur celle-là seulement; vous aurez l'accent aigu du grec ancien. Libre ensuite à vous de faire ou non sentir la nuance du circonflexe.

A défaut de ce procédé, on pourrait aussi mettre simplement l'accent à la façon des Grecs modernes (voir p. 104).

Adopter cette seconde méthode, serait assurément s'éloigner de l'usage classique; mais l'écart serait peu considérable. Ouvrir l'ε et l'ο, c'est, comme on le verra plus loin, imiter les Attiques du IIIe siècle environ avant J.-C. Il ne reste donc que la question de longueur. Or, il a été dit plus haut que cette longueur était devenue inséparable de l'accent dès les premiers siècles de notre ère;

Lucien prononçait ainsi. Est-il logique, sous prétexte de ne pas tomber dans de légers défauts, de donner aux mots grecs une accentuation barbare? Évidemment non.

L'intonation de la phrase. — Le principe de l'accent musical une fois posé, on peut se demander comment celui-ci se conciliait avec l'intonation de la phrase. Le doute, l'étonnement, la colère, l'ironie, toutes les dispositions de l'âme, se traduisent dans le langage par des modulations qui semblent à première vue devoir contrecarrer l'accent musical du mot.

Le grec moderne, entre autres, donne la solution du problème. C'est principalemeut sur la syllabe tonique que se font ces modulations. S'agit-il d'interroger? La voix s'élèvera de façon particulière, mais c'est la syllabe tonique qui sera de toutes la plus haute. L'accent français, qui comporte, lui aussi, un élément musical, joue un rôle analogue, dont il est facile de se rendre compte avec un peu d'attention. Dans une phrase comme « vous lui avez parlé? » la plus grande acuité se trouve sur la finale.

On sait combien, dans une même langue, la musique de la phrase varie avec les régions. Il en était certainement de même en grec ancien, mais nous n'avons dans cet ordre d'idées aucun moyen d'appréciation directe. Seul le grec moderne peut servir de témoin. La persistance dans cette langue

de l'accent de hauteur autorise à croire qu'elle a conservé les intonations anciennes, tout au moins dans l'ensemble. C'est une langue assez chantante. A titre d'indication générale, on peut dire que la musique du grec moderne rappelle celle du français méridional.

§ 4. — Les esprits.

Quand notre appareil vocal est au repos et que nous chassons l'air de nos poumons avec une certaine énergie, il en résulte ce que nous appelons une aspiration, du latin *aspiratio*, qui signifie « souffle ».

L'esprit rude (page 73) est la représentation graphique d'une aspiration ancienne dont les origines étaient diverses et qui provenait le plus souvent de la transformation d'une consonne. Certains esprits rudes remontent à un *s* indo-européen, conservé en latin et en français notamment : ἕξ, sex, *six*; ἑπτά, *septem*, sept; ἕπομαι, *sequor*, suivre; etc.

Cette aspiration disparut de bonne heure dans certaines régions, en Asie Mineure principalement; aussi les Ioniens et les Éoliens sont-ils qualifiés par les grammairiens de ψιλωτικοί, c'est-à-dire de gens qui se servent de la ψιλή, esprit doux, au lieu de la δασεῖα, esprit rude.

En ce qui concerne spécialement l'attique, les

Fig. 29. — Delphes : La voie sacrée.

linguistes divergent d'opinion. Suivant les uns, l'H initial se serait perdu de bonne heure dans ce dialecte. On observe, disent-ils, avant 403, un flottement dans l'emploi de ce signe : telle inscription l'omet fréquemment, telle autre le place abusivement devant presque toutes les voyelles initiales. Ce n'était donc plus alors qu'un simple signe orthographique. Et c'est pourquoi, lorsque les Athéniens, imitant en ceci les Ioniens, donnent à la lettre H la valeur d'un *e* long ouvert (page 68), ils n'affectent à l'aspiration aucun nouveau signe et cessent simplement de l'indiquer.

D'autres, plus nombreux, admettent au contraire que l'aspiration n'avait nullement disparu du dialecte attique, au ve siècle. Les Athéniens auraient seulement cessé de la marquer dans l'orthographe, parce que l'alphabet ionien n'avait pour elle aucun signe. Et cette persistance, ajoutent-ils, est prouvée par un certain nombre de faits, dont les deux plus nets sont les suivants :

1° Les inscriptions attiques du IVe siècle avant notre ère offrent de multiples exemples de οὐθείς, μηθείς, pour οὐδείς, μηδείς (en regard de οὐδεμία, μηδεμία) : ce changement ne peut être que l'effet de l'aspiration de εἷς.

2° A la même époque, Aristote déclare[1] que ΟΡΟΣ cache, sous son unité orthographique, une différence de prononciation : il est bien évident

1. *Soph. el.*, p. 177b, 3.

qu'il ne peut être ici question que de cette même aspiration (ὅρος « limite », ὄρος « montagne »).

Cependant le témoignage des inscriptions du ve siècle n'en garde pas moins sa valeur. En somme, dans le dialecte attique, cette disparition de l'aspiration initiale paraît avoir été complexe. Nous observons, avant 403, des faits qui font songer au cockney de Londres. Ultérieurement, l'alphabet employé n'est plus susceptible de nous renseigner. Le témoignage de οὐδείς et celui de ὅρος y suppléent, dans une certaine mesure. Bien que nous ignorions jusqu'à quel point ces deux indications peuvent être généralisées, elles nous autorisent néanmoins à faire sentir l'esprit rude dans les textes classiques.

Il est difficile de dire à quelle époque cet *h* initial a totalement disparu de la prononciation hellénique. Au IIe siècle de notre ère, les Coptes le notent encore dans les mots qu'ils empruntent au grec.

Quant à l'**esprit doux**, qui n'est pas indiqué sur les inscriptions, son rôle est analogue à celui de l'accent grave (page 106); il marque uniquement l'absence d'aspiration.

Le grec moderne a gardé dans l'écriture l'usage des esprits rude et doux; mais ce n'est là qu'une tradition orthographique, qui ne répond à rien dans la langue parlée.

§ 5. — Voyelles.

Nous étudierons les voyelles dans l'ordre *a, e, i, o, ou, u*. On verra que quelques-unes d'entre elles sont susceptibles de plusieurs variétés.

1° — La voyelle A.

Le nom de cette lettre est ἄλφα, *a'lpha*[1]. L'α ancien pouvait être bref ou long, mais on ne marquait pas cette nuance dans l'écriture.

Dans le groupe ionien-attique l'α fut, tout au moins à l'époque archaïque, une voyelle à tendance ouverte[2]. Cela est attesté :

1° par le changement ionien-attique de α en η : lat. *māter*, dor. μάτηρ « mère », ion.-att. μήτηρ ; lat. *suāvis*, dor. ἁδύς « doux », ion.-att. ἡδύς ; dor. τιμά « honneur », ion.-att. τιμή ; dor. δόξᾱς « d'opinion », ion.-att. δόξης ;

2° par le fait qu'en attique la contraction de α et de la voyelle fermée ε (p. 133) donne une voyelle, non pas fermée, mais ouverte, ω (p. 193) : τιμάομεν « nous honorons » → τιμῶμεν.

Mais l'attique se séparait de l'ionien sur un point : l'ᾱ précédé d'un ρ ou d'une des voyelles ε, ι, υ, y avait, à l'époque archaïque, un timbre fermé, tandis qu'en ionien il s'était ouvert en η : att. πράττω « je fais », ion. πρήσσω ; att. ἡμέρᾱ

1. Pour la prononciation des consonnes, voir plus loin.
2. Sur les termes *a ouvert* et *a fermé* voir page 98, note 2.

« jour », θέᾱ « aspect », καρδίᾱ « cœur », ion. ἡμέρη, θέη, καρδίη.

On peut aussi, avec beaucoup de vraisemblance, tenir pour fermé l'ᾱ qui avait subi l'allongement compensatoire (p. 187) : τραπέζᾱς (acc. plur.) « tables », pour τραπέζανς.

Le grec moderne donne à l'α le son de *a moyen* français (*dalle, audace*). Rien n'autorise à croire que ces nuances de l'ancien α attique aient passé dans la κοινή, et nous ignorons ce qu'il en restait au juste à l'époque classique. Comme d'autre part il est certain que les autres dialectes n'étaient pas dans le cas de l'ionien-attique, on peut considérer qu'au point de vue du grec ancien on atteindrait une précision suffisante en prononçant l'α comme en grec moderne.

2°. — La voyelle E.

Le nom de ἐ ψιλόν, par lequel nous désignons cette lettre, est dû aux grammairiens byzantins. On verra plus loin qu'au moyen âge on confondait αι et ε en un son *è*, οι et υ en un son *u*, ο et ω en un son *o*. Pour apprendre l'orthographe à leurs élèves, ces grammairiens distinguèrent donc *è diphtongue* de *è simple* (αι δίφθογγος et ε ψιλόν), *u diphtongue* de *u simple* (οι δίφθογγος et υ ψιλόν), *petit o* de *grand o* (ο μικρόν et ω μέγα)[1].

1. Ces grammairiens disaient et écrivaient par exemple : κενὸς διὰ τοῦ ε ψιλοῦ σημαίνει τὸν μάταιον καὶ κοῦφον, καὶ διὰ τῆς αι διφθόγγου

A l'époque classique, l'ε s'appelait tout simplement *é*.

Le témoignage des anciens, la phonétique et la versification prouvent que l'ε était *bref*.

Ce fut, tout au moins à l'époque des contractions, une voyelle *fermée*, car la contraction de deux ε donne un *é long fermé* (orthographié ει et qui est devenu *i* en grec moderne : βασιλέ-ες → βασιλεῖς « rois », prononcé aujourd'hui *vasilis*. De même εο se contracte en un *o long fermé* qu'on orthographie ου (p. 193) : ποιέομεν → ποιοῦμεν « nous faisons ».

L'ε s'est ouvert peu à peu (voir à la diphtongue αι), et il est possible qu'à l'époque classique il eût déjà perdu de son timbre fermé[1]. En grec moderne, il a le son d'un *è* assez ouvert à l'atone, très ouvert à la tonique. Ainsi, dans ἔχετε « vous avez », le premier ε sonne à peu près comme l'*e* parisien de *tête*, et les deux autres comme l'*e* parisien de *péril*.

En résumé, pour le grec ancien, il faut donner à l'ε un son bref et un timbre pas trop fermé.

σημαίνει τὸν νεωστὶ κατασκευασμένον. c.-à-d. κενός avec *è simple* signifie « vain et léger », et avec *è diphtongue* « récemment fabriqué ». De même ils opposaient κυ ψιλόν, μυ ψιλόν, ῥυ ψιλόν à κοι, μοι, ῥοι δίφθογγοι.

1. En éléen, l'ε avait un son si ouvert qu'on le voit se changer en α : εὐσαβέοι pour εὐσεβέοι (att. εὐσεβοίη, opt. prés. de εὐσεβέω-ῶ « être pieux »).

3°. — La voyelle EI.

Nous disons voyelle, et non diphtongue. Il y a en effet une voyelle ει, que nous allons examiner, et une diphtongue ει dont il sera question plus tard.

En attique, dans un mot comme *λυθέντ-ς (part. aor. pass. de λύω « je délie », le τ a d'abord disparu, puis le ν, et ce dernier phénomène a eu pour conséquence l'allongement de la voyelle ε (p. 187). La forme ainsi obtenue a été, au début, notée ΛΥΘΕΣ. Pareillement οἱ βασιλέ-ες, une fois contracté, a d'abord été écrit ΟΙ ΒΑΣΙΛΕΣ. Les derniers exemples épigraphiques de cet E appartiennent à la deuxième moitié du IVe siècle avant notre ère[1].

La notation par voyelle simple indique qu'il ne s'agissait pas d'un son double. La phonétique et la versification démontrent que ce son était long. Le phénomène appelé allongement compensatoire nous fixe sur son timbre : il devait être fermé (comp. p. 136 *διδόντς → διδούς) ; ce dernier point est prouvé aussi par le fait que l'ε en question, contracté avec ο, produit une voyelle longue fermée, ου = ō : *μισθό-εεν → μισθόεν → μισθοῦν « donner à loyer ». La conclusion est donc qu'il s'agissait d'un *e long fermé : ē*.

Dès le VIe siècle avant notre ère, cet E fut rem-

1. Cette voyelle a probablement été nommée par le son même qu'elle avait.

placé par la graphie EI, qui gagna peu à peu du terrain et finit par être seule usitée. Rien n'autorise à croire que cet ει avait valeur de diphtongue : aussi l'appelle-t-on fréquemment *fausse diphtongue*. On admet généralement que la vraie diphtongue ει s'était, déjà à cette époque, transformée en un *e long fermé* et que, pour simplifier, on nota par ει tous les *e longs fermés*, quelle que fût leur origine[1].

On trouve sur les inscriptions attiques, dès le IVe siècle avant notre ère, un certain nombre de fautes qui attestent l'identité phonétique de cette fausse diphtongue ει et de ῑ : συμφέριν pour συμφέρειν « être avantageux », ἰς pour εἰς « dans », etc. Mais c'est seulement à partir du Ier siècle avant notre ère qu'en attique du moins, les fautes de ce genre deviennent vraiment fréquentes[2]. On en peut conclure qu'au IVe siècle avant J.-C. ῑ pour ει n'était pas encore général. D'ailleurs s'il y avait eu identité parfaite entre ces deux sons, au moment de la réforme d'Archinos (403), on aurait, dès ce moment-là, adopté officiellement la graphie I au lieu de EI.

Le grec moderne a conservé cette prononcia-

1. Voir p. 125, l'usage que les Béotiens font de cet EI.

2. Elles sont courantes en Égypte dès le IIIe siècle av. J.-C. et on trouve en Béotie, dès le Ve siècle avant J.-C., des graphies comme ΑΙΔΟΝΤΟΣ = ἀείδοντος, att. ᾄδοντος « chantant » (au génitif), ΑΡΙΣΤΟΓΙΤΟΝΙΟΣ = Ἀριστογειτόνιος. — Les noms de lettres ξῖ, πῖ, φῖ, χῖ, ψῖ, au lieu de ξεῖ, πεῖ, φεῖ, χεῖ, ψεῖ (= ksé, pé, etc.), paraissent dater de l'époque où l'on confondait ει et ι.

tion *i* : τρεῖς, *tris* « trois », τὸ ἔχειν, *to è'-ēi* « l'avoir ».

En résumé, notre prononciation *trèys, élèyn,* avec *e ouvert* et *yod*, est radicalement erronée. Cet EI avait probablement, à l'époque classique, valeur de *e long très fermé.*

Remarque. La distinction entre la fausse diphtongue EI et la vraie a de l'importance au point de vue grammatical; certaines contractions notamment sont inexplicables sans elle. On retiendra qu'il y a fausse diphtongue :

1° Par contraction de εε : *βασιλέ-ες → βασιλεῖς « rois » ; *τριήρε-ες → τριήρεις « trirèmes » : *τρέγ-ες → τρέες → τρεῖς « trois » cf. lat. *trēs* : ἐϝεργαζόμην → εἰργαζόμην « je travaillais » ; ποιέετε → ποιεῖτε « vous faites » ; *λυ-έεν → λύειν « délier » [1] ; etc.

2° Par suite d'allongement compensatoire : *λυθέντς → λυθένς → λυθείς « délié » ; ἐντί → *ἐντσί → εἰσί « ils sont » ; ἔν-ς → εἷς « un » ; ἐν-ς → εἰς « dans » ; etc.

3° Pour une raison phonétique analogue dans εἰμί « je suis » : εἶναι « être » ; εἵνεκα « à cause de » ; ἐκεῖνος « celui-là » ; χεῖλος « lèvre » ; χείρ « main » ; φθείρ « pou » ; et dans les types φαεινός « brillant », ὀφείλω « je dois », κτείνω « je tue », φθείρω « je détruis », ἔστειλα « j'envoyai ».

4°. — La voyelle H.

Le nom de cette lettre est ἦτα, originairement *ē'ta*.

On l'a d'abord notée par E; ex. ΜΕΔΕΝ = μηδέν « rien », puis par H, comme il a été dit page 68. En attique, le plus ancien exemple de H *voyelle* date de 445 avant J.-C. : à partir de 403, cette graphie est constante.

1. On voit qu'il n'y avait pas d'ι réel dans cette désinence. C'est pourquoi τιμᾶν, pour *τιμάεν « honorer » s'écrit sans ι souscrit.

A l'origine, le son correspondant était donc un *e*; on sait par l'histoire du grec et par la versification que c'était un *e long*.

Quelle nuance particulière s'est-on proposé de rendre, en employant l'η? On peut conjecturer que c'était un *e long ouvert*, puisque l'*e long fermé* était déjà rendu par ει. Plusieurs arguments confirment cette hypothèse :

1° Changement de ᾱ en η. Le grec primitif φᾱμα lat. *fāma* aboutit en attique à φήμη. Or, un *a* qui devient *e* ne peut donner, au début tout au moins, qu'un *e ouvert*[1].

2° La contraction de εη en ω suppose de même un *e ouvert* (p. 193) μισθόητε → μισθῶτε « que vous louiez ».

3° Un vers attribué à l'un des deux Cratinos (fragm. 41, ve s. av. ?) est ainsi conçu : ὁ δ' ἠλίθιος ὥσπερ πρόβατον βῆ βῆ λέγων βαδίζει « et le niais s'avance en disant *bê bê* comme un mouton ». Comparer Aristophane, fragm. 562 : θύειν με μέλλει καὶ κελεύει βῆ λέγειν « il va m'égorger et veut que je dise *bê* », ainsi que la glose d'Hésychius : βηβήν· πρόβατον « bêbê, nom de la brebis ». Il est difficile de ne pas voir dans cet η un *e long ouvert*.

1. L'η peut provenir d'un *a long* ancien (type φήμη ou d'un *e long* ancien type ἡμι-, lat. *sēmi-*). En 403, il y avait à Athènes identité entre ces η d'origine différente, puisqu'on les a notés par un même signe : indo-eur. **mātēr*, att. μήτηρ. Mais sur les vieilles inscriptions de Céos, Naxos, Amorgos, on trouve ε pour η (ΜΕ = μή, ΑΝΕΘΕΚΕΝ = ἀνέθηκεν) et η pour ᾱ (ΔΗΜΟΣ = δᾶμος, δῆμος) : il s'agissait sans doute, dans le premier cas, d'un *e* moins ouvert que dans le second.

4° Au IVe siècle avant notre ère, les Béotiens, suivant l'exemple des Athéniens, ont entrepris une réforme de leur orthographe ; ils ont introduit chez eux l'*alphabet* que les Attiques tenaient des Ioniens. Mais la prononciation béotienne différait par bien des points de la prononciation attique ; elle était généralement en avance sur celle-ci ; de là des adaptations souvent fort instructives.

L'η des Béotiens au IVe siècle était un *e long fermé*. Pour transcrire ce son, ils employèrent donc l'attique EI, qui avait alors valeur de *e long fermé* (p. 123). Les formes μή « ne pas », ἀνέθηκε « il a consacré » qui, dans le vieil alphabet béotien, comme dans le vieil alphabet attique, s'écrivaient ME. ΑΝΕΘΕΚΕ. devinrent ainsi MEI, ΑΝΕΘΕΙΚΕ. Quant à l'ΗΙ, les Béotiens le substituèrent au groupe ΑΙ : ΚΗ = καί « et », ΧΗΡΕ = χαῖρε « salut ». Ceci prouve que chez eux l'ancienne diphtongue ΑΙ était devenue monophtongue. Or, lorsque le groupe *aï* passe à voyelle simple, c'est ordinairement en un *è ouvert* qu'il se change, et on verra plus loin qu'en effet tel a été le cas en grec. Si les Béotiens ont transcrit cet *è* issu de *aï* au moyen de l'ΗΙ attique, c'est donc que celui-ci avait encore à cette date le son de *e ouvert*.

Cependant il ne semble pas que cet *è* fût aussi ouvert que celui du parisien *tête*. En grec moderne η a la valeur de *i* : ἡ τιμή, *i timi* « l'hon-

Fig. 30. — L'Acropole d'Athènes.

Fig. 31. — Panorama d'Athènes

neur ». Il s'est donc considérablement fermé, et on trouve des traces de cette tendance, en attique même, dès une époque ancienne.

L'η attique était fermé devant un ι, au moins dès le VIe siècle avant notre ère : pour qu'un subjonctif présent du type μισθόῃς, μισθόῃ se soit contracté dans ce dialecte en μισθοῖς, μισθοῖ, il a fallu que le groupe ηι (aujourd'hui noté ῃ, voir p. 133) fût alors une diphtongue à premier élément fermé, *ëi* (p. 195, n. 2), car une diphtongue à premier élément ouvert aurait donné μισθῷς, μισθῷ[1]. Et ce phénomène de fermeture persistait deux ou trois cents ans plus tard, puisqu'on trouve HI écrit EI, fréquemment au IVe siècle avant notre ère et couramment au IIIe : ΑΓΑΘΕΙ ΤΥΧΕΙ = ἀγαθῇ τύχῃ « à la bonne fortune »[2].

Pour les cas où l'η n'était pas suivi d'un ι, les inscriptions attiques n'offrent, à la bonne époque, rien de vraiment probant. Mais quelques jeux de mots d'Aristophane[3] laissent entrevoir dans la mesure où des « à peu près » peuvent servir de documents phonétiques, des η qui ne devaient pas être très ouverts.

1. Ces formes existent en dorien.

2. C'est de cette époque que datent les graphies λύει pour λύηι = λύῃ « tu es délié », κλείς pour κληίς = κλῆς « clé », λειτουργῶ pour ληιτουργῶ = λῃτουργῶ « je remplis une charge ». En revanche on a conservé l'orthographe avec ῃ dans λῃστής « brigand », χρῄζω « je manque de ».

3. *Oiseaux*, 299-300; *Paix*, 923-928. Comme preuve que l'η aurait eu, dès cette époque, un son très voisin de *i*, on cite parfois un passage du *Cratyle* (418 b.-c.), où Platon fait dire à Socrate que les Anciens se servaient de ι, là où ses contemporains emploient η. L'unique exem-

On serait probablement dans le vrai en donnant à l'η classique le timbre de l'*e* parisien dans *péril*. Tout ce qui va suivre confirme cette manière de voir.

Il a été dit (p. 120) que, du grec ancien au grec moderne, l'ε s'est ouvert. On vient de voir d'autre part que, du grec ancien au grec moderne, l'η s'est fermé en *i*, et on sait que l'ε et l'η, autrefois l'un bref, l'autre long, ont maintenant la même quantité (p. 104).

Quels étaient les timbres respectifs de ces deux voyelles, au moment où s'est produite cette confusion de quantité, c'est-à-dire au plus tard dans les premiers siècles de notre ère (p. 105)? A cette époque l'η n'était pas encore devenu *i*; voir ci-dessous. Dès lors on ne saurait faire que trois hypothèses. 1° L'η avait le même timbre que l'ε. Mais ceci est impossible, car les deux voyelles, pareilles en durée, pareilles en timbre, auraient été identiques et il n'y aurait pas eu divergence d'évolution. 2° L'η était plus ouvert que l'ε. Mais alors, en se fermant pour aller vers *i*, il aurait coïncidé, à un moment donné, avec l'ε qui allait vers *e ouvert*, et ici encore il y aurait eu fusion. Il ne reste donc que la troisième hypothèse : l'η,

ple donné par Socrate est le mot ἡμέρα « jour », qui aurait été auparavant ἑμέρα, et antérieurement encore ἱμέρα « parce que la lumière succédait aux ténèbres pour les hommes joyeux et *pleins de désir* » (ἱμείρω). Il s'agit là d'une fausse étymologie, et le seul fait précis qui se dégage du contexte, c'est que, pour Platon, η différait de ε et de ι.

à l'époque où il s'est abrégé, était plus fermé que l'ε.

Comme nous avons des raisons de croire que la fermeture de l'η n'a pas été un phénomène rapide, devançant de peu l'abrégement de cette voyelle, nous sommes autorisés à admettre que l'η était un *e long fermé* aux premiers siècles avant notre ère[1].

Certains mots latins passés en grec nous en donnent une nouvelle preuve. Tels *rex*, *regis* « roi » et *candēla* « chandelle », vieux franç. *chandoile*[2], qui sont devenus, par voie populaire, ὁ ῥῆγας « le roi »[3] et ἡ κανδῆλα (variante orthographique de ἡ κανδῆλα) « la lampe d'église ». Leur entrée dans le domaine hellénique semble dater grosso modo des premiers siècles de notre ère[4]; c'est un *e long fermé* latin que les Grecs ont rendu par η, et cet *e fermé* s'est ultérieurement changé en *i*.

Il semble qu'à Athènes ce fut au IIe ou au IIIe siècle après J.-C. que se produisit ce dernier change-

1. On peut rapprocher de là les graphies du type ΕΥΣΕΒΗΑ pour εὐσέβεια « piété », ΑΡΗΟΣ ΠΑΓΟΣ pour Ἄρειος πάγος « Aréopage » qui se trouvent sur les inscriptions attiques exclusivement, aux IIIe et IIe siècles avant notre ère. Quelle qu'ait été la raison de ce cas particulier (ει = η devant voyelle), il est clair qu'il ne s'agit pas d'un *e* ouvert.

2. C'est par un changement de suffixe qu'on a dit ensuite *chandelle* (XIVe s.).

3. D'abord en général, puis seulement le roi du jeu de cartes.

4. Le datif ῥηγί est attesté chez PLUTARQUE (Ier s. ap.) et κανδῆλα se trouve chez ATHÉNÉE IIIe s. ap. 701 B. Différent est le cas de πρίγκιψ, *princeps*, qu'on rencontre à une époque plus ancienne : cette forme est analogique du gén. πρίγκιπος pour *principis*.

ment. Vers cette époque, l'η et l'ε, brefs tous deux, ne différaient que par leur timbre et, pour certains graveurs cette différence était insignifiante : ils confondaient donc les deux lettres. Or, on trouve des exemples de cette confusion jusque vers l'an 250 de notre ère. Comme d'autre part il y a aussi, à partir d'environ 150 après J.-C, des confusions non équivoques de η et de ι, il est logique d'en conclure que c'est approximativement entre 150 et 250 que s'est produite la transformation.

Mais la bonne tradition s'est maintenue plus longtemps encore. Dans deux manuscrits de la Bible, le Sinaiticus et le Vaticanus, tous deux du IVe siècle, on voit permuter ε et αι, ι et ει, υ et οι, mais non pas η et ι. Dans le Psautier de Vérone (Ve-VIe s.), dont le texte est écrit en caractères latins, *i* = ι, *y* = υ et οι, *e* = ε, η et αι.

En résumé, le timbre de l'*e* parisien dans *tête*, que nous donnons à l'η classique, est probablement trop ouvert; celui de l'*e* parisien dans *péril* se rapproche plus de la vérité.

5° — La voyelle I.

Le nom de cette lettre était ἰῶτα, pron. *iō'ta*.

L'ι ancien pouvait être bref ou long; en fait il était plus souvent bref que long. On ne marquait pas cette nuance dans l'écriture [1].

1. La phonétique grecque moderne permet de croire qu'anciennement l'ι bref avait un timbre moyen et l'ι long un timbre fermé.

Son articulation était *i*. Elle a persisté en grec moderne.

Iota souscrit. Les Anciens n'ont pas connu l'iota souscrit : ᾳ. ῃ. ῳ. L'ι précédé d'une voyelle brève a donné naissance à divers changements phonétiques combinés, qui seront étudiés en leur lieu. Précédé d'une voyelle longue, ᾱ, η. ω, il est resté plus longtemps intact; c'était une voyelle formant diphtongue avec la précédente, et on écrivait en conséquence ΑΙ, ΗΙ[1], ΩΙ. Mais un jour vint où ces groupes se contractèrent. Le résultat de cette contraction fut ᾱ, η. ω, qu'on écrivit alors Α, Η, Ω.

Il est très douteux que cette contraction remonte jusqu'à l'époque classique. En tout cas les exemples d'omission de l'ι dans les groupes de ce genre sont alors en nombre trop minime pour qu'on en puisse rien conclure de précis. En Attique, cette disparition n'est attestée par des exemples fréquents qu'à partir du Ier siècle avant J.-C. A la même époque, Strabon (66 av.-24 ap.)[2] constate que « bien des gens, renonçant à une habitude qui n'a pas de raison naturelle, écrivent les datifs sans ι » ΑΥΔΗ pour ΑΥΔΗΙ. Ceci prouve assurément qu'il ne s'agissait pas là d'un fait récent de prononciation. Mais les données des papyrus eux-mêmes ne permettent pas de le

1. On a vu, page 128, que ηι passe de bonne heure à ει en attique.
2. STRABON, XIV, 1, 41.

tenir pour courant au IIIe siècle avant notre ère [1].

C'est seulement aux environs du VIIe siècle de notre ère qu'on nota l'ι en question au moyen d'un caractère plus petit, placé à droite de la lettre, soit en haut, soit en bas (ᾳ, ᾳ) : et au XIIe, qu'on le souscrivit (ᾳ).

Rien ne s'opposerait donc à ce que, dans les éditions, on adscrivît l'ι au lieu de le souscrire. De toute façon, l'usage classique demande qu'on fasse sentir cet ι dans la prononciation : ᾷδω, ἡμέρᾳ, χρήζω, δόξῃ. ᾠδή, λόγῳ doivent se lire ἄιδω, ἡμέραι, χρήιζω. δόξηι. ωιδή. λόγωι avec diphtongues.

6° — La voyelle O.

L'ο donne lieu sensiblement aux mêmes remarques que l'ε (page 119).

Le nom de ὸ μικρόν est byzantin. A l'époque classique cette lettre s'appelait *o*, comme en français.

L'ο était à l'origine, un *o bref fermé* : la contraction de deux ο donne un *o long fermé* orthographié ου : ποταμοῖο Homère → ποταμόο → ποτα-

1. On trouve des traces de cette disparition de l'ι dans les mots grecs passés en latin. Aux formes anciennes κιθαρωιδός « chanteur qui s'accompagne de la cithare », κωμωιδία « comedie », τραγωιδία « tragédie », Θρᾶιξ « Thrace », correspond le latin *citharoedus*, *comoedia*, *tragoedia*, *Thraex* (d'où, en latin même *Threx*). Aux formes plus récentes ᾠδή « ode, chant », μελωδία « mélodie », προσωδία « prosodie », Θρᾷξ « Thrace » correspond le latin *oda*, *melodia*, *prosodia*, *Thrax*. — Les papyrus attestent que la contraction s'est faite d'abord dans ηι, ωι, puis dans ᾳι.

μοῦ « de la rivière » ; de même εο se contracte en un *o long fermé*, écrit ου : ποιέομεν → ποιοῦμεν « nous faisons ».

Cet ο s'est ouvert de bonne heure (IIIe s. av. ; voir p. 135). En grec moderne il a le son d'un *o* assez ouvert à l'atone, très ouvert à la tonique. Ainsi, dans λόγος « discours », le premier ο sonne à peu près comme l'*o* parisien de *or*, et le second comme l'*o* parisien de *oreille*.

En résumé, pour l'époque classique, il faut donner à l'ο un son bref et un timbre moyen.

7° — La voyelle Ω.

On a vu plus haut, page 119, que la dénomination ὦ μέγα date seulement de l'époque byzantine. Les Anciens désignaient l'ω par le son même qu'il avait.

Ce son fut d'abord noté O : ex. ΛΥΟ (= λύω) « je délie ». Quand les Athéniens introduisirent chez eux l'alphabet ionien, ils adoptèrent le signe Ω, qui n'était autre chose qu'un O modifié ; voir page 70.

Pour qu'en 403 avant J.-C. on éprouvât ainsi le besoin de distinguer graphiquement ω de ο, il fallait qu'il y eût une différence de prononciation. On sait, par la métrique notamment, qu'ω était long. Quel était le timbre de cet o long ? Évidemment un timbre *ouvert*, puisque τιμάομεν → τιμῶμεν s'oppose à ποιέομεν → ποιοῦμεν, avec ου = *o long*

fermé. Cette constatation se trouve confirmée par les destinées mêmes de l'ω.

Les autres voyelles longues anciennes (η, ει, ου) ont toutes abouti, en grec moderne, au maximum de fermeture : *i* et *ou*. Seul l'ω fait exception ; il s'est identifié avec ο : on prononce aujourd'hui ὅμως « cependant » comme ὦμος « épaule » ; c'est un *o* assez ouvert à l'atone (fr. *oreille*), très ouvert à la tonique (fr. *or*). Cette exception suppose que l'ω ancien était un *o long très ouvert*.

Dès le IIIe siècle avant notre ère, on trouve sur les inscriptions attiques des confusions de ω et de ο : ὅπος pour ὅπως « afin que », Ἀντιγόνωι pour Ἀντιγόνωι « à Antigone ». Ceci prouve que l'ο prenait alors un son de plus en plus ouvert (p. 134), et non pas que l'ω se fermait.

En résumé, la prononciation *o long fermé* qu'on donne à l'ω dans nos écoles n'est nullement justifiée. L'ω classique athénien était un *o long bien ouvert*, comme l'*o* français de *or*, *corps*.

Remarque. Il ne faut pas dire, comme on le fait couramment, que les noms du type ῥήτωρ forment leur nominatif singulier en *allongeant* la voyelle du radical : ῥήτορ-ος, ῥήτωρ. Un ο allongé serait un *o fermé long*, noté ου. On doit dire « en ouvrant la voyelle du radical » ; c'est en effet d'un *o ouvert* qu'il s'agit, et il est nécessairement long, puisqu'il n'y a pas en grec d'*o ouvert bref*. Il en est de même des mots comme πατήρ (rad. πάτερ-), τριήρης (rad. τρίηρεσ-), etc. : un ε allongé serait noté ει et non η.

8° — La voyelle ΟΥ.

Cette voyelle (= fausse diphtongue) est le pendant de la voyelle (= fausse diphtongue) ει, étudiée page 121[1].

*Διδόντ-ς (part. prés. de δίδωμι « je donne ») aboutit, par disparition de consonnes et allongement compensatoire, à une forme qu'au début on note ΔΙΔΟΣ. Pareillement le gén. αἰδό-ος « de pudeur », une fois contracté, est d'abord écrit ΑΙΔΟΣ. Les derniers exemples épigraphiques de cet O appartiennent au IIIe siècle avant notre ère.

Ces évolutions phonétiques prouvent qu'à l'origine, tout au moins, le son ainsi transcrit fut un *o long fermé* : ō.

Vers l'an 500 avant J.-C., on voit apparaître en Attique des exemples de ΟΥ correspondant à un *o long fermé* (types ΔΙΔΟΥΣ, ΑΙΔΟΥΣ), et au IVe siècle, cette graphie devient, sinon exclusive, du moins courante. Ici encore, comme pour ει, il y a eu coïncidence phonétique entre la fausse diphtongue ου et la vraie; d'où l'identité orthographique.

Cette coïncidence est prouvée, pour le Ve siècle, par l'existence du génitif βοῦ « de bœuf » (au lieu de βοός) chez Eschyle et Sophocle. Ce génitif implique en effet l'identité phonétique de *βῶυς → βοῦς (avec vraie diphtongue) et du type νόος → νοῦς

1. La voyelle ου a probablement été, comme la voyelle ει, désignée par le son même qu'elle avait.

« esprit » (avec fausse diphtongue) : d'où βοῦ sur le modèle de νοῦ (= νόου).

Mais que cache au juste cette coïncidence? Un *o long fermé*, ou déjà un *ou*? En théorie, l'un et l'autre sont possibles. En fait, c'était très probablement un *ou*, car, lorsque les Béotiens ont adapté, cent ans plus tard, l'orthographe attique à leur dialecte, un mot tel que τύχη « hasard » a été transcrit par eux ΤΟΥΧΑ. Ils n'ont pas écrit τύχα, parce que l'υ attique, alors identique à l'*u* français (p. 140), ne correspondait pas à leur υ, qui sonnait *ou*; c'est l'attique ου qui leur a servi pour cela.

Le grec moderne a conservé cette prononciation *ou* : οὐρά, *oura* « queue », τούτου τοῦ ποταμοῦ, *tou'tou tou potamou* « de cette rivière ».

En résumé, notre prononciation de l'ου est exacte, aussi bien pour la fausse que pour la vraie diphtongue, avec cette seule réserve que l'ου devrait être long.

Remarque. Comme pour ει, la distinction entre la fausse diphtongue ου et la vraie a de l'importance au point de vue grammatical. Il y a fausse diphtongue :

1° Par contraction : ποταμοῖο → ποταμόο → ποταμοῦ « de rivière » ; μισθόομεν → μισθοῦμεν « nous louons » ; μισθόετε → μισθοῦτε « vous louez » ; λοετρόν → λουτρόν « bain » ; ἔθνεος → ἔθνους « de nation » ; etc.

2° Par suite d'allongement compensatoire : διδόντ-ς → διδοὺς « donnant » ; λύοντι → λύοντσι → λύουσι « ils délient » ; τὸν-ς λόγον-ς → τοὺς λόγους « les discours » (acc. plur.) ; etc.

3° Dans des mots comme βουλή « volonté », κουρεύς « coif-

fleur », οὐλή « cicatrice », οὐρά « queue », οὐρανός « ciel », οὖρον « urine », etc.

9°. — La voyelle Υ.

La dénomination ὦ ψιλόν est due aux grammairiens byzantins (p. 119). Les anciens désignaient cette lettre par le son même qu'elle avait, en le faisant précéder d'une aspiration.

L'υ pouvait être bref ou long; en fait il était plus souvent bref que long. On ne marquait pas cette nuance dans l'écriture[1].

Très anciennement l'Υ a représenté un son *ou*, qui venait de l'indo-européen et qui s'est conservé assez tard dans certains dialectes, en béotien par exemple : ΓΛΟΥΚΟΥ = γλυκύ « doux ».

En grec moderne, l'υ se prononce *i*. L'intermédiaire entre *ou* et *i* a été *u* (= *u français*).

Ce changement de *ou* en *u* s'est produit de très bonne heure en attique. On en a une première preuve dans l'emploi du ϙ (koppa). Cette lettre marquait à l'origine une consonne postérieure et n'était usitée que devant des voyelles elles-mêmes postérieures. Conformément à ce principe, les plus vieilles inscriptions attiques portent ϙΟΡΑΧΣ = κόραξ « corbeau ». Mais elles ne connaissent pas le groupe ϙΥ; devant un Υ c'est le Κ qui est de règle[2]. L'υ était donc une voyelle antérieure,

1. La phonétique grecque moderne permet de croire qu'anciennement l'υ bref avait un timbre moyen et l'υ long un timbre fermé.

2. Il en va autrement à Chalcis par exemple, où l'υ garde plus longtemps qu'en attique la valeur de *ou*.

Fig. 32. – Le temple d'Apollon à Bassæ (Arcadie).

aussi loin que nous puissions remonter épigraphiquement.

Une deuxième preuve est fournie par la prononciation différente de υ et de ου en grec moderne. Si l'υ avait sonné *ou* en ionien-attique, quand la fausse et la vraie diphtongue ΟΥ ont abouti à *ou* (pages 136-137), l'identité phonétique aurait eu comme conséquence une évolution unique, et l'on trouverait en grec moderne, non pas *tou si'kou* = τοῦ σύκου « de la figue », mais *tou sou'kou*.

C'est à cette même prononciation *u* que fait allusion Quintilien, lorsqu'il déclare que les Latins ne possédaient pas, dans les mots de leur langue, le son si doux de l'υ[1]. Ils n'avaient en effet, comme sons les plus voisins, que *i* et *ou*, celui-ci représenté par la lettre V. En conséquence ils rendirent d'abord l'υ par V, plus rarement par I : FVCVS = φῦκος « fucus », SISIPVS = Σίσυφος « Sisyphe ». Ultérieurement, quand le grec devint à Rome d'un usage plus fréquent, ils désirèrent plus d'exactitude et, au temps de Cicéron, ils mirent la lettre grecque Υ à la suite de leur alphabet[2]. On écrivit dès lors *Sisyphus*, *hyacinthus* = ὑάκινθος « jacinthe », etc.

Au IIIe siècle après J.-C., les inscriptions attiques offrent d'assez nombreux exemples de OI

1. Voir le passage, pp. 164-165.
2. Ce fut vers la même époque et pour une raison analogue qu'on introduisit aussi le Z.

pour Y et réciproquement. C'est que οι avait alors, lui aussi, le son *u*. Environ trois siècles plus tard, le Psautier de Vérone unit encore υ et οι en une seule transcription, *y*, qui leur est exclusive (p. 131).

Le changement de *u* en *i* était accompli au xe siècle. L'Allemand Luidprand, qui se trouvait en 968 à Constantinople, cite dans un dicton le mot σκίμνος (au lieu de σκύμνος) « lionceau »[1] et à cette date la confusion de υ-οι avec ει, η ou ι devient assez fréquente pour qu'on puisse admettre un changement général de *u* en *i*. Mais la preuve que ce changement ne remontait pas bien haut nous est donnée par le lexique de Suidas (xe siècle ?), où les mots sont rangés par lettres ou groupes de lettres homophones : α, β, γ, δ — αι, ε — ζ — ει, η, ι — θ, κ, λ, μ, ν, ξ — ο, ω — π, ρ, σ, τ — οι, υ — φ, χ, ψ. Cette classification repose, comme on voit, sur l'identité phonétique de αι, ε, de ει, η, ι, de ο, ω, et de οι, υ.

En résumé, il faut garder à l'υ ancien le timbre que nous lui donnons en français : celui de *u*.

§ 6. — **Diphtongues.**

Nous répartirons les diphtongues en deux catégories : celles dont la deuxième voyelle est ι : αι, ει, ηι, οι, υι ; celles dont la deuxième voyelle est υ : αυ, ευ, ηυ, ου.

1. Luidprand, *Legatio*, § 40.

1°. — La diphtongue AI.

Le groupe graphique AI a représenté anciennement *a* + *i* : πάϝις → πάϊς (*Iliade*, II, 609) « enfant »; αἴξ, arménien *aic* « chèvre ». Voir aussi (p. 198) la crase de καὶ ἔπειτα en κἄπειτα.

En grec moderne, αι ne se distingue pas de ε : καί, *nè* « oui », ἔπαινος, *è'pènos* « louange ».

Ce changement de *aï* en *è* est courant en linguistique. Les intermédiaires sont *aï*, *aé*. En latin, *aï* s'est changé en *aé* vers le IIIe siècle av. J.-C. : nom. plur. *ros-aï* (cf. ἡμέρ-αι → *ros-ae*; *praitor* → *praetor*; et cet *ae* était devenu populairement *e*, un siècle plus tard : *pretor*. Comparer, en français *faïre* (de *facere*) → *faire*, pron. *fèr*.

Il est certain que, dans le passage de πάϊς à *pès*, de *praitor* à *pretor*, et de *faïre* à *fèr*, le deuxième élément du groupe *ai* n'a jamais pris le son *y* (= *i consonne* ; il a toujours gardé sa valeur vocalique.

On a vu (p. 125) qu'au IVe siècle avant J.-C. les Béotiens se sont servis de l'H attique pour transcrire l'ancienne diphtongue αι, qui chez eux sonnait comme un *e long ouvert* : ΧΗΡΕ = χαῖρε. Ceci prouve que l'attique AI n'avait pas encore cette valeur, et en effet, sur les inscriptions attiques de cette époque, αι ne se confond pas avec η. Il en faut bien conclure que c'était encore une diphtongue.

Reste à savoir si cette diphtongue avait le son de *aï* ou de *aé*. On trouve fréquemment la graphie ΑΕ dès les VIe-Ve s. av. J.-C., sur certaines parties du territoire béotien (Tanagra et Platée : ΤΑΕ pour ΤΑΙ = τᾷ, att. τῇ). Des vases corinthiens ont aussi ΑΕΘΟΝ = Αἴθων « étincelant », nom de cheval, ΑΘΑΝΑΕΑ = Ἀθαναία = Ἀθηναία « Athéna ». Un vase attique archaïque porte de même ΑΕΘΡΑ = Αἴθρα, nom propre. On peut donc supposer qu'en athénien classique αι avait déjà le son de *aé*.

C'est seulement vers le IIe siècle de notre ère que cette diphtongue devient voyelle simple. On trouve alors sur les inscriptions des graphies comme ΣΤΗΛΗΣ = στήλαις « aux stèles ».

Il ne s'ensuit d'ailleurs nullement que les deux sons fussent identiques. Nous savons pertinemment le contraire, puisqu'ils ont donné en grec moderne, l'un *i*, l'autre *è*. Ce ne sont là que des transcriptions approximatives, mais suffisantes en tout cas pour démontrer que αι correspondait alors à une voyelle simple. A partir de l'an 150 environ après J.-C., la fusion quantitative aidant, on voit, sur ces mêmes inscriptions αι permuter avec ε.

Il est vrai que les papyrus renferment des exemples de αι = ε et réciproquement, dès le IIe siècle avant J.-C. Mais en pareil cas leurs données ne doivent être utilisées qu'avec réserve ;

il faut tenir compte du fait qu'ils reproduisent souvent des prononciations très populaires, parfois même étrangères.

En résumé, αι n'avait au Ve siècle, à Athènes, ni le son *ay* que nous lui attribuons, ni le son *è* que lui donnent les Grecs modernes. C'était une diphtongue, qui probablement sonnait *aè*.

Remarque I. Il est clair que dans une forme de type archaïque comme αἰετός à côté de ἀετός « aigle » il faut donner à la diphtongue αι son ancienne valeur de *ai*.

Remarque II. Pour la diphtongue ᾱι = ᾳ, voir page 132, à l'*iota souscrit*.

2° — La diphtongue EI.

La graphie EI a représenté anciennement *e* + *i* : ἔσσι → εἶ « tu es »; στείχω « j'avance », gotique *steiga*, allem. *steigen*.

On a vu, page 121, que dès le VIe siècle avant notre ère, ce groupe EI a été employé quelquefois pour marquer l'*é long fermé*, appelé à cause de cela *fausse diphtongue*. Ceci permet de supposer qu'à cette époque la diphtongue *eï* était devenue *é*, ou tout au moins tendait vers cette voyelle. A partir du siècle suivant, il n'est plus possible d'établir une différence de traitement entre la vraie et la fausse diphtongue. Toutes deux s'étaient confondues en un *é long fermé*, et leurs destinées furent dès lors identiques : permutation épigraphique de ει et de ῑ; prononcia-

tion *i* en grec moderne, πίνει (diphtongue), *pi'ni* « il boit », comme τρεῖς (fausse diphtongue), *tris* « trois ».

La prononciation d'ει doit donc être non pas *èy*, comme dans nos classes, mais *é long très fermé*.

Remarque I. Les cas de ει vraie diphtongue étaient nombreux; deux d'entre eux méritent d'être retenus au point de vue de la contraction : λύεις « tu délies » λύει « il délie ».

Remarque II. Pour la diphtongue ΗΙ = ῃ, voir page 132 à l'ι souscrit.

3° — La diphtongue ΟΙ.

La graphie ΟΙ a représenté anciennement *o* + *i* : ὄϝις = ὄις (en deux syllabes, *Iliade*, XIV, 125) « brebis », lat. *ovis*; ϝοῖδε « il sait », gotique *wait*, allem. *weiss*.

Ce groupe a eu d'abord des destinées analogues à celles de ΑΙ, dont le second élément s'est changé en *é* (p. 143). Dès le VIe siècle avant notre ère, les inscriptions béotiennes qui donnent ΑΕ pour αι présentent aussi ΟΕ pour οι : ΚΟΕΡΑΝΟΣ = Κοίρανος (nom propre)[1]. En Attique, on ne connaît qu'un seul exemple de ce phénomène : ΚΡΟΕΣΟΣ = Κροῖσος « Crésus », sur un vase conservé au Musée du Louvre[2] et qui ne saurait être antérieur à l'année 548. On en peut

1. On observe un phénomène analogue en français, dans le mot *oui*, que certaines personnes prononcent *oué*.

2. Une reproduction en a été donnée dans DURUY, *Histoire des Grecs* (Hachette), 1887, t. I, p. 680.

conclure qu'à l'époque classique ΟΙ avait déjà le son de *oé*. Mais, sous l'influence de la labiale *o*, cet *é* s'est lui-même labialisé; d'où *oa*[1], puis *u*, et enfin *u*.

C'est à ce dernier stade que οι se rencontre avec υ, et dès lors leur histoire se confond.

Dans ce cas-ci encore, le béotien a évolué plus vite que l'attique. On y trouve, dès le IIIe siècle av. J.-C., des formes comme ϜΥΚΙΑ = οἰκία « maison », ΛΥΠΟΣ = λοιπός « restant » et un siècle plus tard, ΑΛΛΕΙ = ἄλλοι « autres », ΑΥΤΕΙΣ = αὐτοῖς « à eux » (οι était alors devenu *i* en béotien).

Sur les papyrus, c'est seulement au IIe siècle av. J.-C. que οι permute avec υ. Encore les exemples sont-ils alors peu nombreux. Et, si l'on s'en tient au dialecte attique, ce n'est qu'au IIIe siècle ap. J.-C. qu'on y trouve nettement le même phénomène : ΠΟΙΑΝΕΨΙΩΝΑ = Πυανεψιῶνα, nom de mois, ΟΙΑΛΑ = ὑαλᾶ « de verre ». On remarquera que, lorsque Quintilien (Ier siècle ap.) fait allusion au son *u* (p. 165), il ne mentionne pas οι, mais seulement υ[2].

1. On note ici par *œ* l'*e* dit muet : *e* de l'article *le*.

2. On invoque parfois, en faveur d'une prononciation *i* de οι à l'époque classique, Thucydide II, 54, où l'on voit une preuve de l'identité phonétique λοιμός « peste », λιμός « famine ». Il suffit de se reporter à ce passage pour constater qu'à propos du vers ancien ἥξει Δωριακὸς πόλεμος καὶ λοιμὸς ἅμ' αὐτῷ « une guerre dorienne viendra, et une peste avec elle », les Athéniens ne se demandent pas quel sens il faut attribuer à un mot *limos*, susceptible de deux significations, mais s'il ne conviendrait pas de *dire* λιμός au lieu

Les observations faites pour υ à partir du IIIe siècle de notre ère (p. 141) sont aussi valables pour οι. C'est un peu avant le Xe siècle que οι a pris le son *i* qu'il a aujourd'hui : οἱ λύκοι, *i li'ki* « les loups ».

En résumé, οι n'avait au Ve siècle, à Athènes, ni le son *oy* que nous lui attribuons, ni le son *i* que lui donnent les Grecs modernes. C'était une diphtongue, qui probablement sonnait *oé*.

4° — La diphtongue υι.

Ce groupe ne se rencontre que dans un petit nombre de cas : en finale, dans les datifs comme ἰχθύι « au poisson » ; ou bien devant voyelle, dans les formes comme υἱός « fils », λελυκυῖα « ayant fini de délier ».

Dans le premier cas, il est vraisemblable qu'on donnait à l'υ et à l'ι chacun leur valeur, c'est-à-dire *u* et *i*, en en faisant ou non une diphtongue, suivant la rapidité de la diction. Les Grecs modernes n'ont plus de formes de ce genre dans leur langue usuelle ; quand ils en trouvent dans les textes, ils prononcent deux *i* de suite.

Pour le second cas, on trouve à Athènes, dès le VIe siècle av. J.-C., les orthographes ΥΟΣ et

de λοιμός. Tout entiers aux événements d'alors, ils opinent pour la prononciation traditionnelle avec οι. Thucydide conclut : « Si une autre guerre dorienne survient et qu'il se produise alors une famine (λιμός), c'est vraisemblablement λιμός qu'on *dira* alors (ἔσονται). » Ce passage démontre donc précisément la non identité de οι et de ι.

ΛΕΛΥΚΥΑ. Le son dont on marquait ainsi la disparition avait probablement une valeur vocalique et non consonantique; c'était plutôt un *i réduit* qu'un *y* ou *i consonne*). Ces orthographes furent très usuelles au ve siècle et exclusives au IVe. Plus tard, sous l'influence de la langue commune, on rétablit en Attique les types ΥΙΟΣ. ΛΕΛΥΚΥΙΑ.

C'est sur la forme commune que repose le byzantin υἱός, qu'on prononça d'abord *uyos*, puis *iyos*. Ce dernier est devenu *yos* en grec courant.

En résumé, on peut se régler sur l'orthographe. Suivant qu'on trouvera dans les textes ὑός ou υἱός, on prononcera *uos* ou *uios*. Mais il faut se garder de dire *uyos* avec un *i consonne*.

Remarque. La disparition de l'ι intervocalique qui vient d'être signalée s'est produite à Athènes, à l'époque classique, non seulement dans αι mais dans toutes les diphtongues dont le second élément était ι : αἰεί → ἀεί « continuellement » Ἀθηναία → Ἀθηνάα → Ἀθηνᾶ « Athêna », ποιεῖ → ποεῖ « il fait », etc. Ceci aussi indique que αι, οι, n'étaient pas alors des voyelles simples.

5° — La diphtongue ΑΥ.

C'est à tort que nous donnons aujourd'hui au grec αυ le son du français *au* dans *autre*. En grec moderne la prononciation de ce groupe est *af* devant les consonnes sourdes (page 100), ainsi qu'à la fin d'un mot et *av* partout ailleurs : ναύτης, *na'ftis* « matelot », αὐλή, *avli* « cour ».

Ceci prouve que, depuis l'antiquité, ce groupe a toujours formé deux sons distincts ; il est en effet impossible qu'une voyelle *au* (= *o*) ait jamais donné en grec *af* ou *av*.

Le groupe αυ apparaît, à l'époque archaïque, comme une diphtongue composée des deux éléments *a* et *ou*, donc *aou* : αὖ et αὖτε « de nouveau », καῦλος « tige » répondent au latin *aut*, *autem*, *caulis*, qui présentaient cette même diphtongue.

On trouve épigraphiquement, à partir du ve siècle av. J.-C., des graphies comme ΤΑΟΤΑ = ταῦτα, ΑΟΤΟΣ = αὐτός. C'est le pendant de ΑΕ = αι et de ΟΕ = οι, mentionnés pp. 145 et 145 : dans ces trois cas la seconde voyelle s'est ouverte. Ces exemples, très nombreux, de ΑΟ pour αυ sont, à vrai dire, principalement ioniens ; on n'en trouve que quelques-uns en attique, et d'une date récente. Mais il est possible que cette évolution ait été générale ; on a pu continuer à écrire ΑΥ alors que la seconde voyelle avait le timbre de *o*. En tout cas, il est plus indiqué de rattacher la prononciation moderne *af* ou *av* à cet ΑΟ, dont on constate l'existence jusqu'à l'époque de la κοινή, qu'à l'ancien ΑΥ = *aou*.

La latin * *pauperum* (pour *pauperem*) a de même donné *paovre*, puis par contraction *povre*, qu'une réaction orthographique a fait ensuite écrire *pauvre*. Seulement en grec, il n'y a pas

eu, comme en roman, et antérieurement déjà en latin[1], contraction de *ao*. L'ο grec, probablement parce qu'il était plus labial que l'*o* latin et roman, s'est changé en un *w*[2], sourd ou sonore, suivant que le son qui venait après lui était sourd ou sonore.

Il est difficile d'indiquer la date à laquelle s'est produit ce changement. Les formes du type ΑΤΟΥ pour αὑτοῦ ou αὐτοῦ, attestées dès le Ier siècle avant notre ère et confirmées par le grec moderne (ἀ τοῦ, ἀ τῆς, etc.[3], s'expliquent aussi bien par la disparition d'un *o* que par celle d'un *w*, en position atone.

Il n'est pas non plus aisé de savoir quand ce *w*, issu de *o*, s'est changé en *v* ou *f*. La confusion d'υ avec β ou φ n'est nullement probante à cet égard, au début tout au moins, car on verra que le β et le φ ont gardé assez longtemps un son bilabial; c'est probablement ce son que cache la faute d'orthographe ΡΑΥΔΟΥΣ = ῥάβδους de l'an 156 av. J.-C. Toutefois il n'y a aucune raison de penser que l'articulation bilabiale se soit maintenue

1. On trouve, dès le IIe siècle av. J.-C., de nombreuses graphies du type *coda* pour *cauda*, « queue », *plostrum* pour *plaustrum* « chariot ».

2. La possibilité du changement de αο en *aw*, puis en *af* ou *av*, est attestée par le fait qu'en grec byzantin τὰ ὠτία (diminutif de οὖς ὠτός) « les oreilles » et τὰ ὠά (= τὰ ὠγά) « les œufs » sont devenus τἀφτία et τἀβγά (pron. *tavγa*); d'où l'on a ensuite tiré les singuliers τὸ ἀφτί, τὸ ἀβγό, qu'on écrit à tort τὸ αὐτί, τὸ αὐγό.

3. On dit en grec moderne ὁ φίλος του, ὁ φίλος της « son ami », et les formes ἀτου, ἀτης existent encore dans les dialectes du Pont.

plus longtemps pour αυ que pour β et φ (pp. 159 et 166).

En résumé, on sera près de la vérité en attribuant au groupe αυ de l'époque classique, soit la valeur de *aou*, soit celle, très voisine, de *ao*, avec *o fermé*.

6° — La diphtongue ΕΥ.

Les destinées de ευ sont parallèles à celles de αυ. C'est à tort que nous donnons à ce groupe, dans nos classes, le son du français *eu* dans *peu*. Le grec moderne dit *ef* à la fin d'un mot et devant les consonnes sourdes, et *ev* partout ailleurs : ψεύτης (pour ψεύστης), *psè'ftis* « menteur », πιστεύει, *pistè'vi* « il croit ». Ceci prouve que ευ n'a jamais été un son simple.

De vieilles graphies comme ΑΧΙΛΛΕΟΥΣ (Corinthe), pour Ἀχιλλεύς, indiquent une prononciation *eou*, qui est le pendant de *aou*. Ici aussi, comme pour αυ, on trouve l'υ rendu par ο : ΦΕΟΓΕΤΩ = φευγέτω « qu'il fuie », ΛΕΟΚΟΙΣ = λευκοῖς « blancs » (dat. plur.), etc. Il est vrai que les exemples de ce genre sont principalement ioniens : aucun n'est attesté en attique. Mais des inscriptions attiques présentent, au ve siècle avant J.-C., ΘΕΥΓΕΝΗΣ = Θεογένης, ΘΕΥΓΕΙΤΩΝ = Θεογείτων, au IVe, ΘΕΥΦΡΑΣΤΟΥ = Θεοφράστου, au IIIe, ΘΕΥΔΟΤΟΣ = Θεόδοτος, ΑΡΕΥΠΑΓΙΤΩΝ = Ἀρεοπαγιτῶν, exemples

qui décèlent une confusion de ευ et de εϝ et d'où l'on peut conclure qu'à Athènes l' υ de ευ sonnait alors comme *o*.

La forme ΕΠΙΣΤΕΦΣΕ = ἐπίστευσε (Delphes, IIe s. av.), invoquée parfois comme une preuve que ευ valait *ef* dès cette époque, prouve seulement l'identité de ευ et de εϝ : or, au IIe siècle avant J.-C., le ϝ était encore bilabial (p. 164). ΕΥΦΗΒΟΙΣΙ = εὐϝήβοισι (Attique, vers 120 ap.) indique peut-être, à cause de sa date, l'articulation labio-dentale.

En résumé, il faut attribuer à ευ en attique, soit la valeur de *eou*, soit celle, très voisine, de *eo*, avec *o fermé*.

7° — La diphtongue ηυ.

Le groupe ηυ se présente, en grec classique, à la place de αυ, ευ, dans les formes à augment : αὐξάνω « j'augmente », aor. ηὔξησα; εὔχομαι « je souhaite », aor. ηὐξάμην. Il se prononce en grec moderne *if* devant une consonne sourde, et *iv* partout ailleurs : ηὔξησα (langue officielle) *i'fksisa*, ηὗρα, *i'vra* « j'ai trouvé ».

On manque de données sur l'évolution phonétique de ce groupe en attique. C'est seulement par hypothèse et par comparaison avec αυ et ευ qu'on peut lui donner, soit la valeur de *eou*, soit celle de *eo*, avec *e long moyen* et *ou* ou *o fermé*.

Remarque. On a vu, page 136, que l'ancienne diphtongue ΟΥ (= *oou*) se prononçait comme l'*ou* français, probablement dès le ve siècle avant J.-C.

§ 7. — Consonnes.

On examinera successivement dans ce paragraphe les momentanées (κ, π, τ — γ, β, δ), les aspirées (χ, φ, θ), le ζ et le σ, les liquides (λ, ρ), les nasales (ν, μ, γ) et les consonnes doubles.

1°. — Les momentanées sourdes Κ, Π, Τ.

Le nom de ces lettres était κάππα, πεῖ (c'est-à-dire *pē*, comme en français[1]), ταῦ (c'est-à-dire *ta'ŭ*).

Ces trois consonnes se prononçaient comme les consonnes françaises *k*, *p* et *t*. Elles sont d'ailleurs restées intactes en grec moderne : ἑκατό, *ekato* « cent », ποτέ, *potè* « jamais ».

Remarque I. En grec moderne, κ, π, τ, précédés d'une nasale, prennent le son de *g*, *b*, *d*. Ex. : ἄγκυρα, *a'ngira*[2] « ancre », πομπή, *pombi* « pompe, cortège », πάντοτε, *pa'ndote* « toujours ». Ces prononciations, quoique anciennes, ne paraissent pas remonter jusqu'à l'époque classique.

Remarque II. Les deux signes ξ et ψ ne méritent d'autre mention que celle qui a été faite page 70. Ils correspondent à *ks* (ou *x*[3]) et à *ps*, et ils ont gardé en grec moderne la même valeur qu'en grec ancien.

1. Voir page 121.
2. Le groupe *gi* comme dans *gui* (p. 100, note 1).
3. Éviter de donner à ξ la valeur de l'*x* dans le français *exemple*.

2° — Les momentanées sonores Γ, Β, Δ.

Le nom de ces lettres était γάμμα, βῆτα, δέλτα. Ne pas oublier l'accent.

Ces trois consonnes ont eu des destinées parallèles. De momentanées qu'elles étaient en grec ancien, elles sont devenues continues en grec moderne, ce qui correspond à un relâchement de l'articulation. Cette tendance se manifeste dans divers dialectes à une époque assez ancienne. On s'en tiendra ici à l'attique et à la κοινή.

a. — Le Γ.

Le γ avait à l'origine le son de notre *g* dans *ga, gai*; c'était une momentanée sonore (p. 100). Il s'est maintenu tel quel en grec moderne, mais seulement comme deuxième élément du groupe γγ, c'est-à-dire après une nasale : ἀγγαρεία, *aṅgari'a*[1], anciennement « service de courrier », aujourd'hui « corvée », ἀγγελία, *aṅgeli'a* « nouvelle ».

En dehors de ce cas, le γ a encore deux autres sons en grec moderne :

Devant les voyelles *e* et *i*, de quelque façon que celles-ci soient notées dans l'écriture (ε, αι — ι, η, υ, ει, οι), il se prononce comme *y* dans *yacht* : γελῶ, *yelo* « je ris », γίνομαι, *yi'nome* « je deviens », γῆ, *yi* « terre ».

1. Pour ce son *ṅ*, voir page 101.

Devant les voyelles *a*, *o* (= ο, ω), *ou* et les consonnes, il prend un son que nous n'avons pas en français; c'est un *g continu*[1] : γάλα, *γa'la* « lait », γράφω, *γra'fo* « j'écris ». Mais, qu'il s'agisse de *y* ou de ce *g* particulier, c'est toujours à une continue sonore qu'on a affaire[2].

Des formes comme probablement ΟΛΙΟΣ pour ὀλίγος « peu » (en Attique et ailleurs, à partir du IIIe siècle av. et plus sûrement ΣΤΡΑΤΗΟΥΣ pour στρατηγούς « stratèges », ΣΦΡΑΙΔΩΝ pour σφραγίδων « de sceaux » (sur des papyrus du IIe s. av.) plaident en faveur d'un γ continu, du moins dans certains cas, à une date assez ancienne. Mais il faut se garder de généraliser[3]. A ce point de vue, le grec moderne nous fournit un renseignement de quelque importance.

On y trouve par exemple ἄγουστος « août » et, par une influence savante, αὔγουστος), βίγλα « vigie », γοῦλα (populaire) « gosier, gueule », μάγουλο « joue », ῥοῦγα « rue » (aujourd'hui dialectal), σαίτα (pour σαγίττα « flèche », etc. Ces formes sont empruntées au latin *agustus* (pour *augustus;* comparer ital. *agosto*, fr. *août*[4]),

1. Ce son est à peu près la sonore (p. 100) du *ch* allemand dans *ach*. On peut aussi le comparer très approximativement à un *r* grasseyé.
2. Lorsque les Grecs ont besoin de rendre notre son *g*, ils se servent de la graphie γκ : Οὐγκώ (pron. *ougo*) « Hugo ».
3. On range couramment, sous la même rubrique, l'évolution du γ devant *a*, *o*, *ou* et devant *e*, *i*, mais il est peu vraisemblable que ces deux phénomènes, quoique connexes, aient marché tout à fait de pair.
4. La disparition du *g* intervocalique date chez nous de la période romane.

viglare (pour *vigilare*), *gula*, *magulum*[1], *ruga*[2]. A l'exception de *gula* et de *sagitta*, c'est là du latin de basse époque, approximativement du Ier siècle de notre ère, et en tout cas c'est à peu près à cette date que ces formes ont passé en grec.

Le *g* latin était alors une momentanée; il l'est resté par exemple dans l'italien *agosto* et dans le français *gueule*. En condition normale, ce *g* aurait dû garder en grec sa valeur de momentanée. Or, tous les *g* latins attestés en grec moderne, sans aucune exception, y ont valeur de continue. Ceci prouve qu'à cette époque la règle phonétique en vertu de laquelle le *g* se changeait en continue était encore en pleine vigueur.

On ignore à quelle date précise l'évolution s'est trouvée accomplie. Mais, si on rapproche les destinées du γ de celles de la consonne correspondante β, on peut admettre que le phénomène était achevé quelques siècles après.

Quoi qu'il en soit, aucun argument convaincant ne permet d'affirmer qu'à l'époque classique le γ attique avait une autre valeur que celle que nous lui donnons couramment. C'était encore une momentanée sonore.

1. *Scolies à Juvénal*, 2, 16.
2. « Ride, sillon » et en lat. pop. « chemin ».

b. — **Le B.**

Le β se prononçait à l'origine comme notre *b* et il s'est maintenu tel quel en grec moderne après

Fig. 33. Messène : Porte d'Arcadie.

une nasale : γαμόρός « gendre » se prononce *γambros* en grec usuel et s'y écrit γαμπρός; le grec ancien ἐμβαίνω « j'entre » est devenu succes-

sivement *embè'no*, *mbè'no*, *bè'no*, qu'on écrit aujourd'hui μπαίνω.

Partout ailleurs le β se prononce maintenant comme le *v* français[1]. Le grec moderne a donc généralisé le changement qui, chez nous, ne s'est produit que pour le *b* latin intervocalique : *caballum*, cheval; *probare*, prouver; mais *bonum*, bon, *arborem*, arbre.

Le *b* est une momentanée bilabiale : on le prononce en comprimant les deux lèvres l'une contre l'autre. Le *v* est une continue labio-dentale : il est produit sans le secours de la lèvre supérieure, la lèvre inférieure s'appuyant légèrement sur les dents d'en haut. Il existe un intermédiaire entre ces deux sons : le *v* bilabial; c'est un *v* articulé en rapprochant les lèvres l'une de l'autre, et sans le secours des dents, par conséquent très voisin de la semi-voyelle *w*.

En faisant abstraction de certaines particularités dialectales, c'est aux premiers siècles après J.-C. que le β est devenu une continue bilabiale.

Le grec moderne, ici encore, donne un utile renseignement. Il s'est passé pour le β le même phénomène que pour le γ (p. 156) : tous les *b* latins sonnent *v* en grec moderne : βούλλα « sceau », lat. *bulla*, σοῦβλα « broche », lat. *subla* (pour *subula*), ὀπτώρης (et par influence savante ὀπτώ-

1. Lorsque les Grecs ont besoin de rendre notre son *b*, ils se servent de la graphie μπ : Ἀμπού (pron. *abou*) « About ».

ός « octobre », lat. *october*, etc. Ce seul fait montre déjà qu'à l'époque où ces mots ont été empruntés par les Grecs, en gros au début de l'ère chrétienne, le changement de β momentané en continue, ou bien n'avait pas commencé, ou bien n'était pas encore achevé.

Mais la transcription des mots latins sur les inscriptions grecques permet une plus grande précision. A une époque ancienne, le *v* latin, qui sonnait *w*, se trouve rendu par ου : *Valerius*, Οὐαλέριος. Or, au commencement de l'ère chrétienne on voit apparaître des graphies comme Βαλέριος, ou Βεργίλιος pour *Vergilius*. Il s'en faut que le phénomène soit alors de règle : pendant plusieurs siècles encore ου alterne avec β ; mais en tout cas cela montre bien que le *b* grec s'est changé en continue aux premiers siècles de notre ère.

A quelle date ce β bilabial est-il devenu labio-dental? En général, dans les évolutions de ce genre c'est la consonne aspirée qui est la première atteinte, parce que c'est celle qui a l'articulation la moins forte. Tel paraît bien avoir été le cas en grec. On verra, p. 166, que pour le φ ce changement n'a été terminé qu'au IVe siècle de notre ère. C'est donc au plus tôt à cette époque que le β labio-dental se serait substitué au β bilabial.

En tout cas, il faut, pour l'époque classique, conserver au β la valeur du *b* français.

c. — Le Δ.

Le δ a été anciennement pareil à notre *d* et cette articulation a persisté en grec moderne, après nasale : ἕνδεκα « onze » se prononce *è'ndeka* en grec usuel et s'y écrit ἕντεκα; le grec ancien ἐνδύω, « j'habille » est devenu successivement *endi'no, ndi'no, di'no*, qu'on écrit aujourd'hui ντύνω.

Partout ailleurs le δ a maintenant la valeur du *th* anglais dans *that* [1]. Pour l'articuler correctement il suffit de placer la langue *entre* les deux rangées de dents légèrement entr'ouvertes, en l'appuyant contre les incisives supérieures, et, la laissant dans cette position, d'essayer de prononcer un *z* [2].

Les inscriptions et les papyrus ne donnent aucune indication précise sur le moment où s'est trouvé accompli, d'une façon générale, le changement du δ en continue. Des graphies égyptiennes comme ΙΤΩΝ au lieu de ἰδών prouvent simplement une confusion de sourde et de sonore dans des bouches étrangères, et nullement que le δ avait encore valeur de *d* : le δ moderne sonne comme *d* à l'oreille de beaucoup d'étrangers, malgré son caractère continu incontestable [3].

1. C'est par ce son qu'a passé le vieux français *muder* (lat. *mutare*) avant d'aboutir à *muer*.

2. Lorsque les Grecs ont besoin de rendre notre son *d*, ils se servent de la graphie ντ : Ντεκάρτ (pron. *dekart*) « Descartes ».

3. On en peut dire autant des transcriptions égyptiennes du γ par κ et même du β par π.

Ici encore, ce sont les emprunts faits par le grec au latin qui fournissent le meilleur renseignement : δεκανίκι « béquille », du lat. *decanus*, δεκέδρης et par influence savante δεκέμβριος), lat. *december*, etc. Tous les *d* latins se présentent sous la forme d'un δ continu en grec moderne; l'évolution est la même que pour γ et β : elle a probablement été synchronique.

Mais à l'époque classique le δ attique se prononçait certainement comme un *d*[1].

3° — Les aspirées Χ, Φ, Θ.

Le nom de ces lettres était χεῖ (*khē*)[2], φεῖ (*phē*), θῆτα (*thēta*).

Ces trois consonnes furent à l'origine des aspirées, c'est-à-dire des momentanées, *k*, *p* et *t*, suivies d'une aspiration, à peu près comme le *k* et le *t* anglais, mais avec une articulation moins forte. On a vu (p. 65) que les Grecs notèrent leur aspirée dentale, *th*, au moyen du *tet* phénicien, et que, dans certaines régions, l'aspirée gutturale et l'aspirée labiale furent rendues par un K et un Π suivis du signe H, qui indiquait l'aspiration : KH, ΠH; tandis que dans d'autres, et notamment en Attique, on créa des signes spéciaux : Χ, Φ.

1. Pour la prononciation spéciale du δ dans le groupe ζ (= σ+δ), voir page 168.
2. Voir page 121.

D'ailleurs le nom même dont se servirent les Grecs pour désigner ces trois lettres est caractéristique. Ils les appelèrent δασέα « rudes » : comparer ἡ δασεῖα « l'esprit rude », autrement dit l'*aspiration*.

C'est seulement en donnant aux consonnes X, Φ, Θ, la valeur d'aspirées qu'on peut comprendre pourquoi πρόhοδος (πρό + ὁδός), προhορά (πρὸ + ὁρῶ) sont devenus en attique, postérieurement à l'époque homérique, φροῦδος « qui est parti » et φρουρά « garde » : il y a eu là changement de place (métathèse) de l'aspiration. Et c'est aussi pourquoi des présents tels que χαίνω « je suis béant », φύω « je pousse, je crois », θύω « je sacrifie » ont fait au parfait, à une époque du reste plus ancienne encore, κέχηνα, πέφυκα, τέθυκα, et non χέχηνα, φέφυκα, θέθυκα, comme λύω, λέλυκα : en pareil cas on a redoublé le premier élément, κ, π, τ en omettant l'aspiration, parce qu'en grec archaïque deux syllabes consécutives ne pouvaient commencer par une aspirée[1]. Le mot * ἐχεχειρία (de ἔχω + χείρ) est devenu pour la même raison ἐκεχειρία « armistice ».

Mais tout ceci remonte haut dans l'histoire de la langue. Ultérieurement, sur les inscriptions du VIe au IVe siècle avant notre ère, beaucoup plus rarement déjà sur celles du IIIe, on trouve les traces d'une tendance inverse; l'aspiration se propage d'une syllabe à l'autre : φαρθένος pour

1. Voir page 188.

παρθένος « vierge », Φερσεφόνη pour Περσεφόνη « Perséphone » (p. 189). Cette tendance paraît avoir été un vulgarisme. Quoi qu'il en soit, il est difficile de ne pas voir des aspirées dans les formes de ce genre.

Les transcriptions latines conduisent aux mêmes conclusions. Anciennement et pendant longtemps, les Latins, qui n'avaient pas ces consonnes aspirées, rendirent χ, φ, θ par *c*, *p*, *t* : *Acilis* pour Ἀχιλλής = Ἀχιλλεύς « Achille », *purpura* pour πορφύρα « pourpre », *tensaurus* pour θησαυρός « trésor ». Puis ils précisèrent en se servant de *ch*, *ph*, *th* : *Achilles*, *philosophus* pour φιλόσοφος, *thesaurus*. Et l'on ne saurait dire qu'il s'agit là du calque latin des graphies grecques du type KH. IIII, puisqu'on ne trouve pas en grec TH pour θ. Ce que les Latins voulaient noter ainsi était bien des aspirées.

En grec moderne, le χ a une double prononciation. Devant les sons *e*, *i*, de quelque façon qu'ils soient notés dans l'écriture, il correspond approximativement au *ch* allemand dans *ich*. Partout ailleurs, il correspond approximativement au *ch* allemand dans *ach*.

Le φ se prononce comme l'*f* français ; c'est donc une labio-dentale.

Le θ est la sourde du δ, dont il a été question page 160. Pour l'articuler correctement il suffit de

placer la langue entre les deux rangées de dents légèrement entr'ouvertes, en l'appuyant contre les incisives supérieures, et, la laissant dans cette position, d'essayer de prononcer un *s*.

En d'autres termes, ces trois aspirées sont devenues aujourd'hui des continues.

A quelle époque s'est produit ce changement? C'est pour le φ que la question est le moins obscure; elle offre une grande analogie avec celle du β (p. 159). Entre le son ancien et le son moderne, l'intermédiaire a été un *f* bilabial, c'est-à-dire prononcé en comprimant légèrement les lèvres, sans que celles-ci touchent les dents; et c'est ce son que représente, au IIe siècle avant notre ère, la graphie de Delphes ΕΙΠΙΣΤΕΦΣΕ citée page 152. Un passage de Quintilien (Ier s. ap.) est probant à cet égard. « La prononciation des Latins, dit cet auteur (XII, 10, 27), est plus dure que celle des Grecs. Nous ne possédons pas ces deux lettres, si agréables, l'une voyelle, l'autre consonne, que nulle autre ne surpasse chez eux pour la douceur du souffle et que nous empruntons d'habitude, quand nous nous servons de mots grecs. En pareil cas, le langage prend aussitôt, je ne sais comment, un air plus riant. Exemples : *Ephyri*[1], *Zephyri*[2]. Écrivez ces mots avec nos

1. Ἔφυροι, habitants d'Ephyra en Thrace.
2. Ζέφυροι.

caractères[1], vous obtiendrez quelque chose de sourd et de barbare, des sons tristes et rébarbatifs que n'a pas le grec. Notre sixième lettre en effet [c'est-à-dire l'*f*] se prononce d'une voix qui

Fig. 34. — Lever de soleil dans la baie de Nauplie.

n'a presque rien d'humain, ou plutôt sans voix du tout : on la souffle entre les interstices des dents. »

On a vu plus haut p. 140 que l'un des deux sons auxquels fait allusion Quintilien est l'*u* (= υ). L'autre ne peut être une aspirée, car dans ce cas Quintilien aurait également parlé du χ et du

1. C'est-à-dire *Efuri*, *Zefuri*.

θ. Ce son, apparenté à l'*u* par la douceur et en même temps comparable à l'*f* labio-dental latin, ne saurait être que l'*f bilabial*.

On conçoit que dans ces conditions les Romains de la bonne société aient gardé longtemps encore l'orthographe *ph* = φ, tandis que le vulgaire transcrivait approximativement φ par *f*. Mais au IVe siècle de notre ère, la transcription par *f* se généralise, probablement parce qu'il y avait alors identité entre les deux sons : le φ était devenu labio-dental.

En ce qui concerne le χ et le θ, parmi les nombreux arguments invoqués dans un sens et dans l'autre, il n'en est aucun dont on puisse dire qu'il soit tout à fait probant ou accepté sans conteste. Certains savants admettent l'existence d'un χ et d'un θ continus dès le IVe siècle avant J.-C. D'autres attribuent à ces consonnes valeur d'aspirées jusqu'aux premiers siècles de notre ère. Des différences régionales indiscutables compliquent encore la question. Si l'on suppose qu'en principe, par suite de la faible articulation qui caractérise les consonnes aspirées, les aspirées grecques sont devenues continues avant les momentanées sonores correspondantes (Γ, Β, Δ), c'est d'assez bonne heure et peut-être grosso modo vers le IIIe siècle avant notre ère que ce phénomène s'est produit dans la Grèce propre.

Mais, à l'époque classique, il faut tenir ces

trois consonnes pour aspirées : *kh*, *ph* et non *f*, *th*. De toute façon, notre prononciation courante, *k*, *p*, *t*, est erronée.

4° — Le z.

Le ζ était pour les grammairiens anciens une lettre double, qui représentait σ + δ.

Cette assertion est confirmée par le fait qu'un composé tel que συν-ζητῶ est traité de la même façon que συν-στέλλω. Tous deux perdent le ν : συζητῶ « je recherche avec », συστέλλω « je rassemble ». Si l'on avait prononcé *dz*, comme nous le faisons dans nos classes, la nasale aurait subsisté devant la momentanée *d* ; comparer συνδέω « je lie ensemble », συντείνω « je tends ensemble », συγξύω « je racle de tous côtés », συμβάλλω « je jette ensemble », etc.

Il convient d'ajouter que la vraie prononciation n'était pas *sd*, mais *zd*, car en grec ancien un *s* devant une sonore se changeait en *z* par assimilation (p. 169).

En grec moderne le ζ est l'équivalent du *z* français : ἡ ζωή, *i zoi* « la vie ».

Grâce au phénomène d'assimilation dont il vient d'être question, on peut déterminer avec assez de précision l'époque où *zd* a passé à *z*. Pour le dialecte attique, les inscriptions indiquent le cours du IVe siècle avant J.-C. Alors apparaissent les deux types de graphies ΕΝΔΕΣΖΜΟΥΣ

au lieu de ἐνδέσμους « bandages », ΑΝΑΒΑΖΜΟΥΣ au lieu de ἀναβάσμους « degrés, marches » : ayant à rendre la prononciation *zm*, qui était celle de σμ, les graveurs ont fait, dans le premier cas, un mélange de l'orthographe historique et de l'orthographe phonétique; dans le second, ils s'en sont tenus au point de vue phonétique.

Les détails du changement de *zd* en *z* sont encore peu clairs et les faits varient beaucoup avec les dialectes. On peut admettre que l'intermédiaire entre *zd* et *z* a été *zẑ*, avec un *ẑ* continu. En tout cas, il est évident que ce changement s'est fait progressivement et que, puisque les inscriptions nous donnent, dès le IVe siècle avant notre ère, des exemples de ces graphies assez nombreux pour que nous considérions l'évolution comme alors accomplie, elle devait être déjà très avancée cent ans auparavant.

On remarquera pourtant qu'à l'époque classique le ζ est compté en versification comme une consonne double, puisque, précédé d'une voyelle brève, il forme une syllabe longue. Si ç'eût été un simple *z*, il est peu probable que les poètes attiques se fussent astreints rigoureusement à cette règle. On en doit donc conclure que pour eux le ζ sonnait comme un double *z*. C'est par tradition que plus tard on garda à cette lettre sa valeur allongeante.

De toute façon, on ne se trompera pas de

beaucoup en donnant au ζ classique la valeur qu'il a en grec moderne, c'est-à-dire celle de notre *z*.

Le nom de cette lettre était ζῆτα, qu'il conviendrait donc de prononcer *ze'ta*.

5° — Le Σ.

Le nom de cette lettre était σίγμα, *si'gma*.

La prononciation du σ n'a pas changé du grec ancien au grec moderne. Elle correspond à celle de l's français : ὁ στρατός, *o stratos* « l'armée ».

Mais deux distinctions importantes sont à retenir : 1° Le σ entre voyelles reste sourd et ne devient pas *z* comme en français ; Ἀγησίλαος « Agésilas », gr. anc. *agesi'laos* gr. mod. *ayisi'laos*. 2° Le σ se change en *z* devant une consonne sonore : gr. mod. κόσμος *ko'zmos* « monde », Σμύρνη *zmi'rni* « Smyrne ». On sait que ce dernier phénomène existe aussi dans le Midi de la France, où par exemple la finale *-isme* se prononce *-izme*. En grec, l'ancienneté de cette assimilation est attestée par les graphies du type ΑΝΑΒΑΖΜΟΥΣ mentionnées au paragraphe précédent.

6° — Les liquides Λ et Ρ.

Le nom de la lettre Λ se présente en grec ancien sous une double forme : λάμβδα, *la'mbda* et λάβδα *la'bda*. En grec ancien comme en grec moderne cette consonne équivaut à notre *l*.

Le P était appelé ῥῶ. C'est en grec moderne un *r* antérieur, différent par conséquent de l'*r* parisien et de même nature que le son appelé communément « r roulé ». Tel était aussi le cas en grec ancien. Denys d'Halicarnasse dit expressément que le ῥ était articulé avec la pointe de la langue dans la région du palais voisine des dents[1].

Les linguistes ne sont pas fixés sur la valeur exacte des sons que les grammairiens notent ῥ et ῥῥ et que les Latins ont transcrit par *rh* et *rrh* : *rhetor, Pyrrhus*.

7° — Les nasales Ν, Μ, Γ.

Les noms des deux premières de ces lettres étaient νῦ, *nu*, et μῦ, *mu*. Elles ont gardé jusqu'à ce jour leur ancienne prononciation, *n* et *m* : ὁ φόνος, *o fó'nos* « le meurtre », ὁ μύλος, *o mi'los* « le moulin ».

La nasale notée γ n'est autre chose qu'un ν devenu guttural devant une consonne elle-même gutturale. On dit en grec moderne : ἀγγαρεία, *aṅgari'a* « corvée », ἔγκλημα, *è'ṅglima* « délit », συγχρονισμός, *siṅχronizmos* « synchronisme ». Cette prononciation de l'*n guttural* était déjà celle du grec ancien.

8° — Les consonnes doubles.

Nous disons couramment que, dans le mot

1. Den. Hal., *De compositione verborum*, 79.

Fig. 35. — Péloponésien.

attique par exemple, le *t* est double. L'expression n'est pas tout à fait exacte au point de vue phonétique. Il s'agit en réalité d'un *t* unique, comprenant une fermeture (ou implosion), un temps d'arrêt (ou tenue) plus long que pour le *t* ordinaire, et une ouverture (ou explosion); c'est donc un *t allongé*. Les deux *m* de *immoral* indiquent pareillement un *m* allongé, etc. Cette réserve faite, on peut cependant conserver le terme de consonnes doubles, consacré par l'usage. Les linguistes emploient parfois celui de *consonnes géminées*.

En grec moderne, toutes les consonnes doubles, à l'intérieur d'un mot, se prononcent comme simples. Cela revient à dire que leur période d'arrêt s'est abrégée: Ex. : ἀλλά. *ala* « mais », κάππα *ka'pa* (nom de la lettre), γλῶσσα, *glo'sa* « langue », etc. On observe le même phénomène dans le passage du latin au français : *bellam* → *bèle*, puis par réaction orthographique *belle*, *cappam* → *chape*, *fossam* → *fosse*, etc.

En grec archaïque, les consonnes doubles ont été transcrites par une seule lettre, ce qui n'était en somme pas plus étrange que de noter une voyelle longue par un seul signe : ΑΛΟ, ἄλλος « autre », ΙΠΟΣΤΡΑΤΟΣ, Ἱππόστρατος, nom propre, etc. Le double signe apparaît en attique vers 500 av. J.-C. Il est courant à l'époque classique. Mais on l'omet de nouveau dès le IIIe siècle avant J.-C., et ceci indique qu'à cette époque la simplification était en train de se faire.

Il faut donc, pour l'époque classique, faire sentir la consonne double, tout en reconnaissant l'ancienneté de la prononciation usitée en grec moderne.

§ 8. — **Résumé.**

En résumé, le dialecte attique, aux environs du ve siècle avant notre ère, possédait le système phonétique que voici.

I. *Voyelles.*

La série des voyelles était *a*, *e*, *i*, *o*, *ou*, *u*. A l'exception de *ou*, toujours long, ces voyelles pouvaient être brèves ou longues. Les voyelles *e* et *o* étaient les seules dont on marquât, par des lettres distinctes, la durée et les variations de timbre.

a, avec deux variétés : 1° *a bref*, écrit A et qui peut-être avait gardé quelque chose de son ancien timbre ouvert ; 2° *a long*, écrit A et gardant peut-être quelque chose de sa nuance ordinairement fermée.

e, avec trois variétés : 1° *e bref fermé* ou *ḗ*, écrit E (p. 119) ; 2° *e long très fermé* ou *ē̂*, écrit EI (pp. 121 et 144) ; 3° *e long moyen* ou *ē*, écrit H (p. 123).

i, avec deux variétés : 1° *i bref*, écrit I ; 2° *i long*, écrit I (p. 131).

o, avec deux variétés : 1° *o bref moyen* ou *ŏ*,

écrit O (p. 133) ; 2° *o long ouvert* ou *ò*, écrit Ω (p. 134).

ou, voyelle longue, écrite ΟΥ (p. 136).

u, avec deux variétés : 1° *u bref*, écrit Υ; 2° *u long*, écrit Υ (p. 138).

II. *Diphtongues.*

aé = ΑΙ (p. 142), *ei* = ΗΙ (p. 132), *oé* = ΟΙ (p. 145), *ui* ΥΙ = (p. 147).

aou, sinon *ao* = ΑΥ (p. 148), *eou*, sinon *éo* = ΕΥ (p. 151), *éou*, sinon *éo* = ΗΥ (p. 152).

III. *Consonnes.*

Trois momentanées sourdes : *k* = Κ, *p* = Π, *t* = Τ (p. 153).

Trois momentanées sonores : *g* = Γ, *b* = Β, *d* = Δ (p. 154).

Trois aspirées sourdes : *kh* = Χ, *ph* = Φ, *th* = Θ (p. 161).

Une continue sourde : *s* = Σ (p. 169).

Six continues sonores ; dont une sifflante : *z* = Ζ (p. 167); deux liquides : *l* = Λ, *r dental* = Ρ (p. 169); trois nasales : *n* = Ν, *m* = Μ, *ṅ* = Γ (p. 170).

On peut ajouter à cette liste *ps* = Ψ et *x* = Ξ, dont il a été question, p. 153.

Remarque. En grec moderne on ne nasalise pas, comme en français, une voyelle suivie d'une nasale. Dans πέντε

« cinq », πάντοτε « toujours », l'ε et l'α n'ont pas le son de notre *i* dans *pinte* et de notre *a* dans *tante*. Ce sont, à notre oreille, des voyelles non nasales. A plus forte raison était-ce le cas en grec ancien.

§ 9. — Comment devons-nous prononcer?

On s'est efforcé, dans ce chapitre, de déterminer ce qu'était la prononciation athénienne à l'époque classique, et on a aussi indiqué sommairement l'évolution générale de la prononciation grecque, de l'antiquité à nos jours. Passons maintenant de la théorie à la pratique : comment faut-il prononcer le grec ancien dans nos classes?

Cette question ne comporte que l'une des quatre solutions suivantes : réintroduire chez nous la prononciation néo-hellénique, que nous avons employée jusqu'à la fin du XVIe siècle, — adopter au contraire la prononciation des Anciens, — garder intacte celle dont nous nous servons actuellement, — ou enfin combiner d'une façon ou de l'autre ces différents systèmes.

La prononciation néo-hellénique présente, il est vrai, l'avantage d'un ensemble parfaitement délimité, vivant, et même susceptible d'une utilisation pratique pour les voyageurs en Orient. Mais elle a le très grave inconvénient de recouvrir d'un voile épais toute la phonétique ancienne et d'exercer la mémoire des élèves, au préjudice de leur raisonnement. Des faits aussi élémentaires que la contraction de εα en η ou que la corres-

pondance εἰκῶ, ᾤκησα, sont, avec elle, incompréhensibles, et le son *i* répondant aux graphies ι, η, υ, ει, οι, soulève des difficultés de tout genre. Les jeunes Hellènes, qui consacrent à l'étude du grec ancien infiniment plus d'heures que nos lycéens, sont souvent embarrassés par cette multiplicité de lettres pour un son unique. On se figure aisément ce qu'il adviendrait, à plus forte raison, chez nous, quand un professeur dicterait à ses élèves, non pas seulement des vers exceptionnels comme πείθοι ἄν, εἰ πείθοι· ἀπειθοίης δ' ἴσως[1], *pi'θi' an, i pi'θi, apiθi'is δ' i'sos*, mais des groupes aussi simples que εἰ δεῖ ἤδη τελευτᾶν[2], *i δi i'δi teleftan*, ou ἐπειδὴ τοίνυν ἐποιήσατο τὴν εἰρήνην[3], *epiδi ti'nin epii'sato tin iri'nin*. Cette méthode irait immédiatement à l'encontre de son but : on prononcerait le moins possible, et l'enseignement du grec tendrait à devenir de plus en plus visuel. A l'égard du grec moderne lui-même, le gain serait douteux : celui qui a fait un peu de grec ancien peut se familiariser en quelques heures avec la prononciation néo-hellénique et, s'il a auparavant distingué par l'oreille ε et αι, ο et ω, ι et η, υ, ει, οι, l'orthographe moderne devient pour lui beaucoup plus facile. On peut souhaiter que nos élèves connaissent la prononciation des Grecs modernes. En faire une

1. Eschyle, *Agamemnon*, 1049.
2. Platon, *Criton*, chap. 1.
3. Démosthène, *Sur la couronne*, 25.

règle dans les classes serait d'une mauvaise pédagogie.

A l'adoption de la prononciation ancienne on n'objectera sans doute pas les difficultés d'une réforme, qui, grâce à celle dont Érasme fut le promoteur, ne porterait en somme que sur un nombre de points assez restreint. On ne saurait non plus lui opposer que peut-être les hellénistes ne sont pas tous d'ac-

Fig. 36. — Moine crétois.

cord sur la valeur de telle ou telle lettre à telle ou telle époque, car une réunion de gens compétents fixerait sans peine les données de la science à cet égard. Mais on pourra dire, avec quelque raison : « Les auteurs de nos programmes vont d'Homère à Plutarque et la prononciation hellénique s'est notablement transformée durant cette longue période. En outre on doit tenir compte des textes dialectaux; ionien, dorien, attique, avaient, pour une même époque, des prononciations spéciales. Ou bien il faudra se livrer à une étude phonétique minutieuse, peu à sa place dans l'enseignement secondaire et d'une utilité contestable, même pour des candidats à la licence ou à l'agrégation; ou bien on se bornera à une approximation, qui enlèvera à la tentative beaucoup de son intérêt. Et d'ailleurs, quelque soin qu'on y apporte, les résultats obtenus ne seront jamais tels qu'ils fassent tressaillir d'aise les mânes d'un Thucydide. Peu importe que l'on prononce ou non comme les Anciens, pourvu que l'on comprenne leurs écrits. »

J'en conviens. Cependant il ne s'ensuit pas que nous devions persister dans notre méthode actuelle, pour une seule raison d'habitude, alors qu'elle offre des inconvénients indéniables, aussi bien pratiques que scientifiques.

Pourquoi donner à l'ω le son d'un *o long fermé*, quand il est de toute évidence que c'était

un *o long ouvert?* Notre prononciation française des mots *zone, arome*, avec *o long fermé*, n'est vraiment pas suffisante pour que nous voilions aux élèves un fait qui a son importance dans l'histoire de la langue grecque. Quelle utilité y a-t-il à dire *dzêta*, au lieu de *zzêta*, ou simplement de *zêta?* Avec la première de ces prononciations, les phénomènes Ἀθήνας-δε → Ἀθήνασδε, συν-ζητῶ → συζητῶ restent incompréhensibles. Et combien d'étudiants, par la faute de notre prononciation *f* = φ, se demandent quel mystère grammatical fait que l'*f* compte en grec parmi les aspirées! La seule raison qu'on en puisse donner est qu'en 1538 Érasme n'était pas fixé sur ce point. C'est en effet une erreur d'Érasme qui se perpétue ainsi chez nous à travers les âges.

L'abandon de la deuxième des solutions envisagées plus haut nous mène donc logiquement à la quatrième, car on m'accordera sans doute que nous n'avons aucun motif de garder plus longtemps certaines prononciations uniquement issues de pur empirisme, ou de conceptions erronées, et qui, même au point de vue pratique, peuvent être avantageusement remplacées par d'autres plus exactes. La liste n'en est pas longue :

ει = *é long fermé* (fr. *chantée*, avec *é long*), et non *èy;*

ω = *o long ouvert* (fr. *corps*), et non *o fermé:*

αι = *aé*, ou tout au moins *aï*, et non *ay;*

οι = *oé*, ou tout au moins *oï*, et non *oy*;

υι = *ui*, et non *uy* = *uiy* comme dans *fuyard*);

αυ = *aou*, sinon *aó*, et non *au* comme dans *haut*;

ευ = *éou*, sinon *eó*, et non *eu* comme dans *veu*;

ηυ = *ēou*, sinon *ēó*, et non *è-u*;

χ = *k* suivi d'une aspiration (*kh*), et non *k* simple;

φ = *p* suivi d'une aspiration (*ph*), et non *f*;

θ = *t* suivi d'une aspiration (*th*), et non *t* simple;

ζ = *z*, comme en français.

Quant à l'accent tonique, c'est, comme il a été dit page 109, une faute impardonnable que de ne pas le faire sentir.

Assurément, une prononciation grecque, reposant sur ces bases et appliquée à tous les auteurs anciens, n'est qu'un compromis (on ne peut pas échapper à cette critique ; nous l'encourons, même en français, quand nous lisons par exemple un texte du XVIe siècle ; mais il est incontestable qu'elle a un caractère plus scientifique que celle dont nous nous servons couramment. Elle ne heurte pas, comme celle-ci, des données phonétiques élémentaires.

CHAPITRE V

DE QUELQUES PHÉNOMÈNES PHONÉTIQUES

Nous avons envisagé jusqu'ici les sons isolément. Groupés, ils peuvent s'influencer et se combiner, suivant des principes généraux. Nous nous bornerons ici aux phénomènes les plus importants, en insérant dans les remarques quelques considérations de grammaire historique, qui ne peuvent intéresser que des étudiants déjà avancés. On examinera successivement l'assimilation, la dissimilation, la contraction et la crase.

§ 1er. — Assimilation.

Un mot comme le français *absent* cache sous son orthographe historique quatre sons : une voyelle *a*, une consonne notée *b*, un *s*, et la voyelle nasale *an*, son simple pour lequel notre alphabet n'a pas de signe spécial. Le *b*, pris isolément, est une sonore (p. 100). L'*s* étant une sourde *ibid.*, il faudrait, si l'on voulait prononcer exactement le groupe *bs*, faire vibrer les cordes vocales pour *b* et non pour *s*. Qu'on essaie, et on se rendra compte que nos organes sont inaptes à cet exercice compliqué ; nous n'y parvenons qu'en

émettant un son vocalique entre le *b* et l'*s*, c'est-à-dire en séparant ces deux consonnes. Si nous les unissons réellement, le *b* devient sourd, sous l'influence de la sourde *s*. Il suffira d'un minime accroissement de la pression labiale, pour que le *b* se change en *p*. L'assourdissement du *b* sous l'influence de l'*s* est un phénomène d'assimilation.

Dans le mot *second*, le *c* (= *k*) s'est depuis longtemps changé en *g*, parce qu'il se trouvait entre deux voyelles; c'est le cas du latin *causa* (avec *s sourd*) devenant en français *chose* (avec *z*). La prononciation *segon* est donnée par nos meilleurs dictionnaires; c'est sous l'influence de l'orthographe que certaines personnes prononcent *sekon*. Mais il arrive en outre que, dans le langage courant, l'*e* de ce mot disparaisse. La sourde *s* se trouve ainsi en contact immédiat avec la sonore *g*, ce qui fait qu'elle se change en la sonore correspondante *z* : *zgon*. Ceci encore est une assimilation.

Dans *absent* comme dans *second*, c'est d'une question de sonorité qu'il s'agit; l'assimilation est laryngienne et l'articulation reste sensiblement la même. Parfois c'est au contraire l'articulation qui se modifie : sous l'action d'une labiale (*m*, *b*, *p*) un *n* latin s'est labialisé, autrement dit changé en *m* : *immitto* pour *in-mitto*, *imberbis* pour *in-berbis*, *impavidus* pour *in-pavidus*; sous celle d'un *l* ou d'un *r*, ce même *n* est devenu *l* ou *r* : *illicitus* pour *in-licitus*, *irrumpo* pour *in-rumpo*.

Fig. 37. — Paysan épirote.

Assimilation laryngienne (*absent*, *zgon*) ; assimilation articulatoire, soit partielle (*imberbis*), soit totale (*illicitus*) ; ce sont là les variétés d'un même phénomène. On les retrouvera en grec dans la suite de ce paragraphe.

Un tableau synoptique présentera d'abord les différents cas auxquels on peut avoir affaire. On se souvient que les consonnes dites momentanées (ou muettes) sont κ, π, τ (sourdes) ; γ, β, δ (sonores) ; κ, φ, θ (aspirées).

1° *Groupes de momentanées.*

γτ → κτ :	(de λέγω)	* λέλεγ-ται	λέλεκται
χτ → κτ	(de βρέχω)	* βέβρεχ-ται	βέβρεκται
βτ → πτ	(de τρίβω)	* τέτριβ-ται	τέτριπται
φτ → πτ	(de γράφω	* γέγραφ-ται	γέγραπται
κδ → γδ	(de πλέκω)	* πλέκ-δην	πλέγδην
πδ → βδ	(de κλέπ-τω)	* κλέπ-δην	κλέβδην
κθ → χθ	(de πλέκω)	* ἐπλέκ-θην	ἐπλέχθην
γθ → χθ	(de λέγω)	* ἐλέγ-θην	ἐλέχθην
πθ → φθ	(de πέμπω)	* ἐπέμπ-θην	ἐπέμφθην
βθ → φθ	(de τρίβω)	* ἐτρίβ-θην	ἐτρίφθην

2° *Momentanée* + σ.

γσ → κσ :	(de λέγω)	* ἔλεγ-σα	ἔλεξα [1]
χσ → κσ	(de βρέχω)	* ἔβρεχ-σα	ἔβρεξα
βσ → πσ	(de τρίβω)	* ἔτριβ-σα	ἔτριψα [2]
φσ → πσ	(de γράφω)	* ἔγραφ-σα	ἔγραψα
τσ → (σ)σ	(de σωματ-)	* σώματ-σι	σώμασι
σδ → (σ)σ	(de ἐλπιδ-)	* ἐλπίδ-σι	ἐλπίσι
θσ → (σ)σ	(de πείθω)	* ἔπειθ-σα	ἔπεισα

1. Cf. lat. *reg-si* (de *rego*), *rexi*.
2. Cf. lat. *scrib-si* (de *scribo*), *scripsi*.

3° *Momentanée* + μ.

κμ → γμ :	(de πλέκω)	* πέπλεκ-μαι	πέπλεγμαι
χμ → γμ	(de βρέχω)	* βέβρεχ-μαι	βέβρεγμαι
πμ → μμ	(de λείπω)	* λέλειπ-μαι	λέλειμμαι
βμ → μμ	(de τρίβω)	* τέτριβ-μαι	τέτριμμαι
φμ → μμ	(de γράφω)	* γέγραφ-μαι	γέγραμμαι

4° ν + *consonne.*

νκ → γκ :	σὺν et κρίνω	donne	συγκρίνω
νγ → γγ	ἐν et γράφω	—	ἐγγράφω
νχ → γχ	ἐν et χέω	—	ἐγχέω
νπ → μπ	σὺν et παθῶ	—	συμπαθῶ
νβ → μβ	ἐν et βαίνω	—	ἐμβαίνω
νφ → μφ	ἐν et φυτός	—	ἔμφυτος
νσ → σσ	σὺν et σιτῶ	—	συσσιτῶ
νμ → μμ	ἐν et μένω	—	ἐμμένω
νλ → λλ	σὺν et λέγω	—	συλλέγω
νρ → ρρ	σὺν et ῥάπτω	—	συρράπτω

Les quatre groupes de phénomènes qui viennent d'être énumérés appellent chacun quelques observations particulières. Mais il s'en dégage aussi une règle générale : dans tous ces exemples, c'est la seconde consonne qui influe sur la première[1].

Remarque I. * Βέβρεχ-ται → βέβρεκται, * γέγραφ-ται → γέγραπται, etc. On peut dire qu'il y a assimilation en ce sens que la première consonne perd son aspiration du fait que la seconde n'est pas aspirée.

Remarque II. * Πλέκ-δην → πλέγδην, * πέπλεκ-μαι → πέπλεγμαι, etc. Les exemples de cette règle ont été beaucoup plus

1. On dit alors qu'il y a assimilation *régressive*. Dans l'assimilation *progressive*, beaucoup plus rare que la précédente, c'est la première consonne qui influe sur la seconde.

nombreux que n'en témoigne l'orthographe de nos textes. Les inscriptions attiques prouvent qu'à l'époque classique la préposition ἐκ se changeait régulièrement en ἐγ devant une sonore, sur le modèle πλέκδην → πλέγδην. Très fréquentes sont les graphies du type ἐγ Δήλου pour ἐκ Δήλου « de Délos », ἔγδοσις pour ἔκδοσις « action de livrer », ἐγλέγειν pour ἐκλέγειν « choisir ».

Il reste des traces de ce phénomène en grec moderne : gr. anc. ἐκδύω (pron. ἐγδύω), gr. mod. γδύνω « je dévêts » ; gr. anc. ἐκδείρω (pron. ἐγδείρω), gr. mod. γδέρνω « j'écorche » ; gr. anc. * ἐκλιστρώ (pron. ἐγλιστρῶ), de ἐκ + * λιστρῶ, gr. mod. γλιστρῶ « je glisse »[1].

Remarque III. * Ἐπλέκ-θην → ἐπλέχθην, * ἐτρίβ-θην → ἐτρίφθην, etc. On s'est souvent demandé comment les Grecs pouvaient prononcer deux aspirées de suite : *khth*, *phth* : une pareille combinaison est difficile à admettre. Des recherches récentes ont montré qu'en pareil cas, les Grecs désignaient par χ et φ non pas en effet une aspiration, mais la faiblesse d'articulation particulière aux consonnes aspirées (p. 166) : le π et le κ ainsi notés étaient des consonnes faiblement articulées. C'est sur ce point seulement qu'il y avait assimilation.

Remarque IV. * Σώματ-σι → σώμασι, * ἐλπίδ-σι → ἐλπίσι, etc. On a eu d'abord σώμασσι, ἐλπίσσι, etc., par assimilation de la dentale au σ, puis simplification des deux σ. Ainsi s'expliquent les dat. plur. ποσσί (pour ποδσί) chez Homère, θέμισσι (pour * θέμιδσι) et χάρισσι (pour * χάριτσι) chez Pindare.

Remarque V. L'assimilation du ν. Il y a deux cas : ν + momentanée et ν + continue.

Devant une *momentanée*, l'assimilation n'est que partielle, et même, avec une dentale, le ν reste intact : ἐντελής (ἐν,

1. Les phénomènes κμ = γμ et χμ = γμ offrent des difficultés. 1° Il n'est pas sûr que les types πέπλεγμαι, βέβρεγμαι soient dus à une action phonétique. 2° En grec ancien le groupe κμ a été, peut-être suivant les régions, tantôt maintenu, tantôt change en γμ : en gr. mod. ἀμόνι « enclume » repose sur ἄγμων pour ἄκμων, mais ἀκόμη « encore » provient de ἀκμήν, acc. de ἀκμή. Donc γμ dans un cas, et κμ dans l'autre.

τέλος) « accompli », συνδέω (σύν, δέω) » je lie ensemble ». ἐνθυμοῦμαι (ἐν, θυμός) « je réfléchis ». Cette assimilation partielle était plus générale que ne l'indique l'orthographe de nos textes. On trouve fréquemment, sur les inscriptions de la meilleure époque : τὴμ (= τὴν) βουλήν, τὴμ πόλιν, τὴμ ψῆφον, τὴμ φυλήν, τὸγ (= τὸν γραμματέα, τὸγ κήρυκα, τὴγ ξυμμαχίαν, ἱερῶγ (= ἱερῶν) χρημάτων, etc., avec un γ nasal comme dans ἐγγράφω, συγκρίνω, etc. [1].

Devant une *continue* autre que le σ, il y a assimilation totale : ἐμμένω, συλλέγω, etc., et dans ce cas-là encore les inscriptions de la bonne époque marquent une assimilation plus large que les textes : νῦμ (= νῦν) μέν, τόλ (= τὸν) λόγον, ἐλ (= ἐν) λίμνῃς, τὸρ Ῥόδιον, ἐρ Ῥόδῳ, etc. [2].

Devant un σ, le ν assimilé a disparu en déterminant l'allongement de la voyelle précédente, lorsqu'elle était brève. C'est ce qu'on appelle l'**allongement compensatoire**. Ce phénomène joue un rôle important dans la déclinaison. En voici quelques exemples.

Acc. sing. τὸν : acc. plur. τὸν-ς. Le ν disparaît et il en résulte un *o long fermé* noté ου (p. 136) : τοὺς.

Gén. sing. ἑν-ός ; nom. sing. ἑν-ς. Le ν disparaît et il en résulte un *e long fermé* noté ει (p. 121) : εἷς [3].

Ainsi s'explique l'α long de γλῶσσᾱς comparé à l'α bref de πόδᾰς. Acc. sing. γλῶσσᾰν ; acc. plur., par adjonction de -ς :

1. Le grec mod. a maintenu la règle ancienne : συμπαθῶ, *simbaθo* (p. 153, Rem. 1) « je sympathise », συγκρίνω, *singri'no* « je compare », τὴν πόλιν *tim bo'lin* « la ville », τὸν κήρυκα *ton gi'rika* « le héraut », etc. On observera : 1° que le grec mod. écrit lui aussi τὴν πόλιν, τὸν κήρυκα, etc. ; 2° que la répartition des momentanées et des continues n'y est plus la même qu'en grec ancien ; d'où des divergences, qui d'ailleurs confirment la règle.

2. Le grec mod. a maintenu la règle ancienne. Il existe aujourd'hui encore, dans l'Archipel, des dialectes qui pratiquent cette assimilation avec une parfaite régularité. A Athènes, la consonne double ainsi obtenue s'est simplifiée (p. 172) : πενθερός avec θ continu → πεθθερός → πεθερός « beau-père », τὸλ λόγο(ν) → τὸ λόγο « le discours », etc.

3. Le crétois et l'argien gardaient le ν en pareil cas : τόνς, ἕνς, etc. C'est pourquoi Tyrinthe, ville voisine d'Argos, se nommait Τῖρυνς ou Τίρυνς, et non Τίρυς.

γλῶσσᾰν-ς, puis γλῶσσᾰς. Acc. sing. πόδᾰ ; acc. plur., par adjonction de -ς : πόδᾰς.

Mais dans les composés en συν- le double σ a persisté : συνσιτῶ → συσσιτῶ « je mange en commun ». On notera aussi que, dans le groupe ν + σ + consonne, le double σ est devenu simple : συν—σκιάζω → *συσσκιάζω → συσκιάζω « je couvre d'ombre », συνστέλλω → συστέλλω « je rassemble ».

Avec ζ, il est hors de doute qu'on a eu, pendant un certain temps, un son double : σσ. Mais on n'a écrit que ζ : συνζητῶ → συζητῶ « je fais des recherches avec ».

§ 2. — Dissimilation.

Exemples de dissimilation en français : *risposte* (de l'ital. *risposta* → *riposte*; *floible* du lat. *flebilem* → *faible*; *pererin* du lat. *peregrinum* → *pèlerin*. Il y a, dans les deux premiers cas, disparition de la consonne, et, dans le troisième, simple changement.

Dissimilation des aspirées. En grec ancien, la dissimilation la plus importante au point de vue grammatical est celle des aspirées. Il suffira de rappeler ce qui a été dit page 162 : à une époque très ancienne, le verbe θύω a fait au parfait τέθυκα, au lieu de *θέθυκα : on trouve de même πέφυκα (de φύω), κέχηνα (de χαίνω), ἐκεχειρία (de *ἐχεχειρία), etc. Il y a eu, comme on voit, disparition de l'aspiration, ou, si l'on veut, changement de l'aspirée en la sourde simple correspondante.

Remarque. En principe c'est la première aspiration qui disparaît : la dissimilation est régressive. Les exceptions s'expliquent par des raisons particulières. Ainsi le gén. *θριχ-ός

aboutit régulièrement à τριχός : mais le θ persiste dans le nominatif θρίξ « poil », parce que le groupe χσ était devenu κσ (= ξ) avant que la dissimilation s'exerçât. Comparer : τρέφω « je nourris » (pour *θρέφω) et ἔθρεψα ; ἐτάφην (aor. 2 pass., pour *ἐθάφην) et ἔθαψα, θάπτω, « j'ensevelis » ; ἔχω « j'ai » (pour *ἔχω) et ἕξω. Ainsi encore *λύθηθι, aor. passif de λύω « je délie » devient λύθητι (et non λύτηθι), parce que les formes ἐλύθην, λυθήσομαι, favorisent le maintien de la syllabe -θη-[1].

A l'époque classique la dissimilation des aspirées avait cessé d'être en vigueur. Même une tendance inverse apparut, celle de l'assimilation à distance : παρθένος → φαρθένος, Περσεφόνη → Φερσεφόνη p. 162 [2]. Ceci explique pourquoi on trouve alors un aor. passif ἐχύθην (au lieu de ἐκύθην). C'est le χ de χέω, ἔχυσα « verser », qui, ne rencontrant plus d'obstacle phonétique, reprend possession des formes dont il avait été évincé.

§ 3. — Contraction.

On appelle contraction la fusion de sons vocaliques originairement distincts. Un exemple en est le français *extraordinaire*, qu'on prononce parfois *extrordinaire*. La contraction peut se produire, soit entre voyelles, soit entre voyelles et diphtongues. Mais, pour qu'il y ait vraiment contraction, il faut que la fusion soit complète. Le

1. En revanche, dans τρίβω, aor. 2 passif ἐτρίβην, l'impér. aor. passif reste τρίβηθι, parce qu'il n'y a pas lieu à dissimilation.

2. Il est probable que cette tendance se manifesta parce que l'articulation des aspirées était devenue moins forte.

latin *facere* a donné chez nous *faïre*, avec deux voyelles d'abord séparées. Puis ces deux voyelles ont formé diphtongue, *faïre*, c'est-à-dire que, tout en restant distinctes, elles se sont prononcées en une seule syllabe. Alors il n'y avait pas encore contraction, mais simple acheminement vers ce phénomène. La contraction suppose une fusion complète ; elle a été réalisée, lorsque *faïre* est devenu *fèr*, en passant par *faér*.

Pratiquement deux cas peuvent se présenter : 1° l'un des sons vocaliques garde son timbre et élimine son voisin : *extrordinaire ;* 2° les deux sons s'unissent, en perdant chacun son timbre : *faïre* → *fèr*. En grec, les changements de ει (= *éi* en *é* p. 144), de αι en *è* p. 142), de αι en *a* (p. 146) ne sont autre chose que des contractions.

Les règles de contraction du dialecte attique, dont seules il sera question dans ce paragraphe, ont été données jusqu'ici dans toutes les grammaires de grec ancien comme une série de faits empiriques, que les élèves apprennent rarement et ne retiennent jamais. Il est possible de systématiser ces règles. Lorsqu'on les aura comprises, l'étude des formes grammaticales s'en trouvera considérablement simplifiée ; il deviendra inutile par exemple d'apprendre par cœur des déclinaisons comme celles de πλόος πλοῦς, ὀστέον ὀστοῦν, ainsi que les conjugaisons contractes.

Principe général. — En grec, le résultat de toute contraction est une longue. La quantité des

Fig. 38. — Femmes d'Eleusis.

voyelles composantes est indifférente ; c'est seulement leur timbre qui importe [1].

A l'époque où nous reportent les phénomènes qui vont être examinés, c'est-à-dire antérieurement au VIe siècle av. J.-C., peut-être vers le

1. Il n'y a pas non plus à tenir compte du caractère régressif ou progressif de la contraction.

VIIe, les voyelles attiques se répartissaient ainsi au point de vue du timbre :

Voyelles ouvertes : ω, η.
Voyelles fermées : ο, ου[1], ε, ει[2].

L'α était une voyelle à tendance généralement ouverte (parisien *madame*), mais fermée après ρ ou ι.

Il n'y avait comme voyelles *brèves* que ο et ε ; toutes les autres étaient *longues*.

A. — Voyelles semblables.

La contraction de deux voyelles semblables donne une voyelle de même nature. Le résultat en est un simple allongement, conformément au principe général.

οο → ου, μισθόομεν → μισθοῦμεν (= ōmen)
οου[3] → ου, πλόου → πλοῦ (= plō)
εε → ει, ποιέετε → ποιεῖτε (= ēte).

B. — Voyelles dissemblables.

Première règle. — Si les voyelles sont dissemblables, elles se placent au point de vue de la contraction dans l'ordre suivant :

o → a → e → i[4]

1. C'est-à-dire *o fermé long*. On a vu (p. 137) qu'au ve siècle av. J.-C. cet ου prit le son de *ou*.
2. C'est-à-dire *é fermé long*.
3. C'est-à-dire *o fermé bref* + *o fermé long*.
4. La question de *ou* et de *ei* ne se pose guère pratiquement. En fait,

c'est-à-dire qu'un son *o* l'emporte sur tous les autres, un son *a* sur *e* et *i*, un son *e* sur *i*.

La voyelle ainsi trouvée, il reste à savoir quel sera son timbre, c'est-à-dire si cette voyelle sera ouverte ou fermée.

Deuxième règle. — Si les voyelles sont toutes deux fermées, la longue contractée ne peut être que fermée :

ποιέομεν → ποιοῦμεν (= ómen)
ποιέουσι[1] → ποιοῦσι (= ósi).

Si l'une au moins des voyelles est ouverte, la longue contractée doit être ouverte. L'α, comme il a été dit plus haut, est une voyelle ouverte.

ποιέωμεν → ποιῶμεν
μισθόωμεν → μισθῶμεν
τιμάομεν → τιμῶμεν
τιμάουσι[1] → τιμῶσι
αἰδόα → αἰδῶ.

Il n'y a que deux cas exceptionnels, qui vont être examinés dans les remarques. Le premier concerne l'ι, et le second le groupe εα.

ou l'emporte sur *o*; nous en avons la preuve dans le changement de la vieille diphtongue οου en *ou* : *βῶους → βοῦς. Quant à l'*υ*, il l'emporte sur *e*, si l'on admet qu'il y a eu contraction dans ἰχθύες → ἰχθῦς.

1. Page 137, Rem., 2°.

Remarque I. Pratiquement le premier cas est des plus simples. Après toutes les voyelles, l'ι se maintient et fait diphtongue.

βασιλέϊ → βασιλεῖ	λείπω
ἠχόϊ → ἠχοῖ	ποινή
ἡμέραϊς → ἡμέραις	παῖς
νίκηι (νίκῃ)	θνήισκω (θνήσκω)
φίλωι (φίλῳ)	σώιζω (σῴζω)
ἡμέραι (ἡμέρᾳ)	ἄιδης (ᾅδης).

Remarque II. Dans le groupe εα, l'α, qui était fermé à l'époque archaïque, s'est ouvert ultérieurement, au point de se changer en un *e ouvert*. Contracté avec l'ε précédent, cet *e* a donné η.

ἔθνεα → ἔθνη.

Mais, sous l'influence d'un ρ ou d'un ι, sons après lesquels l'α était fermé, la contraction s'est faite en un *a long fermé*.

ἀργυρέα → ἀργυρᾶ [1]
ὑγιέα → ὑγιᾶ [2].

C. — Voyelles suivies de diphtongues.

Par diphtongues on n'entend ici que les vraies diphtongues (pp. 142 et suiv.), les fausses diphtongues (pp. 121, 136) rentrant dans le cas des voyelles dissemblables.

Le résultat de la contraction d'une voyelle et d'une diphtongue ne peut être qu'une diphtongue.

1. Ὀστᾶ (plur. de ὀστοῦν) « os » et χρυσᾶ (plur. de χρυσοῦν) « d'or » ne sont pas des contractions de ὀστέα, χρυσέα, mais une simple extension du type ἀργυρᾶ.

2. Et par analogie ἐνδεᾶ (plur. neutre de ἐνδεής « qui manque de »), pour ἐνδέεα.

Remarque. L'ι souscrit doit être considéré comme adscrit (p. 132) : ῳ, ᾳ, ῃ équivalent à ωι, αι, ηι, diphtongues.

Première règle. — Dans l'échelle de contraction, la diphtongue se place avant sa voyelle prédominante : ει l'emporte sur ε simple (ποιέει → ποιεῖ) ; οι l'emporte sur ο simple (πλόοι → πλοῖ). etc. On obtient ainsi la gradation :

oi → o → ai → a → ei → e → i[1].

Deuxième règle. — Cette règle est identique à la deuxième règle de la page 193. Si les deux éléments de la contraction sont fermés, la diphtongue contractée sera fermée :

ποιέει → ποιεῖ
μισθόει → μισθοῖ[2].

Si l'un des deux éléments est ouvert, la diphtongue contractée sera ouverte :

ὀστέῳ → ὀστῷ
πλόῳ → πλῷ
τιμάει → τιμᾷ
ἀείδω → ᾄδω
ἀοιδή → ᾠδή.

1. Il n'y a que ces sons qui se présentent dans la pratique.
2. De même μισθόῃς → μισθόεις → μισθοῖς, μισθόῃ → μισθόει → μισθοῖ (p. 128). Les formes ποιέῃς = ποιῇς, ποιέῃ = ποιῇ paraissent contradictoires avec les précédentes. Il est probable qu'elles sont analogiques : ποιῇς correspond à ποιῆτε comme λύῃς à λύητε.

Remarque. Puisque εα se contracte en η, εαι se contractera en ῃ, qui devient ει en attique (p. 128, note 2) :

λύε(σ)αι → λύηι → λύει.

Mais, sous l'influence d'un ρ, son après lequel l'α était resté fermé, la contraction s'est faite en un *a long fermé*.

ἀργυρέαι → ἀργυραῖ 1.

§ 4. — Crase.

La crase (de κρᾶσις « mélange »), est la réunion en un seul de deux mots dont le premier finit et dont le second commence par une voyelle. Ex. : τὰ ἀγαθά → τἀγαθά. Les phénomènes de ce genre existent dans toutes les langues; nous avons de même en français : *s'il* pour *si il*, *m'amie* pour *ma amie*, *lendemain* pour *le endemain*, *aubépine* pour *aube épine*. En grec, la crase était rarement obligatoire : on la trouve d'autant plus fréquemment dans les textes que ceux-ci se rapprochent davantage du langage parlé.

Sauf dans le cas mentionné Rem. I, le signe de la crase est la *coronis* (de κορωνίς « signe recourbé »), simple esprit doux employé avec cette signification spéciale.

La crase n'est pas autre chose qu'une contraction, et les règles de l'une sont valables pour l'autre.

1. Deux voyelles semblables donnent une voyelle de même nature, longue.

1. Et par analogie χρυσαῖ pour χρυσέαι.

τὰ ἄλλα → τἄλλα
τὸ ὄνομα → τοὔνομα.

2. Deux voyelles dissemblables se fondent en une seule, suivant l'échelle o → a → e → i, et avec un timbre ouvert, si l'une au moins des voyelles est ouverte.

τὸ ἔπος → τοὔπος[1]
τοῦ ἐμοῦ → τοὐμοῦ
ὦ ἄνθρωπε → ὤνθρωπε[2].

Remarque I. L'aspiration initiale marquée par l'esprit rude persiste en cas de crase : ἃ ἐγώ → ἁγώ. On la retrouve sous forme de consonne aspirée dans des exemples comme τῇ ἡμέρᾳ → θημέρᾳ, τὰ ἕτερα → θάτερα.

Remarque II. Il y a formation de diphtongue dans τὸ ἱμάτιον → θοιμάτιον, exactement comme dans ἠχοῖ → ἠχοῖ (p. 191, Rem. I).

3. Quand l'un des deux éléments soumis à la crase est une diphtongue, c'est presque toujours une diphtongue avec ι[3]. Alors on distingue deux cas :

1. On écrit, soit τἄλλα, τοὔπος, soit τᾶλλα, τοῦπος. C'est la première orthographe qui est la meilleure étymologiquement. L'acuité portait sur la seconde partie de la voyelle, et non sur la première. Il n'y avait donc pas circonflexe (p. 107).

2. La forme τὼ ἀληθές devient régulièrement τὼληθές en ionien (Hérodote) et en dorien. L'attique dit τἀληθές ; mais ce n'est pas là une contraction de αα ; c'est une forme refaite sur le plur. τἀληθῆ (pour τὰ ἀληθῆ). De même ὁ ἀνήρ devient en ionien et en dorien ὠνήρ, tandis que l'attique présente ἀνήρ, avec simple allongement vocalique. Cet allongement a son origine dans les formes comme ὁ ὄγκος → οὔγκος (= *honkos*), ὁ ὄνος → οὖνος (= *honos*).

3. Cependant τὸ αὐτό, ion. et dor. τὠυτό ; l'attique dit ταὐτό d'après ταὐτά (pour τὰ αὐτά).

a) L'ι est intervocalique. C'est la règle de la page 148 (types ἀεί, ὁός, etc.) qui est applicable : l'ι disparaît, et il y a contraction subséquente :

κα[ι] ἀγαθός	κἀγαθός
κα[ι] ἔπειτα	κἄπειτα
ο[ι] ἐπιχώριοι	οὐπιχώριοι.

b) L'ι termine la seconde diphtongue. Il y a alors contraction des premiers éléments et l'ι persiste sous forme d'ι souscrit :

ἐγὼ οἶμαι	ἐγῶμαι
κα[ι] εἶτα	κᾶτα.

§ 5. — **Élision.**

On appelle élision la disparition d'une voyelle finale devant la voyelle initiale d'un mot suivant. Ex. : κατ' αὐτοῦ pour κατὰ αὐτοῦ.

L'élision paraît n'avoir été qu'une crase, à l'origine. Ce que nous écrivons κατ' αὐτοῦ, suivant la tradition des grammairiens alexandrins, était noté ΚΑΤΑΥΤΟΥ sur les inscriptions et dans les plus anciens manuscrits ; c'est une question d'orthographe et non de phonétique ; comparer en français *entr'ouvrir* et *entrouvrir*.

Ultérieurement, par un phénomène analogue à celui de τἀληθές (p. 197, n. 2), les formes ainsi privées de leur voyelle finale ont été employées devant une voyelle quelconque : κατ' ὀλίγον, κατ'

εἶκον. etc. Ici, comme dans τἀληθές, il n'y a pas eu contraction, puisque les formes contractes seraient κατὼλίγον, κατῷκον.

Grammaticalement l'élision est donc une crase élargie, ce qu'on indique dans l'orthographe en séparant les mots au moyen d'une apostrophe. On trouvera dans les grammaires le détail des formes susceptibles d'élision.

Remarque. Lorsque l'union de la forme élidée et du mot suivant est particulièrement étroite au point de vue du sens, on en fait un mot unique, sans aucun signe diacritique : κατέχω (κατά, ἔχω) « je possède », ἀπέρχομαι (ἀπὸ, ἔρχομαι) « je m'en vais », etc.

Fig. 39. — Sarcophage de Méléagre, à Delphes.

EXPLICATION DES FIGURES

L'Aurige de Delphes (Fig. 1, p. IV).

Ce bronze a été découvert à Delphes, en 1896, par l'École française d'Athènes. Il est conservé au musée de Delphes. C'est un des plus beaux bronzes antiques aujourd'hui connus. Il date du ve siècle avant J.-C. et appartenait à un quadrige en bronze, dont on a retrouvé les débris. Le tout semble avoir constitué une offrande consacrée par Gélon, tyran de Géla (Sicile), en souvenir d'une victoire pythique remportée en 486.

« L'aurige vainqueur (1^m,80) se tient droit (pendant que le char défilait au pas), les rênes dans la main droite (le geste du bras gauche devait être semblable); la tête est couronnée d'un bandeau ornementé; les yeux sont en pierre de couleur. L'attitude est encore légèrement archaïque, mais d'une simplicité élégante et noble; l'exécution est parfaite de finesse (remarquer les pieds et les bras) ». — Dans la même salle du Musée, « débris des rênes, du timon, du joug, jambes et queue des chevaux; bras

d'une figure accessoire jeune homme tenant les chevaux par la bride?), pièce d'une gracilité juvénile exquise. » (Fougères, *Grèce,* Collection des Guides-Joanne, p. 255). — Cliché H. Pernot.

Grande salle du musée d'Héraclée (Fig. 2, p. 3).

Au centre, la double hache (p. 21). Contre le mur du fond, à droite de la porte, un relief peint grandeur nature, représentant un chef, dont on n'aperçoit sur la photographie que la partie supérieure du corps. L'homme est coiffé de plumes. Les parties blanches (visage, épaule gauche, avant-bras gauche, ainsi que le bâton qu'on voit en entier à travers la vitrine) sont des restaurations, dont on a malheureusement fait un grand abus, tant au musée d'Héraclée qu'au palais même de Knossos. Contre ce personnage, à droite et toujours au mur, fresque provenant de Knossos : dauphins et dorades.

Dans la vitrine de gauche la plus élevée, vases à reliefs provenant de Haghia Triadha. Le premier à droite est le célèbre *Vase des Moissonneurs* (Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques,* 2e éd., p. 67 et suiv.). Le troisième est un rython (vase à boire) représentant des scènes de lutte et de tauromachie (Dussaud, p. 71). Tous deux sont en stéatite noire.

Immédiatement derrière cette vitrine on aperçoit le *Sarcophage d'Haghia Triadha* (fin du XIVe s. av.), découvert en 1903 par la mission italienne. Il a une forme rectangulaire (1m,37 sur 0m,43) et porte des peintures du plus haut intérêt : scène de sacrifice funéraire sur l'une des faces latérales, et, sur l'autre,

offrandes au mort (Dussaud, p. 400 et suiv.). On peut voir des reproductions en couleur de ces peintures et d'autres encore provenant de Crète dans les salles d'archéologie de la Sorbonne. — Cliché H. Pernot.

Disque de Phaestos (Fig. 3 et 4, p. 8 et 9).

Conservé au musée d'Héraclée. « Ce disque d'argile fine, d'environ 16 centimètres de diamètre, porte sur ses deux faces une inscription qui court en spirale de la périphérie au centre et de droite à gauche. Les mots ou les phrases sont séparés par des traits verticaux et les hiéroglyphes ont été imprimés sur l'argile fraîche au moyen d'une série de poinçons probablement en os. La netteté des signes est remarquable; on en compte 241 dont 45 différents. On reconnaît la tête de nègre avec pendants d'oreille, une tête de guerrier avec des plumes sur la tête comme en portent les Poulousati des bas-reliefs égyptiens, un homme en marche, un navire, le poisson debout, divers oiseaux, la rosette, le cercle avec sept points, le pieu, l'équerre, une sorte d'édifice, etc. » (Dussaud, pp. 424-425).

Acrobate en ivoire (Fig. 5, p. 13).

Cette figurine a été découverte dans le palais de Knossos et se trouve maintenant au musée d'Héraclée. Elle mesure environ 28 centimètres de long. Le personnage semble exécuter une sorte de saut périlleux, peut-être dans une scène de tauromachie. Les détails sont remarquablement fins; la chevelure est indiquée par des fils de bronze dorés. — Cliché. H. Pernot.

Siège dit Trône de Minos (Fig. 6, p. 15).

Ce siège, en gypse, et qui, comme il est aisé de s'en rendre compte sur la figure, suppose un prototype en bois, se trouve au palais de Knossos, dans une salle dallée dont on a restauré les fresques et autour de laquelle sont des bancs, également en gypse. Cette salle fait partie d'un appartement de dimensions modestes, comprenant une antichambre, la pièce principale, une chambre obscure et une suite de chambrettes qui par derrière formaient couloir et aboutissaient à une cuisine. Il est peu vraisemblable qu'on soit en présence d'une Salle du trône. Cependant ce siège fixe entouré de bancs permet de croire que la pièce en question avait une destination officielle.

Déesse aux serpents (Fig. 7, p. 18).

Statuette en faïence émaillée, haute de 34 centimètres, découverte à Knossos et aujourd'hui au musée d'Héraclée. Il s'agit sans doute d'une idole votive. Des serpents enlacent la déesse, et deux d'entre eux dressent la tête entre ses mains. Le costume est d'un modernisme étonnant : jaquette brodée laçant par devant et serrant la taille, décolletage, ceinture à bourrelets, tablier brodé et jupe cloche.

La fig. 8 p. 19), de même origine et de même nature que la précédente, mais restaurée dans la partie supérieure, offre un costume analogue; la jupe à volants semble marquer un changement de mode.

Fresque dite de la Parisienne (Fig. 9, p. 21).

Cette fresque très curieuse, reproduite ici d'après l'ouvrage de M. Dussaud, provient également de Knossos et se trouve au musée d'Héraclée. Il est possible que nous ayons là le portrait d'une contemporaine de Minos. Les cheveux sont noirs et bouclés, le nez arqué et retroussé, les lèvres relevées de rouge; le corsage, largement échancré, est orné dans le dos d'un gros nœud d'étoffe. L'œil et l'oreille sont traités de façon rudimentaire. L'ensemble est plein de vivacité.

Galerie de Tirynthe (Fig. 11, p. 25).

Les ruines de Tirynthe ont ceci de particulier qu'elles attirent à peine l'attention du passant non prévenu. About les a appelées « un petit tas de grosses pierres ». C'est seulement lorsqu'on se trouve au milieu d'elles qu'on est frappé de leur énormité. « On visite dans un bastion écroulé du rempart S.-E. les célèbres galeries et casemates, qui servaient de trésors ou de magasins d'armes et de provisions (comp. les magasins de Knossos et les casemates des murs de Carthage). — Une galerie longue de 30 mètres, large de $1^{m}.90$, haute de 4 mètres, couverte par un encorbellement triangulaire d'assises horizontales (fausse ogive), communique par 6 portes avec 6 cellules rectangulaires de $3^{m},30$ de large sur environ autant de profondeur. Le mur du fond s'est écroulé, et les cellules s'ouvrent aujourd'hui sur le dehors, servant d'abri aux bergers; mais elles étaient enfermées dans la masse du rempart et couvertes aussi en encorbellement ». (Fougères, *Grèce*, p. 394).

Cette galerie ne représente qu'une toute petite partie de la citadelle de Tirynthe. — Cliché du Dr Mercier.

L'acropole d'Argos (Fig. 12, p. 27).

C'est sur le sommet de cette montagne (289 mètres de haut, à environ 5 kilomètres de la mer) que s'élevait l'acropole antique, dont le nom était *Larissa*. Le cliché, par suite de la pureté de l'atmosphère grecque qui rapproche extraordinairement les objets, et parce qu'il a dû être réduit, ne donne qu'une idée imparfaite des proportions. Les murs qu'on aperçoit au sommet sont ceux d'une citadelle bâtie par les Byzantins et les Francs sur les restes de l'acropole hellénique, puis remaniée par les Vénitiens et les Turcs. A droite et sur une autre éminence non visible sur la photographie, se trouvent les vestiges d'une autre citadelle qu'on appelait *Aspis* (bouclier). La ville d'Argos se trouvait plus bas et occupait à peu près l'emplacement de la ville moderne. — Cliché A. Petre.

Cimetière royal, à Mycènes (Fig. 13, p. 28).

Vraisemblablement la partie la plus ancienne de cette cité. C'est dans la partie creuse de droite, entourée depuis d'un mur courbe en pierres sèches visible sur la photographie, que Schliemann a fait, en 1876, sa sensationnelle découverte des riches tombeaux justifiant l'épithète de πολύχρυσος « abondante en or » appliquée par Homère à Mycènes. Hors de la citadelle on a trouvé deux autres sépultures plus récentes de quelques siècles, très vastes (la rotonde de la plus grande a 13m,60 de haut sur 14m,20 de diamètre), et malheureusement pillées dans

l'antiquité. On appelle l'une, *Trésor d'Atrée* ou *Tombeau d'Agamemnon*, l'autre *Tombeau de Clytemnestre*. — Cliché du Dr Mercier.

La Porte des Lions, à Mycènes (Fig. 14, p. 29).

Porte principale de l'acropole mycénienne. Voir la caustique description qu'en a donnée About au chapitre premier de *La Grèce contemporaine*. L'ouverture a 3 mètres de large sur 3m,20 de haut et sur 1m,90 de profondeur. Les dimensions correspondantes du linteau sont de 4m,50, 1 mètre, 2 mètres. Le bloc sur lequel sont sculptées les deux lionnes, dont la tête est enlevée et que sépare une colonne, a une hauteur de 3 mètres.

Au commencement du ve siècle av. J.-C., Mycènes n'avait plus qu'une importance secondaire; elle fut, comme Tirynthe, détruite par les Argiens, en 468. Pausanias (IIe s. ap.) n'y vit que des ruines. — Cliché H. Pernot.

Stèle de Sigeion (Fig. 16, p. 69).

Une des inscriptions archaïques les plus anciennement connues et les plus célèbres. Autrefois sur l'emplacement de l'ancienne ville de Sigeion (Troade), aujourd'hui au Musée britannique. Publiée pour la première fois en 1728, récemment en 1916 (*Ancient Greek Inscriptions in the British Museum*, IV, no MII). La reproduction de la p. 69 est empruntée à Chandler, *Inscriptiones antiquae*, Oxford, 1774, in-fo; la copie de 1916 montre combien la pierre a souffert depuis lors et perdu de lettres.

Inscription commémorative, de la première partie du VIe siècle av. J.-C. Gravée βουστροφηδόν, le texte

d'en haut (A) en caractères ioniques, celui d'en bas (B) en caractères attiques.

A. — Φανοδίκου εἰμὶ τοὐρμοκράτεος τοῦ Προκόννησίου· κρητῆρα δὲ καὶ ὑποκρητήριον καὶ ἡθμὸν ἐς πρυτανήϊον ἔδωκεν Συκεεῦσιν.

« Je suis le monument de Phanodicos fils d'Hermocratès de Proconnèsos. Le cratère et son support et la passoire [à vin], c'est lui qui les a donnés aux gens de Sigeion pour le prytanée. »

B. — Φανοδίκου εἰμὶ τοῦ Ἑρμοκράτους τοῦ Προκοννησίου· κἀγὼ κρατῆρα κἀπίστατον καὶ ἡθμὸν ἐς πρυτανεῖον ἔδωκα μνῆμα Σιγευεῦσι. Ἐὰν δέ τι πάσχω, μελεδαίνειν με, ὦ Σιγειῆς. Καὶ μ' ἐπόεισεν Αἴσωπος καὶ ἀδελφοί.

« Je suis le monument de Phanodicos fils d'Hermocratès de Proconnèsos. C'est moi qui ai donné aux gens de Sigeion, afin qu'ils se souviennent de moi, cratère, plateau (ἐπίστατον) et passoire pour le prytanée. Si je souffre quelque dommage, veillez sur moi, gens de Sigeion. Je suis l'œuvre d'Aisopos et de ses frères. »

L'inscription A fut sans doute gravée à Proconnèsos, cité ionienne de l'île du même nom dans la Propontide; l'inscription B, à Sigeion qui était alors sous la domination athénienne. Le monument est destiné à perpétuer le souvenir de Phanodicos et de ses riches présents.

B. H.

Cette double inscription offre un intérêt particulier au point de vue dialectal, puisque la première partie

est en ionien, et la seconde en attique. Nous nous bornerons à quelques remarques.

Εἰμὶ est noté EMI dans A, EIMI dans B; mais il ne s'agit là que d'une question d'orthographe.

Τοὑρμοκράτεος (A), τοῦ Ἑρμοκράτους (B). L'aspiration initiale du nom a disparu en ionien (τοῦ Ἑρμοκράτεος, puis par crase τοὑρμοκράτεος), mais s'est maintenue en attique. L'ionien garde intact le groupe εο; l'attique le contracte en ου.

Προκοννησίου (B) est une simple graphie pour Προκοννησίου: la consonne double n'a été marquée que par un seul signe (p. 173).

Ionien κρητῆρα, attique κρατῆρα : voir p. 39.

Une différence lexicologique intéressante : les Attiques appelaient ἐπίστατον l'ὑποκρητήριον des Ioniens.

ΗΘΟΜΟΝ = ἠθμόν (A), ΗΕΘΟΜΟΝ = ἠθμόν (B). Dans le premier cas, l'H marque un η. Dans le second, il indique encore l'aspiration, et c'est l'E qui marque l'η; voir pp. 67 et 68.

Ionien πρυτανήϊον, attique πρυτανεῖον.

Συκεεῦσιν (A), Σιγευεῦσιν (B). Dans B, il faut sans doute lire Σιγειεῦσιν; le premier υ paraît être une faute du graveur, amenée par la présence de ευ dans la syllabe suivante. On trouve plus loin Σιγειῆς, nominatif pluriel du type βασιλῆς : le premier exemple du type βασιλεῖς est de 378 av. J.-C.

ΕΠΟΕΙΣΕΝ semble être une forme fautive pour ΕΠΟΙΕΣΕΝ = ἐποίησεν.

ΠΑΙΣΟΠΟΣ (B), pour Αἴσωπος, avec une aspiration irrégulière; voir page 116.

ΑΔΕΛΦΟΙ (B) = ἀδελφοί, est une crase (p. 197, n. 2), pour οἱ ἀδελφοί.

Fragment d'un décret attique (Fig. 17, p. 71).

Partie postérieure d'une stèle en marbre pentélique découverte en 1897 au pied du versant Nord de l'acropole d'Athènes. Publiée dans Ch. Michel. *Recueil d'inscriptions grecques,* 1900, n° 671. La reproduction est empruntée à Kern, *Inscriptiones graecae,* Bonn, 1913, pl. 14.

Décret du ve siècle av. J.-C.

Ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· Αἰγηὶς ἐπρυτάνευε. Νεοκλείδης ἐγραμμάτευε, Ἁγνόδημος ἐπεστάτει, Καλλίας εἶπε· τῆι ἱερέαι τῆς Ἀθηνάας τῆς Νίκης πεντήκοντα ὁραχμὰς τὰς γεγραμμένας ἐν τῆι στήλ[ηι] [1] ἀποδιδόναι τοὺς κωλακρ[1]έτας οἳ ἂν κωλακρετῶσι τοῦ Ποσειδεῶνος μηνὸς τῆι ἱερείαι τῆς Ἀθηνα[ί]ας τῆς Νίκη ς...

« Décret du Conseil et du peuple; la tribu Égéide exerçait la prytanie, Néocleidès était secrétaire, Hagnodèmos était président, Callias a proposé : les cinquante drachmes stipulées dans la stèle seront remises à la prêtresse d'Athéna Niké par les colacrètes qui seront (chaque année) en fonctions. Le versement aura lieu au mois de Poseidéon... »

La stèle où sont mentionnées les cinquante drachmes n'est autre que la partie antérieure de la même pierre, où se lisent encore deux décrets relatifs à l'institution du sacerdoce d'Athéna Niké et à la construction du temple de la déesse. Il était stipulé dans le pre-

1. Les crochets indiquent les lettres qui manquent sur la pierre et qu'on a restituées.

mier de ces deux décrets que la prêtresse recevrait cinquante drachmes, mais il restait à déterminer et l'époque du versement et les fonds sur lesquels elles seraient prises. Tel est l'objet du décret de Callias.

Le temple dont les Athéniens décident la construction est le temple fameux de la Victoire Aptère qui a été relevé en 1835 sur l'Acropole. Les décrets de la face antérieure nous apprennent le nom de l'architecte, l'Athénien Callicratès, qui fut le collaborateur d'Ictinos au Parthénon et construisit l'un des Longs Murs qui reliaient Athènes au Pirée.

B. H.

Fragment d'un compte milésien (Fig. 18, p. 74).

Provient des fouilles que la France a entreprises en 1895 et 1896 sur l'emplacement du temple d'Apollon Didyméen (territoire de Milet). Le Musée du Louvre possède d'importants fragments de sculpture et d'architecture provenant également des fouilles françaises faites à Didymes en 1873. On a découvert en 1895 et 1896 de nombreux comptes de la construction du temple, qui forment une série épigraphique très instructive.

Le fragment qui suit fait partie d'un compte dont cinq autres morceaux ont été retrouvés dans les fouilles allemandes de 1907. Il est complet dans le bas — donc il appartient à la fin du compte —, complet à gauche et se complète à droite avec des fragments découverts en 1907. Voir *Revue de Philologie,* 1919, p. 211 et suiv.

Date : première partie du IIe siècle av. J.-C.

La photographie de la page 74 a été faite sur le

verso d'un estampage; ce qui explique pourquoi les lettres apparaissent en relief et non en creux.

L'inscription, complétée par les autres fragments, se présente ainsi :

I . . . . . [Καὶ]
ἀγωγ]ῆς καὶ ἐναρτήσεως μη[χ]ανῆς δικώλου ἀπὸ τῆς νο[τίου παρα-
στάδος πρὸς τὴν ἄρσιν τῶν [σ]φονδύλων καὶ στάσιν τοῦ κί[ονος τοῦ
τρίτου ἀπὸ τῆς βορείου παραστ[ά]δος. δραχμαὶ 200. Ὁμοῦ ὅ
. εἰσιν ἠργασ-
5 μένοι οἱ λευκουργοὶ δραχμὰς 33 909 4ob. Ἀνήλωται δὲ εἰς αὐτοὺς
εἴς τε τὰ ὀψώνια καὶ τὸν σῖτο[ν] καὶ τὸν εἱματισμὸν καὶ εἰς τὴ[ν λιθη-
γίαν καὶ εἰς τὴν στόμωσιν τοῦ [σ]ιδήρου καὶ ὄξυντρα δραχμαὶ
7075 2ob 3ch. Περίεισιν ἐν τοῖς ἔργο[ι]ς δραχμαὶ 26 834 1ob...
Ἠργάσαντο δὲ καὶ οἱ λατόμο[ι] οἱ ὑπὸ ἡγούμενον Ἀπολλᾶν ὄντες
10 τὸν ἀριθμόν, σὺν ὑπηρέταις 3, 15· ἐτέμοσαν καὶ ἐπελέκησαν σφονδύ-
λους 7, ὧν πόδες στερεοὶ 978, καὶ [κεφ]αλὴν ἰωνικήν, ἧς πόδες 175 1/8 1/16 ὧν γί-
νονται δραχμαί, ὡς τοῦ ποδὸς 5 3ob., [. .] 59 3ch, καὶ κρηπίδια 227, ὧν πόδες 480
1/2 1/4, ὡς 1 4ob, δραχμαὶ 802, καὶ καλύμμα[τα] 50, οὗ πόδες 60, καὶ ἀντηρίδια 204, ὧν
πόδες 64, ὡς τοῦ ποδὸς δραχμῶν [3, 3]72. Καὶ τῶν ἄλλων ἔργων ὧν οἱ ἐγλο-
15 γισταὶ ἀνενήνοχαν ἐπὶ τὸ νηωπ[οιεῖον], δραχμὰς 2225 4ob.
Ἀνήλωται δὲ
εἰς αὐτοὺς εἴς τε τὰ ὀψώνια κα[ὶ τὸ]ν σῖτον καὶ τὸν ἱματισμὸν καὶ τὰ

ὄξυντρα καὶ τὰ λοιπὰ δαπανή[ματ]α δραχμαὶ 2860. Λοιπαὶ περίεισιν
ἐν τοῖς ἔργοις δραχμαὶ 59[. .] 4ᵒᵇ. 3ᶜʰ. Ὁμοῦ εἰσὶν ἠργασμένοι
οἵ τε λευκουργοὶ καὶ λατόμοι [δρα]χμῶν μυριάδας 3
20 καὶ δραχμὰς 27[. .] 7ᶜʰ...

« Pour le transport à partir du mur du Sud et le montage d'une machine à deux pieds à l'effet d'élever les tambours et de poser la troisième colonne à compter du mur du Nord : 200 drachmes.

Total de la valeur) des travaux des marbriers : 33.909 drachmes, 4 oboles.

On a dépensé pour eux, pour leurs vivres, blé et vêtement, pour le transport des pierres, pour l'aciérage et l'aiguisage du fer : 7075 drachmes, 2 oboles, 3 chalques.

Reste au chapitre des travaux : 26.834 drachmes, 1 obole. »

Nous avons sous les yeux le compte des travaux exécutés par les marbriers (λευκουργοί). Le montant s'élève à 33.909 drachmes 4 oboles, d'où l'on déduit les frais de nourriture et d'entretien, soit 7075 drachmes, 2 oboles, 3 chalques. Le reste (26.834 drachmes, 1 obole) est exact; on a seulement arrondi le chiffre des chalques, qui a été porté de 3 à 8, c'est-à-dire à la valeur d'une obole. Si les frais de nourriture et d'entretien sont déduits du total des dépenses, c'est que ces frais incombent au temple, dont les marbriers sont les esclaves. Les marbriers sont « les esclaves sacrés du dieu ». Toutes les autres dépenses sont à la charge de la cité.

Mêmes opérations dans le compte des carriers : (λατόμοι) :

« Travaux des carriers placés sous les ordres d'Apollas, au nombre de 15, y compris 3 valets. Ils ont coupé et taillé 7 tambours de colonne, soit 978 pieds cubes, et un chapiteau ionique, soit 175 pieds 1/8 1/16... »

La suite de cette inscription exigerait un commentaire trop technique. Après le total de la valeur des travaux des carriers vient le total général (l. 18). Ce total général ne peut dépasser 32.7 99 drachmes, 7 chalques.

Remarquer à la fin la notation milésienne de 2000 : un B, au-dessus d'un Π à trois branches (sampi).

B. H.

Papyrus du Louvre (Fig. 19, p. 75).

Publié par Brunet de Presle dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, 1865, tome XVIII, p. 208 et suiv. Date : 157 av. J.-C.

Π[οσ]ειδωνίῳ [ἀρ]χισωμα[τ]οφύλακι
καὶ στρατηγῷ παρ' Ἁρμαίου,
βασιλικοῦ γεωργοῦ τοῦ ἐκ Παναμετῶ
τοῦ Ἡρακλεοπολίτου. Εἰθισμένος
5 ἔρχεσθαι εἰς τὸ πρὸς Μέμφει μέγα
Σαραπιεῖον κατ' ἐνιαυτόν, ὅπως θυσιάσω,
τοῦ δὲ κε (ἔτους) Ἀθὺρ κη, θυσιάσαντός μου,
κατέλυσα ἐν τῷ Ἀνουβιείῳ, τῇ δὲ κθ
ἀνάβαντός σου εἰς τὸ Ἀνουβιεῖον ἐπὶ
10 τοὺς λῃστάς, καὶ εὐλαβῶς μου σχόντος,
καὶ βουλομένου ἀναχωρῆσαι εἰς τὸ

Σεραπιεῖον, τῶν μετά σου τις ἐν τῷ
θορύβῳ βουλόμενός μου περιελέσθαι
τὸ ἱμάτιον, καὶ ἐμοῦ ἀντιποιουμένου,
15 σπασάμενος λέπει με τῇ μαχαίρᾳ
εἰς τὸ σκέλος, ὥστε χωλὸν ἕως τοῦ νῦν
μεῖναι. Δι' ὃ ἀξιῶ, ἐπεὶ σὺν τοῖς θεοῖς
καὶ τῇ σῇ τύχῃ ἐκ θανάτου σέσωμαι,
ἐὰν φαίνηται, συντάξαι τοῖς παρά σου
20 μὴ κωλύ[ειν με] ἐὰν βούλωμαι ἐπανάγειν
εἰς τὴν κώμην, διὰ τὸ χωλὸν ὄντα τοῖς
ἀναγκαίοις τρ[έ]βεσθαι, ὅπως μὴ ὑπὸ τῆς
λιμοῦ δι[αλυθ]ῶ. Τούτου δὲ γενομένου
[ἔσομαι τετευχὼς τῆς παρὰ σοῦ βοηθείας.
Εὐτύχει].

« A Poseidonios archisomatophylax et stratège, de la part d'Harmaios, fermier royal du village de Paanamêtô, dans le nome Héracléopolite.

J'ai l'habitude d'aller tous les ans dans le grand Serapeum de Memphis, pour offrir un sacrifice. Or, la 25e année, au 28 du mois d'Athyr, mon sacrifice achevé, je me logeai dans le sanctuaire d'Anoubis. Le 29, tu montas à l'Anoubéion pour te saisir de brigands. Malgré ma circonspection, au moment où je me proposais de gagner le Serapeum, quelqu'un de tes gens profitant de la confusion, voulut me dérober mon manteau; je m'y opposai; il dégaîna et me blessa de son épée à la jambe, en sorte que je suis resté boiteux jusqu'à présent. Je demande donc, puisque, grâce aux dieux et à ta Fortune, j'ai échappé à la mort, d'ordonner à tes gens, si tu le veux bien, de ne pas empêcher un boiteux comme moi et qui a

tant de peine à se procurer le nécessaire, de retourner dans son village, afin que je ne meure pas de faim. [Ainsi je te devrai de m'avoir secouru.

Sois heureux.]

Le texte est un mémoire (ὑπόμνημα) adressé à un haut fonctionnaire par un fermier royal, Harmaios, c'est-à-dire par un de ces cultivateurs, le plus souvent de condition modeste, qui prenaient à bail, aux termes d'un contrat fixé par le Gouvernement, des parcelles du domaine royal (βασιλικὴ γῆ, βασιλικὸς γεωργός). Ce domaine comprenait d'ailleurs une grande partie des terres d'Égypte, et, en théorie du moins, le roi était aussi propriétaire des autres, qui n'étaient que concédées à leurs possesseurs. Harmaios n'était sans doute pas capable de rédiger une telle requête et elle a dû être écrite par un de ces écrivains publics qui tenaient échope dans les villages. Poseidonios, auquel il s'adresse, est honoré de la plus élevée des dignités auliques; il est archisomatophylax (garde du corps en chef). Sa fonction est celle de gouverneur du nome, et c'est ce que veut dire son titre de stratège, qui a perdu, à cette époque et dans cet emploi, à peu près toute signification militaire.

Papyrus de Lille (Fig. 20, p. 77).

La planche reproduit deux feuillets d'un cahier d'écolier grec d'Égypte, probablement chrétien, du IVe siècle après J.-C. Ce document, acquis en Égypte par Urbain Bouriant est connu sous le nom de Papyrus Bouriant n° 1. Il se compose de 11 feuillets et contient divers exercices élémentaires de lecture et

d'écriture tels que ceux qui étaient en usage dans les écoles de Grammatistes. D'abord des listes de mots, surtout de noms propres, disposés par ordre de difficulté : en premier lieu les monosyllabes, puis les dissyllabes, jusqu'aux quadrisyllabes inclusivement; ils sont rangés dans chaque classe par ordre alphabétique, à raison de quatre par lettre. Puis une série de cinq bons mots de Diogène (χρεῖαι), dont le texte est disposé en colonnes, chaque mot occupant une ligne. Ex. Ἰδὼν | μυῖαν | ἐπάνω | τῆς | τραπέζης | αὐτοῦ | εἶπεν· | καὶ | Διογένης | παρασίτους | τρέφει. « A la vue d'une mouche sur sa table, il dit : Diogène aussi nourrit des parasites. »

Ces anecdotes sont suivies de 24 sentences en trimètres iambiques, dont plusieurs se retrouvent dans les fragments de Ménandre ou lui étaient attribuées (γνῶμαι μονόστιχοι). Chacune tient deux lignes : elles sont rangées par ordre alphabétique des premières lettres de chaque vers. Ex. Θάλασσα καὶ πῦρ καὶ | γυνὴ τρίτον κακόν. « Mer, feu et femme, triple mal. »

Enfin venaient onze vers du prologue de la première collection des fables du poète Babrius. Le cahier se termine par la souscription dont il sera question plus bas.

Dans le texte de notre page 77, qui occupe dans l'original la page 2 du feuillet IV, on lit à la première colonne : [Πάτρο]κλος, [Πρίαμ]ος, [-]τωρ, [Πίν]δαρος, [Ῥ-]ος, Ῥ[ώμο]υλος, [Ῥηξή]νωρ, [ῥαβ]δοῦχος, [Σθέ]νελος, Σκά]μαν[δ]ρος, [Σαρ]πη[δών]; et à la seconde colonne : Τήλεφος, Τιθωνός, Τυφωεύς, Τελαμών, Ὑριεύς, Ὑπέρης, Ὕθαλος, Ὕελλος (pour Ὕελος), Φέρεκλος, Φορμίων, Φήμιος, Φάληρος.

A droite, se trouve le feuillet XI, final. Il contient le vers 12 du prologue de Babrius :

ἐφύετ' ἐκ [γῆ]ς πάντα, μηδὲν αἰτούσης,

Tout naissait de la terre, sans qu'elle demandât rien.

Puis vient la souscription : Ε]ὐτυχῶς τῶ | [ἔ]χοντι καὶ τῶ | [ἀν]αγινώσκοντι | [μᾶλ]λον δὲ τῷ | [νο]οῦντι. « Bonheur à qui le possède et à qui le lit, plus encore à qui le comprend. »

Les papyrus et les ostraka d'Égypte ont fourni plusieurs documents analogues. Celui-ci a été publié par P. Jouguet et P. Perdrizet, dans les *Studien zur Paläographie und Papyruskunde* de C. Wessely, t. VI (1906) ; puis par E. Ziebarth, *Aus der antiken Schule* (Sammlung griechischer Texte auf Papyrus, Holztafeln, Ostraka , Bonn, 1910. Voir aussi E. Ziebarth, *Aus dem griechischen Schulwesen,* 2e édit., Berlin, 1914, p. 127, et P. Beudel, *Qua ratione Graeci liberos docuerint,* Dissert. Münster, 1911, passim. La restitution pour la souscription proposée par W. Crönert, *Studien* de Wessely, VI, p. 185 et adoptée par d'autres savants allemands, est impossible matériellement et fantaisiste.

Manuscrit Σ de Démosthène (Fig. 22, p. 82).

Ce célèbre manuscrit date du xe siècle et se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris. Le texte reproduit p. 82 est le début du Discours de Démosthène contre Stéphanos. En voici la transcription, avec la ponctuation et les accents tels qu'ils se trouvent dans le manuscrit :

Κατα Στεφανου ψευδομαρτυριῶν.

Καταψευδομαρτυρηθεις ὦ ανδρες ἀθηναιοι· καὶ παθων ὑπο Φορμιωνος ὑβριστικα καὶ δεινα· δίκην παρα τῶν αιτιων ηκω ληψόμενος παρ' υμῖν· δεομαι δὲ πάντων ὑμῶν καὶ ικετεύω καὶ αντιβολω· πρωτον μὲν ευνοικως ακοῦσαί μου· μέγα γὰρ τοις ητυχηκοσιν ὥσπερ εγὼ δυνηθηναι περι ων πεπονθασιν εἰπεῖν· καὶ ευμενως εχόντων ὑμῶν ακροατῶν τυχειν· εἶτ' ἐὰν ἀδικεισθαι δοκω, βοηθησαι μοι τὰ δίκαια.

Contre les faux-témoignages de Stéphanos.

Victime de fausses dépositions, traité par Phormion d'une manière outrageante et indigne, je viens, Athéniens, réclamer auprès de vous justice contre les coupables. Je vous prie tous, je vous conjure, je vous supplie, en premier lieu de m'écouter avec bienveillance — c'est en effet un grand point pour ceux que l'infortune a, comme moi, accablés, d'avoir la possibilité de s'en expliquer et de pouvoir compter sur les bonnes dispositions d'auditeurs tels que vous — et en second lieu, si vous estimez que je me trouve lésé, de m'aider à faire prévaloir mon droit.

Écriture de Constantin Palæocappa (Fig. 23, p. 84).

Cette figure est tirée des *Fac-similés de manuscrits des XVe et XVIe siècles* reproduits et photographiés d'après les originaux de la Bibliothèque nationale et publiés par Henri Omont, Paris, 1887, in-4°.

Constantin Palæocappa était Crétois. Il vint à Paris vers le milieu du xvie siècle et fut employé à la

Bibliothèque royale de Fontainebleau, sous les ordres de son compatriote Ange Vergèce. Le manuscrit auquel a été emprunté ce fragment porte le n° 458 du fonds grec; il a été copié en 1541 et renferme un Dialogue de Zacharie de Mytilène (vi^e s. ap. J.-C.) sur la création du monde (Migne, *Patrologie grecque*, t. LXXXV, col. 1085).

Χριστιανός. — Βαβαί, ἦν δ' ἐγώ, τῆς τοῦ παραδείγματος ἀγχινοίας καὶ τῆς περιττῆς ταύτης καὶ δαιμονίας σοφίας· οὐ γὰρ δὴ ὑπὸ ἀβελτηρίας καὶ βαναυσίας αἰσθάνεσθε τῶν λεγομένων...).

« Le Chrétien. — Oh! dis-je à mon tour, quelle perspicacité dans l'exemple, quelle remarquable et merveilleuse sagesse que celle-là! Car ce n'est point par ignorance et (sottise que vous sentez ce que vous dites...).

Dans le mot χριστιανός, la quatrième lettre est un στῖγμα, ligature du σ et du τ, dont la forme a fini par se confondre avec celle du digamma, ce qui explique l'emploi du signe ϛ pour désigner le nombre 6. Les Grecs modernes, qui se servent des lettres de leur alphabet, là où nous employons des chiffres romains (α' = I, β' = II, etc.), continuent à donner à ce ϛ la valeur de VI, mais peu d'entre eux l'emploient encore pour στ.

La finale ος du même mot présente dans une même ligature l'ο et le σ. On retrouve cette ligature dans nos anciennes éditions. Il en est de même de ου à la ligne 8. Le signe qui suit cet ου est un γ traversé par une barre ce qui indique une abréviation.

En comparant ce texte et celui de la page 90, on

verra que l'écriture du XVIe siècle est déjà très voisine de celle dont se servent les Grecs d'aujourd'hui.

Fac-similé de l'écriture de M. Vénizélos
(Fig. 24, p. 90).

Ce fac-similé reproduit les dimensions mêmes de l'original. La phrase écrite par l'illustre Crétois est extraite de Thucydide, II, 40 :

Μόνοι οὐ τοῦ ξυμφέροντος μᾶλλον λογισμῷ ἢ τῆς ἐλευθερίας τῷ πιστῷ ἀδεῶς τινα ὠφελοῦμεν.

« Seuls, sans calcul intéressé, confiants dans nos sentiments libéraux, nous aidons autrui, sans rien craindre. »

Les ι souscrits de λογισμῷ et de τῷ πιστῷ sont à peine indiqués, par un point placé très au-dessus de la lettre.

Sur ἢ, l'esprit doux et l'accent grave se trouvent réunis, comme il arrive fréquemment dans la cursive grecque moderne.

Le second trait du λ du ἐλευθερίας a été relevé, de manière à former en même temps l'esprit doux initial. C'est une particularité individuelle, qu'on observe également dans la signature : Ἐλευθ(έριος) Βενιζέλος.

Le ς final du nom est esquissé par le commencement du paraphe.

Stèle d'Aristion (Fig. 25, p. 92).

Œuvre d'Aristoclès, trouvée à Vélanidéza (en Attique), et improprement appelée parfois *Soldat de*

Marathon. Elle date vraisemblablement de la fin du VIe siècle. « Aristion est représenté en hoplite. Le bas-relief était entièrement peint de couleurs conventionnelles, sur fond rouge (barbe et cheveux en rouge brun, cuirasse en bleu noir, tunique rouge). Un panache de bronze était adapté derrière la nuque. Œuvre exécutée entre 540 et 520. » (Fougères, *Grèce*, p. 123). — Cliché du Dr Mercier.

Temple d'Héra, à Olympie (Fig. 26, p. 103).

Les premières fouilles olympiques ont été entreprises en 1829 par Blouet et Dubois, membres de la Commission attachée à notre expédition de Morée. Les travaux ont été repris par les archéologues allemands et aux frais de l'Allemagne, mais tout ce qui a été découvert est resté en Grèce et se trouve, soit à Athènes, soit sur place, soit à proximité des fouilles, dans un musée construit spécialement. « Les dépenses se sont élevées à près de 800.000 marks (1 million de francs). Résultats : exhumation d'un ensemble imposant d'édifices, 13.000 bronzes, 6.000 monnaies, 400 inscriptions, 1.000 objets de terre-cuite, 130 sculptures dont la Nikè de Paeonios et l'Hermès de Praxitèle. » (Fougères, *Grèce*, p. 343).

Après le temple de Jupiter, le plus beau monument d'Olympie est l'*Héraion* ou *Temple d'Héra*. Il fut élevé par les habitants de Scillonte (au sud-est d'Olympie), dès le VIIe siècle, et a été l'objet de remaniements successifs qui en rendent l'étude particulièrement intéressante. Il reposait sur un soubassement long de 50 mètres et large de $18^{m},76$; la hauteur des colonnes était d'environ $5^{m},20$. On a retrouvé

dans le temple une tête d'Héra archaïque, en tuf peint, qui est probablement celle de l'idole qu'on adorait dans le temple. Depuis le jour où a été prise cette photographie, deux des colonnes ont été redressées.

Les fouilles d'Olympie ne peuvent pas, comme celles de Delphes, être embrassées d'un coup d'œil; elles sont en partie cachées par des arbres et de la verdure; c'est patiemment, un guide à la main, que le touriste doit les parcourir, pour en avoir une impression exacte. Aux alentours le paysage est relativement peu accidenté, riant et traversé par le large lit de l'Alphée. — Cliché H. Pernot.

Delphes : La plaine sacrée (Fig. 27, p. 110).

Le site de Delphes au contraire « a le mystère, la grandeur et l'effroi du divin » (Homolle). On s'y rend ordinairement par mer et on débarque, dans l'isthme de Corinthe, à Itéa, petit port aujourd'hui bien connu de tous les Français qui ont été à l'armée de Salonique : c'est là qu'arrivaient nos troupes; elles étaient ensuite dirigées par camions, en longeant le Parnasse, jusqu'à la station de Bralo, où elles rejoignaient la ligne ferrée d'Athènes-Salonique.

La photographie reproduite à la fig. 27 est prise de Delphes. Elle montre la plaine d'oliviers, que traverse le torrent du Pleistos sur la gauche, et dans le fond l'isthme de Corinthe. On distingue au second plan, à droite, le village de Khryso (anc. Krissa). — Cliché A. Petre.

Delphes : le temple d'Apollon pythien.
(Fig. 28, p. 111).

Le temple restitué dans l'état où il apparaît sur la gravure est celui qui fut construit de 369 à 329, après le tremblement de terre de 373. Il a 60 mètres sur 24 et a succédé à une série d'autres, dont le plus ancien fut une simple hutte ovale en branchages.

La nature à la fois sauvage et majestueuse du site, ainsi que les vapeurs qui s'exhalaient à certains endroits l'avaient voué très anciennement aux divinités infernales. Ce fut seulement plus tard qu'on y apporta, vraisemblablement de Crète, le culte d'Apollon.

L'énorme masse rocheuse qui ferme en partie l'horizon est une des Phædriades. Ces deux roches, hautes de 250 à 300 mètres, abruptes, et remarquables par leurs tons chauds, dominent sauvagement le temple. C'est du haut de celle qu'on aperçoit sur la figure qu'on précipitait les sacrilèges. Au bas, serpente la route qui mène à Arakhova, et, dans une anfractuosité que l'on devine sur la photographie, entre le temple et les Phædriades, se trouve, taillée dans le roc, la *Fontaine Castalie,* dont les poètes latins ont fait une source inspiratrice. — Cliché A. Petre.

Delphes : La voie sacrée (Fig. 29, p. 115).

L'exploration des ruines de Delphes a été commencée en 1838 par l'architecte français Laurent. Elle a été poursuivie par l'École française d'Athènes

dès 1860; mais les travaux les plus importants ont été exécutés par cette même École en 1892 et 1893. Un crédit de 750.000 francs voté par le Parlement français a permis d'exproprier et de transporter à plus d'un kilomètre le village de Kastri, qui occupait l'emplacement des fouilles. Les résultats ont été des plus remarquables : « Ils ont révélé de rares chefs-d'œuvre de sculpture, près de 5.000 textes épigraphiques et un ensemble de monuments aussi original que varié. » (Fougères, *Grèce*, p. 238. Voir Bourguet, *Les ruines de Delphes* Fontemoing. 1914, gr. in-8°.

La figure 29 représente la Voie sacrée, de chaque côté de laquelle se dressaient des monuments ou des ex-voto élevés par les diverses cités grecques. L'édifice qu'on aperçoit à droite est le *Trésor des Athéniens,* consacré entre 490 et 485 avec le dîme du butin de Marathon. « Au sud, la terrasse débordant en triangle rectangle, formait un socle sur lequel étaient exposés en plein air les trophées de Marathon avec la dédicace : les Athéniens (ont consacré) à Apollon les dépouilles opimes des Mèdes, de la bataille de Marathon. » (Fougères, *Grèce,* p. 246. — Cliché A. Petre.

L'Acropole d'Athènes (Fig. 30, p. 126).

La vue est prise du sud au nord. A gauche, surmontés d'un échafaudage, les *Propylées,* qui forment l'entrée de l'Acropole et en avant desquels on aperçoit à droite en montant le petit temple de la *Victoire aptère,* posé sur un rocher. Au centre, le *Parthénon,* coupé en deux par l'effet du mortier vénitien qui,

en 1687, fit sauter la poudrière installée par les Turcs dans le monument. Entre les Propylées et le Parthénon, en arrière, l'*Érechthéion*. Au bas du rocher, le long de la route, constructions en pierres, qui sont les restes de l'*Odéon d'Hérode Atticus*. Plus à droite, le mur de fond du *Portique d'Eumène*, soutenu par des contreforts en arcades. Entre ceux-ci et le rocher, le site de l'*Asclépéion*, et, plus à droite encore, au pied du rocher, le *Théâtre de Dyonisos*.

La ville moderne est en partie cachée par l'Acropole. L'éminence visible à droite du Parthénon est le Lycabette, d'où a été faite la photographie reproduite fig. 31. — Cliché A. Petre.

Panorama d'Athènes (Fig. 31, p. 127).

La vue est prise du nord au sud. Au centre, dominant la ville, l'Acropole. A gauche, le *Palais royal*, environné en partie par un beau jardin. Devant ce palais, un terre-plein, de la verdure, et la *Place de la Constitution*. A droite de celle-ci prend la *rue du Stade*, dont on aperçoit les façades avec une rangée d'arbres. Sur cette rue, un peu en retrait et blanchâtre en partie, la *Chambre des Députés*.

La route qu'on voit à gauche, en arrière du Palais et se dirigeant vers la mer, est le *Boulevard Syngros*, qui conduit à Phalère. A droite de l'Acropole, ligne du chemin de fer Athènes-Phalère-Pirée. Plus à droite encore, le bois d'oliviers, traversé par la *Voie sacrée*.

Athènes compte aujourd'hui environ 300.000 habitants. — Cliché A. Petre.

Le temple d'Apollon à Bassæ (Fig. 32, p. 139).

Ce temple se trouve à l'ouest de Mégalopolis et au sud-ouest d'Andritsaena (2 heures de marche), dans un ravin du mont Kotilion qui dépendait de la ville de Phigalie. « Il doit sa célébrité à la poésie du paysage arcadien qu'encadre sa solitude, à sa propre beauté et à l'harmonie de ses proportions. C'était le temple le plus admiré du Péloponnèse après celui de Tégée. » (Fougères, *Grèce,* p. 456.) Le temple fut bâti vers 420 par Ictinos, l'architecte du Parthénon. Les 23 plaques de la frise et quelques fragments de métopes sont au Musée Britannique, à Londres. — Cliché du Dr Mercier.

Messène : Porte d'Arcadie (Fig. 33, p. 157).

Appelée aussi *Porte de Mégalopolis.* Faisait partie de l'immense camp retranché élevé par les Messéniens pour se protéger contre Sparte. « L'un des spécimens les mieux conservés et les plus parfaits, avec la partie adjacente de l'enceinte, de la fortification grecque au IVe siècle. » (Fougères, *Grèce,* p. 447.) La photographie a été prise de la cour circulaire. On aperçoit, à gauche, l'autre côté de la porte et, à travers l'ouverture, les montagnes d'Arcadie. — Cliché du Dr Mercier.

Lever de soleil dans la baie de Nauplie (Fig. 34, p. 165).

La ville de Nauplie (anciennement Ναυπλία, appelée par les Italiens *Napoli di Romania*) se trouve à droite. A gauche, la fin du mont Lykone, sur lequel

est l'acropole d'Argos. Dans le fond. Tirynthe. L'horizon est borné par des montagnes à peine visibles à cette heure matinale; Mycènes s'élève sur les contreforts de l'une d'elles. C'est le fond du golfe mentionné par Homère (*Iliade,* II, 559-560) :

Οἳ δ' Ἄργος τ' εἶχον, Τίρυνθά τε τειχιόεσσαν,
Ἑρμιόνην, Ἀσίνην τε, βαθὺν κατὰ κόλπον ἐχούσας.

« Et ceux qui habitaient Argos et Tirynthe fortifiée, Hermionè, et Asinè — qui commandent un golfe profond. »

Les villes d'Arsinè et d'Hermionè étaient le long de la côte, à l'Est. Dans l'ensemble. le paysage est tel qu'a dû le voir la flotte argienne, lorsqu'elle a mis à la voile pour la guerre de Troie. — Cliché H. Pernot.

Péloponésien (Fig. 35, p. 171).

Costume d'origine albanaise, qui tend peu à peu à disparaître, au détriment du pittoresque. Guètres d'étoffe. Jupe plissée, appelée *fustanelle* (c'est le même mot que le français *futaine,* provenant de *Fostat,* nom d'un faubourg du Caire où l'on fabriquait une étoffe spéciale). Gilet et cape. A la ceinture un *silah* en cuir, originairement destiné aux pistolets et aux couteaux. Sur la tête, un mouchoir noué qui, dans les occasions solennelles, est remplacé par un fez plat, avec gland touffu tombant sur l'épaule. — Cliché du Dr Mercier.

Moine crétois (Fig. 36, p. 177).

J'ai pris cette photographie au couvent de Saint-Jean (éparchie de Saint Basile). Les moines crétois ne mettent guère leur froc qu'aux heures des offices et aux jours de fête. Habituellement, seuls leurs cheveux, relevés en chignon, les distinguent du reste de leurs compatriotes : ils portent le costume national, composé d'un couvre-chef noir, d'une veste, d'une ceinture d'étoffe, de braies s'arrêtant au genou, amples par devant et par derrière, et de bottes de cuir mou.

Paysan épirote (Fig. 37, p. 184).

La figure représente un paysan grec des environs de Jannina, dans ses vêtements de tous les jours. Petite calotte noire : chemise et veste : ceinture d'étoffe : fustanelle : pantalon collant à la jambe ; aux pieds, des *tsarouks*, chaussures plates terminées par un pompon. Le costume est en somme le même que celui de la fig. 35. — Cliché H. Pernot.

Femmes d'Éleusis (Fig. 38, p. 191).

Le village d'Éleusis (à 22 kilomètres d'Athènes) est habité par une population d'origine albanaise, qui parle le grec, mais a aussi conservé l'usage de l'albanais comme patois. Le costume que portent les femmes se retrouve, avec des modifications locales, en Attique, dans la Grèce septentrionale et dans le Péloponèse. — Cliché du Dr Mercier.

Sarcophage de Mélésagre (Fig. 39. p. 199).

Musée de Delphes. La partie reproduite ici est la face postérieure. Sur le devant et les côtés on voit des bas-reliefs moins bien conservés, qui représentent la chasse de Méléagre. Ce monument est de l'époque hellénistique. — Cliché A. Petre.

Stèle funéraire (Fig. 40. p. 230).

Musée d'Athènes. Du début du IVe siècle av. J. C. La morte assise reçoit les adieux de ses parents. — Cliché du Dr Mercier.

Fig. 40. — Stèle funéraire du Musée d'Athènes.

INDEX ALPHABÉTIQUE GREC

A

α, 118, 173.
α ouvert, 118, 192.
α fermé, 118.
α dorien, 46.
α → η, 124.
ἀβγό, 150 n. 2,
Ἀγάθη, 38.
ἀγγαρεία, 154, 170.
ἀγγελία, 154.
ἄγγελος, 101.
ἄγκυρα, 153 rem. I.
ἄγουστος, 155.
ἅδυς, 118.
ᾄδω, 195.
ΑΕ ← ΑΙ, 143.
ΑΕΘΡΑ, 143.
ΑΕΘΩΝ, 143.
ἀεί, 148 rem.
ἀετός, 144.
ἀϝυτάρ, 66.
ΑΘΑΝΑΕΑ = Ἀθηναία, 143.
Ἀθηνᾶ, 148 rem.
Ἀθήναζε, 179.
Ἀθηναία, 143, 148 rem.
αι, 142, 174, 179, 190, 194 rem. I.
ᾱι, 132, 194 rem. I.
ΑΙ → ΑΕ, 143.
ΑΙ → Ε, 143.
ΑΙ = Η, 125, 142, 143.
ΑΙ = Η et Ε, 105.
ΑΙΔΟΝΤΟΣ = ᾀδοντος, 122 n. 2.
αἰδοῦς, 136.
αἰδῶ, 193.
αἰεί, 148 rem.
αἰετός, 144.
Αἴθρα, 143.
Αἴθων, 143.
αἶξ, 142.
ἀκμή, 186 n. 1.
ἄκμων, 186 n. 1.
ἀκόμη, 186 n. 1.
ΑΛΛΕΙ = ἄλλοι, 146.
ἁμέρα, 53.
ἀμόνι, 186 n. 1.
-ᾶν, 42.
ΑΝΑΒΑΖΜΟΥΣ, 168, 169.
ἀνήρ, 197, n. 2.
ΑΝΤΙΓΩΝΩΙ = Ἀντιγόνῳ, 135.
Ἀντιφάνειος et Ἀντιφάνους, 1[illegible].
ΑΟ ← ΑΥ, 149.
ἀπέρχομαι, 199 rem.
ἀπικνέομαι, 39.
ἀπό, 41.
ἀπύ, 41.
αρ ← ερ, 43.
Ἀργεῖοι, 30.
ἀργυρᾶ, 194 rem. II.
ἀργυραῖ, 196 rem.
ΑΡΕΥΠΑΓΙΤΩΝ = Ἀρεοπαγιτῶν, 151.
ΑΡΗΟΣ ΠΑΓΟΣ = Ἄρειος πάγος, 130 n. 1.
ἀριστερός, 63.
ΑΡΙΣΤΟΓΙΤΟΝΙΟΣ = Ἀριστογειτόνιος, 122 n. 2.

ἄρην, 39.
ἄρσην, 39.
ἀσάμινθος, 20.
ἀτοῦ et ἀτοῦ, 150.
αυ, 148, 174, 180.
ΑΥ → ΑΟ, 149.
αὖ, 149.
αὔγουστος, 155.
αὐδῆ = αὐδῇ, 132.
αὖθις, 39.
αὐτάρ, 66.
αὖτε, 149.
αὖτις, 39.
ΑΥΤΕΙΣ = αὐτοῖς, 146.
ἀφικνοῦμαι, 39.
ἀφτί, 150 n. 2.
'Αχαιοί, 25, 30.
ΑΧΙΛΛΕΟΥΣ = 'Αχιλλεύς, 151.
'Αχιλλής, 163.
-άων, 42.

Β

β, 157.
β bilabial, 158.
β labio-dental, 159.
β → π, 160 n. 3.
Βαλέριος, 159.
βασιλεῖς, 120, 121, 123 rem., 209.
βέβρεκται, 185 rem. I.
Βεργίλιος, 159.
βηθήν, 124.
βθ → φθ, 184.
βίγλα, 155.
βμ → μμ, 185.
βοός, 136.
βοῦ, 136.
βουλή, 137 rem.
βοῦλλα, 158.
βοῦς, 193 n.
βουστροφηδόν, 62, 207.
βσ → πσ, 184.
βτ → πτ, 184.

Γ

γ, 154.
γ nasal, 170, 174.
γ → κ, 160 n. 3.
γ → y, 154.
γαμβρός, 157.
γαμπρός, 157.
γγ, 154.
γδέρνω, 186 rem. II.
γδύνω, 186 rem. II.
γέγραπται, 185 rem. I.
γθ → χθ, 184.
γλιστρῶ, 186 rem. II.
ΓΛΟΥΚΟΥ = γλυκύ, 138.
γοῦλα, 155.
Γραικοί, 32.
γσ → κσ, 184.
γτ → κτ, 184.

Δ

δ, 160.
δ → τ, 160.
Δαναοί, 30.
δασέα, 162.
δασεῖα, 114, 162.
δεκανίκι, 161.
δεκέβρης, 161.
δεκέμβριος, 161.
δέκομαι, 39.
δεξιός, 63.
δέχομαι, 39.
διδούς, 136, 137 rem.
δίδωσι, 42.
δίδωτι, 42.
δίφθογγος, 119.

Ε

ε, 119, 173.
Ε = ΑΙ, 131.
Ε = ΕΙ, 121.
Ε = Η, 123, 124 n.
ε → ι, 41.

εα → α, 194 rem. II.
εα → η, 194 rem. II.
ἐγ ← ἐκ, 186 rem. II.
ἐγδείρω, 186 rem. II.
ἔγδοσις, 186 rem. II.
ἐγδύω, 186 rem. II.
ἐγλέγειν, 186 rem. II.
ἐγλιστρῶ, 186 rem. II.
ἐγώ, 108.
ἐγῶμαι, 198.
ἔθνη, 191 rem. II.
ἔθνους, 137 rem.
ἔθρεψα, 189 rem.
ΕΙ voyelle, 121, 123 rem.
ΕΙ diphtongne, 144, 191 rem. I.
ΕΙ = Η, 125.
ΕΙ ← ΗΙ, 128.
ΕΙ → ῑ, 122, 141.
ει → ι, 131.
εἶ, 141.
εἰμί, 41, 123 rem.
εἵνεκα, 123 rem.
εἰργαζόμην, 123 rem.
εἷς, 57 n. 1.
εἷς, 123 rem., 187.
εἰσί, 123 rem.
ἐκ → ἐγ, 186 rem. II.
ἐκεῖνος, 123 rem.
ἐκχειρία, 162, 188.
ἐκόμιξα, 42.
ἐκόμισα, 42.
ἐλαιά 20.
ἔλαιον, 20.
Ἑλλανοδίκαι, 31.
Ἑλλάς, 30.
Ἑλλὰς φωνή, 33.
Ἕλληνες, 30, 33.
ἑλληνίζω, 33.
ἑλληνικά, 33.
ἑλληνική, 33.
ἑλληνικῶς, 33.
ἑλληνιστί, 33.
ἐλπίσι, 186 rem. IV.
ἐμβαίνω, 157.
ἔμμι, 41.
ἐν, 41.
ἕνδεκα, 160.
ΕΝΔΕΣΜΟΥΣ, 167.
ἐνδύω, 160.
ἕντεκα, 160.
ἔντι, 1, 12.
ἕξ, 114.
ἕξω, 189 rem.
ἐπίστατον, 209.
ΕΠΙΣΤΕΦΣΕ = ἐπίστευσε, 152, 164.
ἐπλέχθην, 186 rem. III.
ἕπομαι, 114.
ἑπτά, 114.
ερ → αρ, 43.
ἔργον, 67.
ἔρσην, 39.
Ἐρύμανθος, 17.
ἐσσεῖται, 42 n.
ἔστειλα, 123 rem.
ἔστι, 1, 12.
ἐτάφην, 189 rem.
Ἐτεόκρητες, 19.
ἐτρίφθην, 186 rem. III.
ευ, 151, 174, 180.
ΕΥ → ΕΟ, 151.
εὑρίσκομες, 42.
εὐσαβέοι, 120 n.
ΕΥΣΕΒΗΑ = εὐσέβεια, 130.
ΕΥΦΗΒΟΙΣΙ = ἐφήβοισι, 152.
ἐφελκυστικόν, 39.
Ἔφυροι, 161.
ἐχύθην, 189.
-έων, 42.

F

Ϝέργον, 67.
Ϝοῖδε, 145.
Ϝοῖκος, 67.
ϜΥΚΙΑ = οἰκία, 146.

Η

η, 173.
Η = ΑΙ, 105, 125, 131, 142.
Η = Ε, 105, 123, 124 n., 131.
Η = ΕΙ, 125.
η = ι, 131.
η ← α, 124.
ΗΑ ← ΕΙΑ, 130 n, 1.
ἥδυς, 118.
ἡέλιος, 39.
ηι, 132, 174, 191 rem. I.
ἥλιος, 39.
ηυ, 152, 174, 180.
ηὔξαμην, 152.
ηὔξησα, 152.

Θ

θ, 65, 161, 163, 174, 180.
θάλαττα, 39.
θάτερα, 197 rem. I.
θέητρον, 39.
θέλω νὰ, 58.
θέμισσι, 186 rem. IV.
Θετταλός, 40.
ΘΕΥΓΕΙΤΩΝ = Θεογείτων, 151.
θημέρα, 197 rem. I.
θησαυρός, 163.
θοιμάτιον, 197.
Θρᾶιξ, 133 n.
Θρᾶξ, 133 n.
θρίξ, 189 rem.
θσ → (σ)σ, 184.
θύω, 162.

Ζ

ζ, 167, 174, 179, 180.
Ζέφυροι, 164.

Ι

ι, 131, 173.
ι← ε, 41.
ῖ ← ΕΙ, 122, 144.
-ι pour -ιον, 58.
ἰητρός, 39.
ἡμέρα, 129 n.
ἰν, 41.
-ιον → -ι, 58.
ἰς, 122.
ΙΤΩΝ = ἰδών, 160.
ἰχθῦς, 193 n.

Κ

κ, 153, 174.
Κ ← Γ, 160 n. 3.
κἀγαθός, 198.
καντῆλα, 130.
κἄπειτα, 198.
κᾶτα, 198.
καῦλος, 149.
κδ → γδ, 184.
κεφάλι, 58.
κέχηνα, 162, 188.
ΚΗ, 65.
κθ → χθ, 181.
κιθαρωιδός, 133 n.
κλείς, 128 n. 2.
κμ → γμ, 185. 186 n. 1.
ΚΟΕΡΑΝΟΣ = κοίρανος, 145.
κοινή, 50, 55.
κόππα, 67, 70, 138.
Κόρινθος, 17.
κορωνίς, 196.
κόσμος, 169.
κόσσος, 39.
κουρεύς, 137 rem.
ΚΡΟΕΣΟΣ = Κροῖσος, 145.
κτείνω, 123 rem.
κυπάρισσος, 20.
κωμωιδία, 133 n.

Λ

λ, 169, 174.
λάβδα, 169.
Λαβραυνδός, 21.

λάβρυς, 21.
λαβύρινθος, 20.
λαγώς, 52.
λάμβδα, 169.
λαός, 38.
λατόμος, 213.
λείριον, 20.
λειτουργῶ, 128 n. 2.
λελυκυ(ῖ)α, 147.
ΛΕΟΚΟΙΣ = λευκοῖς, 151.
λευκουργός, 213.
λεώς, 38, 52.
ληός, 38, 52.
ληστής, 128 n. 2.
λιθάριον, 51.
λιθίδιον, 51.
λιμός, 146 n. 2.
λοιμός, 146 n. 2.
λουτρόν, 137 rem.
λοχαγός, 52.
λύει = λύῃ, 128 n. 2, 196 rem.
λύειν, 123 rem.
λύεις, 145 rem. I.
λύεσται 43.
λυθείς, 121, 123 rem.
λύθητι, 189 rem.
Λυκαβηττός, 17.
λύοντι = λύουσι, 42.
λύουσι, 137 rem.
ΛΥΠΟΣ = λοιπός, 146.

M

μ, 170, 174.
μάγουλο, 155.
μάτη, 53.
μάτηρ, 13, 42.
ΜΕ = ΜΗ, 124 n.
μελωδία, 133 n.
-μες pour -μεν, 42.
μηθείς, 116.
μήτηρ, 13, 38, 118.
μίνθη, 20.
μισθοῖ = μισθόῃ, 128, 195 n. 2.
μισθοῦμεν, 137 rem., 192.
μισθοῦν, 121.
μισθῶμεν, 193.
μισθῷς, 128.
μπαίνω, 158.
μωρός, 105 n. 2.

N

ν, 170, 174.
ν assimilé, 186 rem. IV.
ν + consonne, 185.
ν euphonique, 39.
ν final, 57.
ν → μ, 187.
νὰ, 58.
ναός, 52.
νβ → μβ, 185.
νγ → γγ, 185.
-νδος, 17.
νεανιᾶν, 42.
νεηνιέων, 42.
νεώς, 52.
νηός, 52.
νκ → γκ, 185.
νλ → λλ, 185.
νμ → μμ, 185.
νοῦς, 136.
νπ → μπ, 185.
νρ → ρρ, 185.
νσ → σσ, 185.
ντύνω, 160.
νφ → μφ, 185.
γχ → γχ, 185.

Ξ

ξ, 68, 122 n. 2, 153 rem. II.
-ξα, 42.
ξένϝος, 41.
ξέννος, 41.

O

ο, 133, 173.
ο → υ, 41.
ο → ω, 159.

Ο = Ω, 105 n. 2.
ΟΕ = ΟΙ, 145.
ὄϝις, 145.
οι, 145, 174, 180, 190, 194 rem. I.
ΟΙ = Υ, 131, 141, 146.
ΟΙ → ΟΕ, 145.
οι → ι, 146, 147.
ΟΙΑΑΑ = ὑαλᾶ, 146.
οἶνος, 20.
-οιο, 133.
ὄϊς, 145.
ὀκτώβρης, 158.
ὀκτώβριος, 158.
ὅκως, 39.
ΟΛΙΟΣ = ὀλίγος, 155.
ΟΠΟΣ = ὅπως, 135.
ὅρος et ὄρος, 116.
ὀστᾶ, 194 n. 1.
ὀστῷ, 195.
ΟΥ voyelle, 136.
ΟΥ diphtongue, 153 rem.
-ου, 137, rem.
Οὐαλέριος, 159.
οὔγκος, 197 n. 2.
οὐθείς, 116.
οὐλή, 137 rem.
οὖλος, 39.
οὖνος, 197 n. 2.
οὐπιχώριοι, 198.
οὐρά, 137 rem.
οὐρανός, 137 rem.
οὖρον, 137 rem.
οὖς, 150 n. 2.
ὀφείλω 123 rem.

Π

π, 122 n. 2, 153, 174.
Π ← Β, 160 n. 3.
πάϝις, 142.
παιδί, 58.
παῖς, 142.
παῖσα, 41.
Πανέλληνες, 31.
Παρνασός, 17.
πᾶσα, 41.
πατήρ, 135 rem.
πδ → βδ, 184.
πεθερός, 187.
πέντε, 13.
πέπλεγμαι, 185 rem. II.
πεποιηκών, 40.
πεσέονται, 42 n.
πέσσυρες, 40.
Πετθαλός, 40.
πέτταρες, 40.
πέφυκα, 162, 188.
ΠΗ, 65.
πθ → φθ, 184.
πλέγδην, 185 rem. II.
πλοῦ, 192.
πλῷ, 195.
πμ → μμ, 185.
πόδας, 188.
πόδι, 58.
ποεῖ, 148 rem.
ΠΟΙΑΝΕΨΙΩΝΑ = Πυανεψιῶνα, 146.
ποιεῖ, 148 rem., 195.
ποιεῖτε, 123 rem., 192.
ποιῇ, 195 n. 2.
ποιοῦμεν, 120, 134, 193.
ποιοῦσι, 193.
ποιῶμεν, 193.
πολίτης, 52.
ποσσί, 186 rem. IV.
πραξέω, 42.
πραξίω, 42.
πράξω, 42.
πραξῶ, 42.
πρίγκιψ, 130 n. 4.
Προβάλινθος, 17.
προσωδία, 133 n.
Πυανεψιῶνα, 146.

Ρ

ρ, 169, 170, 174.
ΡΑΥΔΟΥΣ = ῥάβδους, 150.
ῥῆγας, 130.

ῥήτωρ, 135 rem.
ῥόδον, 20.
ῥοῦγα, 155.
ρρ, 39, 46, 52.
ρσ, 39, 46, 47, 52.
ῥωμαΐκα, 33.
Ῥωμαῖοι, 33.
Ῥωμιός, 33.

Σ

σ, 169, 174.
᾽ς, 57 n. 1.
-σα, 42.
σαίττα, 155.
σάμερε, 53.
σδ → (σ)σ, 184.
-σέω, 42.
σθ → στ, 43.
σι ← τι, 42.
Σιγειῆς, 209.
Σίσυφος, 140.
σκίμπους = σκύμνος, 141.
σμ, 168.
σοῦβλα, 158.
σσ, 39, 46, 47, 52.
-σσος, 17.
στ ← σθ, 43.
στείχω, 144.
ΣΤΗΛΗΣ = στήλαις, 143.
στρατηγός, 52, 155, 216.
συγξύω, 167.
συγχρονισμός, 170.
συζητῶ, 167, 179, 188.
σῦκον, 20.
συμβάλλω, 167.
ΣΥΜΦΕΡΙΝ = συμφέρειν, 122.
συνδέω, 167.
συντείνω, 167.
συσκιάζω, 188.
συσσιτῶ, 188.
συστέλλω, 167.
ΣΦΡΑΙΔΩΝ = σφραγίδων, 155.
-σω, 42.
-σῶ, 42.
σώμασι, 186 rem. IV.

Τ

τ, 153, 174.
Τ ← Δ, 160.
τἀγαθά, 196.
τἀληθές, 197 n. 2.
τἄλλα, 197.
ταὐτό, 197 n. 3.
τέθυκα, 162, 188.
τέσσαρες, 40.
τέσσερες, 40.
τέτταρες, 40.
τὴμ βουλήν, 187.
τῆς, 150 n. 3.
τι → σι, 42.
τιμᾷ, 195.
τιμᾶν, 123 n.
τιμῶμεν, 118, 134, 193.
τιμῶσι, 193.
τὸλ λόγον, 187.
του, 150 n. 3.
τοὐμοῦ, 197.
τοὔνομα, 197.
τοὔπος, 197.
τοὺς, 137 rem., 187.
ΤΟΥΧΑ = τύχη, 137.
τραγωιδία, 133 n.
τρεῖς, 123 rem., 145.
τρίβηθι, 189 n. 1.
τριήρεις, 123 rem.
Τρικόρυνθος, 17.
τριχός, 189 rem.
τσ → (σ)σ, 184.
ττ, 39, 40, 46, 52.
τὠληθές, 197 n. 2.
τὠυτό, 197 n. 3.

Υ

υ, 138.
Υ = ΟΙ, 131, 141.
Υ = ΟΥ, 137, 138.
υ → ι, 141.
υ ← ο, 41.
Υ = *y* latin, 140.

ὑάκινθος, 140.
ὑαλᾶ, 146.
ὑγιᾶ, 194 rem. 2.
υι, 147, 174, 180.
υἱός, 147.
Ὑμηττός, 17.
ὑός, 147.
ὗ ψιλόν, 138.

Φ

φ, 66, 122 n. 2. 161, 163, 164, 174, 179, 180.
φ bilabial, 164, 166.
φ labio-dental, 166.
φαεινός, 123 rem.
ΦΑΡΘΕΝΟΣ = παρθένος, 162, 189.
φάρω, 43.
ΦΕΟΓΕΤΩ = φευγέτω, 151.
ΦΕΡΣΕΦΟΝΗ = Περσεφόνη, 163. 189.
φέρω, 43.
Φετταλός, 40.
φευξοῦμαι, 42 n.
φθ, 186 rem. III.
φθείρ, 123 rem.
φθείρω, 123 rem.
φιλόσοφος, 163.
φμ → μμ, 185.
φοινικήϊα γράμματα, 61.
φροῦδος, 162.
φρουρά, 162.
ΦΣ, 67.
φσ → πσ, 184.
φτ → πτ, 184.
φῦκος, 140.

Χ

χ, 66, 122 n. 2, 161, 163, 166, 174, 180.
χαίνω, 162.
χάρισσι, 186 rem. IV.
χεῖλος, 123 rem.
χείρ, 123 rem.
χθ, 168 rem. III.
χμ → γμ, 182 n. 1, 185.
χρήζω, 128 n. 2.
χρυσᾶ, 194 n. 1.
χρυσαῖ, 196 n.
ΧΣ, 67.
χσ → κσ, 184.
χτ → κτ, 184.

Ψ

ψ, 68, 122 n. 2, 153 rem. II.
ψιλή, 114.
ψιλόν, 119.

Ω

ω, 70, 134, 174, 178, 179.
Ω = Ο, 105 n. 2, 134, 135.
ὠά, 150 n. 2.
ὠδή, 133 n.
ᾠδή, 195.
ωι, 132, 194 rem. I.
ᾤκνησα, 176.
-ών, 40.
ὠνήρ, 197 n. 2.
ὤνθρωπε, 197.
-ώς, 40.
ὠτία, 150 n. 2.

INDEX ALPHABÉTIQUE FRANÇAIS

A

Abantes, 16.
Abou-Simboul, 70 n. 2.
abrègement des voyelles longues, 104.
absent, 181.
Acarnanie, 13.
accents, 72. Accent aigu, 106; — grave, 106; — circonflexe, 107.
accent tonique, 102 sqq. Sa nature, 102. — en gr. mod. 1104. Place de l' —, 108; importance de l' —, 109; — dans la phrase, 113. Accent de longueur, 104.
Achaïe, 41.
achéen, 41.
Achéens, 23.
Achéos, 22.
Achilles, 163.
Achivus, 26.
Acilis, 163.
Acrobate en ivoire, 13, 203.
Acropole d'Athènes, 126, 225.
Æolos, 22.
Afrique, 41.
Agde, 38.
agosto, 155.
agustus, 155.
aï → *aè*, 142.
aï → *è*, 142.
aic, 142.
albanais, 11, 229.
Albanais, 22.
Alcée, 40, 45, 48.
Alcman, 45, 48, 73.
Alde Manuce, 93.
Aleandro Girolamo, 93.
Alexandre, 49.
Alexandrie, 49, 78.
allemand, 10.
allongement compensatoire, 119, 187.
alphabet, 61; — attique, 66 — béotien, 125; ionien, 68; — latin, 67; — phénicien, 64.
Amorgos, 124 n.
Anacréon, 48.
anglais, 10.
Anne Comnène, 47, 59.
antérieure; voyelle ou consonne —, 98, 101.
Antioche, 49.
Antiphon, 48.
Antonius Nebrissensis, 93.
Aones, 16.
août, 155.
Apollinaire de Laodicée, 105.
Apollon didyméen, 211 ; — pythien, 111, 224.
Apollonius de Rhodes, 47.
Aquiwusha, 26.
arabe, 62.

Arcadie, 41 n. 2.
arcadien, 41.
arcado-chypriote, 37, 41.
Archiloque, 48.
Archimède, 48.
Archinos, 72.
argien, 187 n. 3.
Argiens, 30.
Argolide, 41.
Argos, 25; acropole d' —, 27, 206.
Aristion; stèle d' —, 92, 221.
Aristophane, 16 n., 18, 121, 128.
Aristophane de Byzance, 72, 73, 76.
Aristote, 31, 32, 48.
arménien, 12.
Arrien, 48.
Arsiné, 228.
Asie Mineure, 41.
aspiration initiale, 39, 114, 209; disparition de l' —, 114.
aspirées, 161, 166, 179; dissimilation des —, 188; deux — côte à côte, 186 rem. III.
assimilation, 181; — régressive ou progressive, 185 n. 1; — du ν, 186 rem. V.
Athénée, 130 n. 4.
Athènes, 49, 55; Acropole d' —, 126, 225; panorama d' —, 127, 226.
atticisme, 51.
attique, 38, 47, etc.
Aurige de Delphes, iv, 201.
aut, 149.
autem, 149.
avestique, 5.
avois, 91.

B

Babrius, 105, 217.
Bacchylide, 48.
baltique, 11.
balto-slave, 10.
Bassæ, 139, 227.
bellam, 172.
bengali, 5.
béotien, 10, 16 n., 125, 137, 138, 142, 147.
Bèze (Th. de), 96.
Bosphore, 11.
breton, 8.
brittonique, 7.
bs, 181.
Brunet de Presle, 214.
bulgare, 11.
bulla, 158.
Byzance, 41.
Byzantion, 41.

C

caballum, 158.
Cadmus, 61.
Callicratès, 211.
Callimaque, 48.
Callinos, 48.
candela, 130.
capitales; lettres —, 81.
Cariens, 17.
cas, 57.
cauda, 150 n. 1.
caulis, 149.
celtique, 7.
Céos, 124 n.
Céphalonie, 41.
Ceratinus (Jac.), 93.
César, 78.
Chalcédoine, 41.
Chalcis, 67, 138 n. 2.
chandelle, 130.
Chandler, 207.
cheval, 158.
chose, 182.
chuintantes, 101.
Chypre, 17, 26.
chypriote, 41.

Cimetière de Mycènes, 28, 206.
citharoedus, 133 n.
civilisations préhelléniques, 16.
Claude, 105 n. 2.
coda, 150 n. 1.
comédie, 46.
comoedia, 133 n.
consonnes; classification des —, 99; consonnes grecques, 153 sqq.; — doubles, ou géminées, 170, 172.
Constantin, 54.
Constantinople, 54.
Constantin Porphyrogénète, 54.
continues, 100, 174.
contraction, 189.
copistes, 76.
Coptes, 117.
Corcyre ou Corfou, 41.
Corinne, 45, 48.
Corinthe, 41, 151.
cornique, 8.
coronis, 196.
Cos, 47.
coucher, 91.
crase, 196, 209.
Cratinos, 124.
Crète, 18, 41.
crétois, 187 n. 3; moine —, 177, 229.
Cumes, 38, 67.
cursive, 81.
Cydoniens, 20 n.
Cyrénaïque, 41.

D

Danaëns, 30.
danois, 10.
dano-norvégien, 10.
decanus, 161.
december, 161.
Déesse aux serpents, 18, 19, 204.
Delphes, IV, 43, 110, 111, 115, 152, 164, 224.
Démétrius de Phalère, 78.
Démosthène, 48, 82, 84, 176, 218.
dentales, 101.
Denys d'Halicarnasse, 79, 80, 103, 104, 170.
dialectes; — et langue commune, 33; — grecs, 35; — littéraires, 43; disparition des —, 53.
digamma, 65, 68, 102.
diglossie, 59.
Diodore de Sicile, 51.
diphtongues, 99, 141, 174.
Disque de Phaestos, 8, 9, 203.
dissimilation, 188.
dorien, 37, 41.
Doriens, 20 n., 26, 45.
Doros, 22.
Dravidiennes (langues), 5.
Dryopes, 16.
duel, 57.
durée des consonnes, 100.

E

écriture, 61; direction de l' —, 63; transformation de l' —, 80; *voir* alphabet.
Eddas, 9.
Ektènes, 16.
éléen, 120.
élégie, 44.
Éleusis (femmes d'), 191, 229.
Elide, 43.
élision, 198.
Empédocle, 48.
éolien, 37, 39, 44, 45; — homérique, 44.
Éoliens, 26.
Ephyri, 164.
Épicharme, 46, 48.
épigramme, 45.
Épire, 43.

épirote (paysan), 183, 229.
Érasme, 93, 179.
érasmiens, 91.
Érechthéion, 226.
erse, 8.
Eschine, 48.
Eschyle, 48, 136, 176.
espagnol, 7.
esprits, 73, 114; — rude, 114; — doux, 117.
Estienne (Henri), 96.
Étolie, 43.
Eubée, 38, 39.
Euclide, 70.
Euripide, 42, n., 48.
Évangile, 81.
Evans, 18.
extrordinaire, 99, 189, 190.

F

f latin, 165; *f* bilabial, 164.
f = φ, 166.
faible, 188.
faire, 142, 190.
fama, 124.
fimf, 13.
flamand, 10.
français, 7, 35.
françois, 91.
François 1er, 84.
Francs, 55.
frison, 10.
fucus, 140.
fustanelle, 228.
futaine, 228.
futur dorien, 42.
futur en gr. mod., 58.

G

gaélique, 8.
gallois, 7.
Garamond, 84.
Gardiner (Stephen), 95.
gaulois, 7.
germanique, 9.
Gorgias, 48.
gotique, 9.
Graecia, 32.
Graecus, 32.
Graicus, 32.
Graii, 32.
grammairiens, 51.
grec; origine et parenté du —, 1; grec et latin, 12; développement historique du —, 14; — commun, 49, 52; — hellénistique, 50; — moderne, 51, 54.
Grèce, 32.
Grecs, 32.
Grecs; noms des —, 30.
gula, 156.
gutturales, 98, 101.

H

Haghia Triadha (sarcophage d'), 202.
Halicarnasse, 38, 41, 47.
Harmaios, 216.
hébreu, 62.
Hécatée, 48.
Hellanicos, 47.
Hellènes, 30.
Hellespont, 38.
Héraclée de Crète, 18; — d'Italie, 73.
Héraion, 222.
Hermionè, 228.
Hérodote, 17 n., 39, 47, 63 n. 4, 78, 140, 197 n. 2.
Hérondas, 48.
Hésiode, 31 n. 3, 43, 47.
Hésychius, 124.
hiéroglyphes, 61.
hindoustani, 5.
Hippocrate, 47, 48.
Hipponax, 48.

hollandais, 10.
Homère, 16 n., 19 n., 25, 30 n., 40, 42 n., 44, 47, 63, 73, 228.
hyacinthus, 140.
Hyantes, 16.
Hypéride, 48.

I

i consonne, 101.
Ibycos, 48.
Ictinos, 211.
illicitus, 182.
imberbis, 182.
immigrations helléniques, 22.
immitto, 182.
impavidus, 182.
Indo-européen, 1; tableau des langues indo-européennes, 2.
indo-germanique, 2 n. 1.
indo-iranien, 2.
infinitif, 58.
inscriptions, 50, 71, 74, 207.
intensité, 106 rem. II.
intonation de la phrase, 113.
Ion, 22.
ionien, 37, 38.
Ioniens, 23.
iota souscrit, 132, 195 rem.
Ipsamboul, 70 n. 2.
irlandais, 8.
irrumpo, 182.
Isée, 48.
islandais, 9.
Isocrate, 48.
italien, 7.
italiques (langues), 6.
Ithaque, 41.

K

Kalymnos, 38, 41.
Kaukônes, 16.
Knossos, 18.

L

labio-dentales, 100.
labyrinthe, 20.
lacédémonien, 46 n.
Laconie, 41.
Lambin (Denys), 96.
langue commune, 33; voir κοινή.
langue d'oc, 35.
langue d'oïl, 35.
langue et race, 14.
latin, 6.
Lebrixa (A. de), 93.
Lélèges, 17.
Lemnos, 17.
lesbien, 40.
Lesbos, 38, 45, 47.
lette, 11.
letto-slave, 10.
Leucade, 41.
liquides, 101, 169.
lituanien, 11.
Locride, 43.
Lucien, 51.
Luidprand, 141.
Lysias, 48.

M

macédonien, 11.
magulum, 156.
maire, 99.
mannois, 8.
manuscrits, 76.
Marseille, 38.
mater, 13, 38, 118.
médecin, 70.
Mégare, 41.
mégarien, 46 n.
Méléagre (Sarcophage de), 199.
melodia, 133 n.
Mélos, 38, 41.
Ménage, 96.
Ménandre, 48, 217.

Mésa (stèle de), 64 n. 1.
Messène; Porte d'Arcadie, 157, 227.
Messénie, 41.
métathèse de quantité, 38.
Mimnerme, 48.
Mineptah, 26.
Minos, 17 n. Trône de —, 15.
minuscule, 81.
Minyens, 16.
Molière, 96, 98.
momentanées, 100; — sourdes, 153; — sonores, 154; groupes de —, 184; momentanée + σ, 184; — + μ, 185.
Montfaucon, 80.
morari, 105 n. 2.
muer, 160 n. 1.
Mycènes, 24; cimetière royal, 28, 206; Porte des lions, 29, 206.

N

Naples, 38.
nasales, 101, 170; voyelles —, 174 rem.
Nauplie, 165, 227.
Naxos, 124 n.
Nonnos, 47.
norvégien, 10.
Nouveau Testament, 56.

O

october, 159.
oda, 133 n.
Odéon d'Hérode Atticus, 226.
Olympie, 43, 103, 222.
ombrien, 7.
onciales, 81.
Oppien de Cilicie, 48.
Oppien le Syrien, 44, 48.
Optatif, 58.
Orchomène, 16.
osque, 7.
ou consonne, 101.
ovis, 145.

P

Palæocappa, 83, 84, 219.
palatales, 98, 101.
paléographie, 81 n.
pâli, 5.
pamphylien, 41.
papier de fil, 80.
papyrus, 50, 56, 75, 77, 78, 214.
Parisienne (Fresque de la), 21, 205.
Parménide, 48.
Parthénon, 225.
patois, 34; — grecs modernes, 55.
patronymiques, 40.
pauvre, 149.
paysan épirote, 182, 229.
Pélasges, 16.
pèlerin, 188.
Péloponèse, 41, 43, 53.
Péloponésien, 171, 228.
Pergame, 49, 78.
périspomène; *voir* accent circonflexe.
persan, 6.
perse, 6.
ph, 166.
Phaedriades, 224.
Phaestos, 20; disque de —, 8, 9, 203.
Phanodicos, 208.
phénicien, 62.
philosophus, 163.
Phocée, 38.
Phocide, 43.
Phocylide, 48.
Phrynicus, 51.
Pindare, 45, 48.
Platée, 143.
Platon, 47, 48, 128 n. 3, 175.
plostrum, 150 n. 1.

Plutarque, 51, 130 n. 4.
poésie chorale, 45; dramatique, 46; didactique, 41; épique, 44; lyrique, 41.
polonais, 11.
Polybe, 51, 59.
ponctuation, 73.
Porte d'Arcadie, 157, 227.
Porte des lions à Mycènes, 29, 207.
Portique d'Eumène, 226.
portugais, 7.
postérieure: voyelle ou consonne —, 98, 101.
praetor, 142.
prâkrit, 45.
prator, 142.
princeps, 130 n. 4.
Proclos, 48.
prononciation, 91 et suiv.; 175 et suiv.
Propylées, 225.
prose; langue de la —, 46.
prosodia, 133 n.
prouver, 158.
provençal, 7.
prussien, 11.
Ptolémée Sôter, 78.
purpura, 163.

Q

quinque, 13.
Quintilien, 140, 146, 164.
Quintus de Smyrne, 47.

R

race et langue, 14.
Ramus (Pierre), 96.
réto-roman, 7.
Reuchlin, 95.
reuchliniens, 91.
rex, 130.
rexi, 184 n. 1.
riposte, 188.
rosae, 142.
roumain, 7.
ruga, 156.
russe, 11.

S

samk, 70.
sanskrit, 4.
Sapho, 40, 45, 48.
Sardes, 45.
satire, 45.
Schliemann, 24, 206.
scripsi, 184 n. 2.
second, 182.
semi-voyelles, 101.
septem, 114.
Sept-îles, 41.
sequor, 114.
Serbo-croate, 11.
sex, 114.
Sicile, 38, 41.
sifflantes, 101.
Sigéion (stèle de), 69, 207.
silah, 228.
Simonide, 48.
singhalais, 5.
sinister, 63.
Sisipus, 140.
Sisyphus, 140.
slaves (langues), 11.
Slaves, 22, 55.
slovaque, 11.
slovène, 11.
Smyrne, 38.
sonorité, 100.
Sophocle, 43, 48, 136.
Sophron, 48.
Sparte, 28.
steigen, 141.
Stésichore, 48.
Strabon, 31 n. 4, 51, 132.
suavis, 118.
sub(u)la, 158.
suédois, 10.

Suétone, 105.
Suidas, 141.
syntaxe du grec mod., 58.
Syracuse, 41, 46.

T

Tables eugubines, 7.
Tanagra, 45, 143.
Tarente, 41, 73.
tchèque, 11.
Temmikes, 16.
Temple d'Apollon à Delphes, 111, 000; à Bassae, 139.
Temple d'Héra, 103.
tensaurus, 163.
Terpandre, 45.
Teyng, 93.
Théâtre de Dionysos, 000.
Théocrite, 48.
Théognis, 43.
Théra, 38, 41.
thesaurus, 163.
thessalien, 40.
Thraex, 133 n.
Thrax, 133 n.
Threx, 133 n.
Thucydide, 30 n., 47, 48, 59, 146 n. 2.
timbre des voyelles, 99.
Timothée de Milet, 81.
Tirynthe, 25, 187 n. 3, 205.
tokharien, 6.
Tombeaux d'Agamemnon et de Clytemnestre, 207.
tradition populaire et savante en gr. mod., 55, 59.
tres, 123 rem.
tragédie, 46.
tragoedia, 133 n.
Trésor d'Atrée, 207.
Trésor des Athéniens, 225.
Trône de Minos, 15, 204.
tsakonien, 53.
tsarouks, 229.
Turcs, 55.

U

Ulfilas, 9.

V

v bilabial, 158.
v latin rendu par ου et par β, 159.
Valerius, 159.
Vénizélos, 90, 221.
Vergèce (Ange), 84.
Vergilius, 159.
vers grec moderne, 105.
vhevhaked, 6.
vicus, 67.
vig(i)lare, 156.
vocabulaire du gr. mod., 58.
voyelles, 98, 118, 173; — nasales, 174 rem.; — ouvertes et fermées, 192.

W

w → *f*, 150.
wau, 65.
weiss, 145.
werk, 67.
Wulfila, 9.

X

Xénophane, 48.
Xénophon, 48.
Xuthos, 22.

Y

Y latin, 140.
yod, 101.

Z

Z latin, 140 n. 2.
Zacharie de Mytilène, 220.
Zante, 41.
zd → *z*, 168.
zend, 15.
Zephyri, 164.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE VII

CHAPITRE I. — ORIGINE ET PARENTÉ DU GREC.

§ 1. — Le grec est une langue indo-européenne. 1
§ 2. — Tableau des principales langues indo-européennes 2

CHAPITRE II. — DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU GREC.

§ 1. — La langue et la race 14
§ 2. — Civilisations préhelléniques 16
§ 3. — Les immigrations helléniques 22
§ 4. — Les noms des Grecs 30
§ 5. — Dialectes et langues communes 33
§ 6. — Les dialectes grecs 35
§ 7. — Le grec commun 49
§ 8. — Le grec moderne 54
§ 9. — Le grec n'est pas une langue morte . . . 59

CHAPITRE III. — L'ÉCRITURE.

§ 1. — L'alphabet 61
§ 2. — Accents et ponctuation 72
§ 3. — Manuscrits et copistes 76
§ 4. — Transformations de l'écriture 80

CHAPITRE IV. — LA PRONONCIATION.

§ 1. — Reuchliniens et érasmiens 91

Pages.
§ 2. — Notions générales 98
§ 3. — L'accent tonique. 102
§ 4. — Les esprits 114
§ 5. — Voyelles 118
§ 6. — Diphtongues 141
§ 7. — Consonnes. 153
§ 8. — Résumé. 173
§ 9. — Comment devons-nous prononcer? . . . 175

CHAPITRE V. — DE QUELQUES PHÉNOMÈNES PHONÉTIQUES.

§ 1. — Assimilation 181
§ 2. — Dissimilation 188
§ 3. — Contraction 189
§ 4. — Crase. 196
§ 5. — Élision 198

Explication des figures 201
Index alphabétique grec. 231
Index alphabétique français. 239
Table des matières 247

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

GRÈCE ANCIENNE

MACÉDOINE
THRACE
PROPONTIDE
Chersonèse de Thrace
Thasos
Samothrace
Imbros
Lemnos
Lesbos
Scyros
Chios
Andros
Téos
Samos
Icaria
Céos
Ténos
Délos
Paros
Naxos
Amorgos
Astypalée
Los
Théra
Mélos
Cos
Cnide
Rhodes
Carpathos
CRÈTE
Cythère
Cyzique
Ilion
Troie
Pergame
Mitylène
Cumes
Phocée
Smyrne
Clazomènes
Colophon
Éphèse
Magnésie
Milet
Halicarnasse
Calymnos
Corcyre
Dodone
ÉPIRE
Ambracie
Leucate
CARNANIE
Céphallénie
Ithaque
Zacynthe
ETOLIE
PHOCIDE
LOCRIDE
Delphes
Chéronée
BÉOTIE
Thèbes
Platées
Leuctres
Marathon
Mégare
Athènes
Le Pirée
Salamine
Corinthe
Argos
Mycènes
Olympie
Elis
ACHAÉE
ARCADIE
ARGOLIDE
Mantinée
Megalopolis
Mt Ithome
Messène
Sparte
Stenyclaros
MÉSSÉNIE
Pylos
Ile de Sphactérie
LACONIE
Cap Malée
Pr. Ténare
Pr. Akritas
Pr. Sunion
Pr. d'Actium
Pr. de Mycale
Pr. de Cnide
Thessalie
Vallée de Tempé
Mt Olympe
Mt Ossa
Mt Pélion
Pagases
Méthone
Golfe Pagasétique
Pr. Artémision
Thermopyles
Golfe de Corinthe
Golfe Messénien
Golfe Laconien
Golfe Thermaïque
Golfe Eubéen
Golfe Ionien
Golfe Carien
Golfe Cycladique
Golfe Egéen
Chalcis
Aulis
Tarsus
Hermus
Caystre
Maeandre
Mer Ionienne
Mer Egée
Mer Thrracienne
Mer Cyclade
Mer Carie
Mer Lycie

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

0 01 73

10 DEC. 1993

24 NOV. 1993

AUG AOUT 16 2008

0 AOU 1 3 2008

a39003 001240794b

CE PA 1051
.P47H6 1921
COO PERNOT, HUBE D'HOMERE A N
ACC# 1180326